

Les Echos



Les Echos
WEEK-END
SPÉCIAL ÉTÉ

Le guide des
restaurants
à moins
de 50 euros



VENREDI 17 ET SAMEDI 18 JUILLET 2020

« Les people se rebiffent »
Notre roman politique, épisode 4 // P. 12

Le phénomène Tesla bouscule la planète automobile

- Le groupe californien vaut autant en Bourse que Toyota et Volkswagen.
- De nouveaux acteurs profitent de l'engouement pour la voiture électrique.
- Les constructeurs historiques doivent se convertir au logiciel et à l'électrique, les deux créneaux d'Elon Musk.

// PAGES 16-17



Une concession Tesla à Hanovre, en Allemagne. Photo: Julian Stratenschulte/ZUMA Press/REA

Impôts : le plan pour les entreprises

FISCALITÉ L'effort est important, même s'il n'est pas aussi massif que celui claironné au départ. Le gouvernement a décidé de diminuer de façon pérenne le niveau des impôts de production de 10 milliards d'euros. Initialement, l'exécutif avait communiqué sur le chiffre de 20 milliards, qui correspond au coût budgétaire de la mesure sur deux ans. Les entreprises devraient saluer cet effort fiscal, qui s'accompagne d'un geste fait pour soulager leurs trésoreries. Les TPE-PME qui ont bénéficié d'un report de charges sociales ou fiscales pour faire face à la crise du coronavirus auront jusqu'à 36 mois pour les rembourser, et non pas jusqu'à la fin de l'année. Concernant les ménages, l'exécutif hésite sur la taxe d'habitation.

// PP. 2, 3 ET L'ÉDITORIAL DE JEAN-FRANÇOIS PÉCRESE P. 13



Le ministère des Finances. Photo: Xavier Poppy/REA

Covid-19 : peu à peu, le monde se reconfine



A Bangalore, en Inde, le 15 juillet. Photo: Manjunath Kiran/AFP

PANDÉMIE Alors que l'épidémie de Covid-19 continue d'exploser aux Etats-Unis à raison de 60.000 cas supplémentaires chaque jour, de nombreux pays optent pour des mesures de reconfinement. L'Inde, par exem-

ple, a refermé un Etat entier. L'inquiétude grandit aussi en Asie du Sud. Au total, ce sont quelque 350 millions de personnes qui ont récemment subi un durcissement des restrictions sanitaires. // PAGE 6

Les Echos

SUR



« L'ÉDITO ÉCO »
À 7H45
DU LUNDI AU VENDREDI

M 00240 - 717 - F: 5,20 €



ISSN 0153-4831 113^e ANNÉE
NUMÉRO 23242 30 PAGES

Antilles Réunion 4,10 €. Belgique 3,50 €. Espagne 4,40 €. Grande-Bretagne 3€80. Grèce 4,20 €. Italie 4,40 €. Luxembourg 3,80 €. Maroc 31 DH. Suisse 5,90 FS. Tunisie 5,00 TND. Zone CFA 3100 CFA.

Données personnelles : l'Europe se protège face aux Etats-Unis

JUGEMENT La Cour de justice de l'Union européenne a fait tomber, jeudi, le principal cadre qui régissait les flux de données personnelles entre l'Europe et les Etats-Unis. Pour les juges, les lois américaines de surveillance des communications électroniques ne permettent pas de garantir un niveau de protection équivalent à celui dont jouissent les Européens avec le RGPD. C'est un séisme pour les grandes entreprises du numérique, mais aussi pour de très nombreuses PME. En cas d'infraction au RGPD, les entreprises risquent des amendes très élevées. Et la Cour a sommé les CNIL européennes d'être plus vigilantes. // PAGE 22



« Je ne crois pas au retour des "gilets jaunes" »

Le grand entretien de Jérôme Fourquet

Le politologue et directeur du département opinion de l'Ifop analyse la crise du Covid-19, son impact sur les fractures françaises et la promesse de réinvention d'Emmanuel Macron. Pour lui, cette crise « a réactivé le sentiment que quand le politique veut, il peut ». Au risque de faire le jeu des populistes. // PAGE 11

FINANCE SA

Crises sanitaire, économique, incertitudes politiques, géopolitiques, inflation des dettes d'Etats, taux réels négatifs, reprise de la croissance semée d'embûches...

UN CONTEXTE HISTORIQUE POUR LES MINES D'OR

GLOBAL GOLD & PRECIOUS

FCP ACTIONS MINES D'OR - ISIN FR0007047527

2000 - 2020 : l'un des plus anciens de la Place de Paris

Les performances passées ne préjugent rien des résultats futurs et ne sont pas des garanties sur les rendements à venir. Cet OPCVM est investi sur les marchés d'actions internationales. Sa valeur liquidative, qui dépend de la valorisation des titres détenus en portefeuille, peut de ce fait être soumise à des fluctuations importantes à la hausse comme à la baisse. Le prospectus attirant l'attention sur les facteurs de risques inhérents à tout investissement en actions est mis à votre disposition sur simple demande auprès de Finance SA. Le présent communiqué ne constitue pas une offre de souscription ni un conseil personnalisé. Pour ses placements financiers, il est recommandé de faire appel à un professionnel agréé. Retrouvez les FCP de Finance SA sur les principales plates-formes bancaires et d'assurance-vie.

FINANCE SA - gestion d'actifs financiers, gestion sous mandat, épargne salariale

Société de Gestion de Portefeuille - AMF n° 91-029 - 13, rue Auber, 75009 Paris - 01 40 20 00 89 - www.finance-sa.fr

Impôts de production : ce qui va vraiment changer pour les entreprises

- Les annonces autour de la baisse des impôts de production ont donné lieu à une cacophonie fiscale.
- Le niveau des impôts de production va baisser de 10 milliards d'euros, le chiffre de 20 milliards représentant l'effort budgétaire pour le gouvernement sur deux ans. La liste des impôts concernés n'est pas complètement arrêtée.

FISCALITÉ

Renaud Honoré
@r_honore

Ce sera un geste conséquent, mais pas aussi massif que celui claironné par l'exécutif ces dernières heures. Le plan de relance comprendra bien une baisse des impôts de production pour les entreprises, mais celle-ci sera de 10 milliards d'euros et non de 20 milliards d'euros comme l'avait laissé entendre Matignon mercredi soir. Ce coup de pouce reste néanmoins très supérieur à ce qu'espérait le patronat, le Medef ayant demandé récemment une baisse de 5 milliards d'euros.

Annnonce prématurée

Cette cacophonie fiscale – sous François Hollande, on aurait parlé de « couac » – débute mercredi soir. Alors que Jean Castex s'est bien gardé dans la journée de donner un chiffre précis dans son discours de politique générale sur le montant de la baisse des impôts de production que prépare son gouvernement, un conseiller de Matignon indique à l'AFP, en début de soirée, que celle-ci sera de 20 milliards d'euros. Une telle annonce, en catimini, pour une baisse de la fiscalité aussi massive, a de quoi surprendre. Pris de court alors qu'il arrive sur le plateau du journal télévisé de France 2, Bruno Le Maire confirme le chiffre global. « Ce sera une baisse massive, de deux fois 10 milliards d'euros. Dix milliards d'euros en 2021, 10 milliards d'euros en 2022 », explique alors le ministre de l'Économie. Mais, en réalité, il s'agit d'un seul et même montant de 10 milliards. Le plan de relance est visiblement conçu pour s'étaler sur deux ans et les 20 milliards représentent l'effort budgétaire total sur la période. D'où ce chiffre trompeur mis en avant. Au final, le niveau des impôts de production sera bien diminué de façon pérenne, à hauteur de 10 milliards.

L'annonce était d'autant plus pré-

« Si vous voulez que les entreprises industrielles s'installent sur les territoires, il ne faut pas qu'elles payent – avant même qu'elles fassent des bénéfices – cinq fois plus d'impôts de production qu'en Allemagne. »

BRUNO LE MAIRE
Mercredi soir sur France 2

maturée que Bercy ne peut encore dire précisément quels impôts de production – et à quels niveaux – seront concernés. Seule certitude, la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) reste la piste privilégiée. Celle-ci a représenté plus de 19 milliards d'euros en 2019, dont environ 9 milliards ont alimenté les caisses des régions.

Depuis quelques semaines, Bercy a justement entamé des négociations avec les régions pour les convaincre d'accepter cette mesure fiscale de baisse de la CVAE. Pour les rassurer, Bruno Le Maire leur a promis, en début de semaine, de compenser intégralement toute réduction de ces prélèvements, alors qu'il laissait entendre jusque-là qu'une partie de l'effort devrait être supportée par les régions. « L'objectif que nous nous fixons est d'avoir une baisse massive, et nous continuons de négocier avec les régions », indique-t-on à Bercy.

Pour justifier ces coupes dans la fiscalité de production, Bruno Le Maire met en avant la volonté du gouvernement de « relocaliser notre industrie pour être souverains sur les médicaments, sur l'automobile, sur l'aéronautique ». « Si vous voulez



Jean Castex s'est bien gardé mercredi dans la journée de donner un chiffre précis dans son discours de politique générale sur le montant de la baisse des impôts de production que prépare son gouvernement. Photo Christophe Archambault/AFP

que les entreprises industrielles s'installent sur les territoires, il ne faut pas qu'elles payent – avant même qu'elles fassent des bénéfices – cinq fois plus d'impôts de production qu'en Allemagne », a-t-il souligné mercredi soir sur France 2.

Le poids important des impôts de production en France est critiqué depuis de nombreuses années. Une étude récente du CAE avait montré que ces derniers représentaient 3,7 % de la valeur ajoutée des entreprises françaises en 2018, contre 0,7 % pour leurs homologues allemandes. Ce geste fiscal sera l'une

des mesures phares du plan de relance de l'économie française post-Covid que l'exécutif entend dévoiler complètement à la fin de l'été. Au total, ce plan est évalué à 100 milliards d'euros. Sur ce montant, une enveloppe de 40 milliards sera consacrée à restaurer la compétitivité de l'appareil productif français, dont la moitié ira donc nourrir cette baisse de la fiscalité des entreprises.

Lire l'éditorial de Jean-François Péresse
Page 13

L'exécutif hésite sur la taxe d'habitation

Alors qu'Emmanuel Macron avait ouvert la porte à un report de la suppression de la taxe d'habitation pour les Français les plus aisés, l'exécutif temporel. La décision pourrait ne concerner que les 5 % de Français les plus riches.

sa campagne présidentielle, la suppression de la taxe d'habitation pour les 80 % des Français les plus modestes, et n'avait étendu la mesure aux autres 20 % que sous la pression du Conseil constitutionnel. L'exécutif ne pourra donc pas différer éternellement sa suppression, en tout cas difficilement au-delà d'un an.

Qui payera encore une taxe d'habitation en 2023 ? Difficile de répondre à cette question au vu des atermoiements du gouvernement sur la question ces derniers jours. Alors qu'Emmanuel Macron avait ouvert mardi la porte à un report de la suppression de cette taxe pour les 20 % de Français les plus aisés qui la payent encore, le gouvernement reste encore évasif sur ses intentions, de peur de déplaire aux classes moyennes supérieures. « Nous allons regarder toutes les options », a expliqué ce jeudi, sur France Inter, Bruno Le Maire, le ministre de l'Économie.

Emmanuel Macron avait surpris beaucoup de monde au sein du gouvernement en sortant de son chapeau, à l'improviste, cette idée sur la taxe d'habitation. « Une option possible serait de décaler un peu, pour les plus fortunés d'entre nous, la suppression de la taxe d'habitation, ce qui peut être quelque chose de légitime en période de crise », avait avancé le chef de l'État. Dès cette année, 80 % des Français ne payeront plus de taxe d'habitation. Il était prévu que les 20 % restant voient la suppression s'étaler sur trois ans, entre 2021 et 2023. C'est donc cette dernière étape – dont le coût est estimé à 7 milliards – qui était en danger. Mais cette solution présente plusieurs problèmes. Le premier est d'ordre constitutionnel : Emmanuel Macron avait promis, durant

Effort supplémentaire

Le deuxième écueil est d'ordre politique. La frontière pour entrer dans cette part des 20 % des Français les plus aisés se situe pour un célibataire au seuil de 2.500 euros de revenus. « A ce niveau, on n'est pas riche », concède-t-on à Bercy. Il s'agit également d'une catégorie de population qui a beaucoup voté pour Emmanuel Macron par le passé. « J'entends ce que vous me dites sur les classes moyennes », a répondu Jean Castex, dans « Le Parisien », à un lecteur qui l'interpellait sur le fait que les classes moyennes étaient visées.

Prudent, le Premier ministre n'a même pas cité le sujet dans son discours de politique générale. De son côté, Bruno Le Maire a évoqué plusieurs scénarios possibles, tout en assurant que la taxe d'habitation serait, quoi qu'il arrive, supprimée à terme. « Est-ce qu'on prend un peu plus de temps ? C'est une première question. Est-ce qu'on sépare ces 20 % des 5 % qui sont vraiment les plus riches, à qui on demandera un effort supplémentaire ? C'est une deuxième option », s'est interrogé le ministre de l'Économie. En clair, l'exécutif, s'il optait pour un court décalage de la suppression, pourrait ne la réserver qu'à une petite fraction des plus aisés. La question devra être tranchée d'ici à la présentation du prochain budget, à la fin de l'été.

— R. Ho.

Le réglage compliqué du « nouveau chemin » d'Emmanuel Macron

Sur la relance, l'emploi des jeunes, les retraites, la taxe d'habitation ou encore le port du masque obligatoire dans les lieux clos accueillant du public, le nouveau gouvernement a déjà dû opérer plusieurs ajustements.

Isabelle Ficek
@IsabelleFicek

De l'efficacité, du concret, de la concertation. C'est le triptyque martelé par le nouveau gouvernement pour le « nouveau chemin » promis par Emmanuel Macron. Il n'empêche pas des ajustements – c'est la vertu de l'écoute du terrain – et aussi des ratés, comme sur la baisse des impôts de production, de 10 milliards et non de 20 milliards, comme annoncé initialement. Il n'empêche pas, non plus, de nombreuses questions encore en suspens, dialogue social oblige.

Ainsi du port obligatoire du masque dans tous les espaces clos accueillant du public. Une mesure qu'Emmanuel Macron annonce le 14 juillet avec un décret à la clé

prévu le 1^{er} août, provoquant l'étonnement alors que des infectiologues se relaient depuis plusieurs jours pour le réclamer à cor et à cri. Et surtout d'urgence. A l'Élysée, on justifie ce laps de temps par le travail juridique, sur les espaces concernés dans les entreprises, la question du contrôle et de la verbalisation... Mais dès jeudi, Jean Castex accélère et promet la parution du décret « dès la semaine prochaine ». « J'ai entendu et compris », a-t-il dit.

Le report de la suppression de la taxe d'habitation pour les 20 % des ménages les plus aisés ? Une « option » ouverte par le chef de l'État le 14 juillet et qui a surpris, jusqu'à des poids lourds du gouvernement. Depuis, sommés par les oppositions de « sortir de l'ambiguïté », les ministres s'échinent à marteler qu'elle sera bien supprimée mais que, « peut-être », elle sera « un peu » décalée. Et « peut-être » pour une partie seulement de ces 20 %. Le sujet est ultrasensible – pas question qu'il soit lu comme un renoncement à la promesse d'Emmanuel Macron de ne pas augmenter les impôts – et il touche

l'électorat du chef de l'État. Mais son coût représente quasiment une année du Ségur de la santé, remarque un proche.

Il faut dire qu'après le confinement, et alors même que le climat social est potentiellement très éruptif, tous les dossiers prioritaires sont ultracomplexes et les sommes en jeu vertigineuses. D'où les réglages permanents.

Tous les dossiers prioritaires sont ultracomplexes et les sommes en jeu vertigineuses.

C'est le cas sur l'emploi des jeunes, dont les différents ministères, s'agissant de l'aide de 4.000 euros, prévoient, pour le moment, des dates d'entrée en vigueur et une fourchette de jeunes concernés différentes. C'est aussi le cas des sommes du plan de relance de 100 milliards sur deux ans, notamment celles allouées à l'écologie : 20 milliards puis, jeudi, « au moins un tiers » des crédits. Mêmes essais sur la réforme du sys-

tème de retraites, qualifiée de « nécessaire » par l'exécutif, malgré l'opposition des partenaires sociaux à rouvrir ce chantier explosif. Alors, certes, le Premier ministre veut distinguer la réforme systémique (régime universel et fin des régimes spéciaux « à terme ») de la réforme paramétrique du système actuel. Mais Jean Castex a d'abord semblé vouloir aller vite sur les économies pour éviter de « laisser s'effondrer le système de retraites actuel ».

Jeudi, c'est la concertation sur la réforme systémique qu'il a dit vouloir reprendre « rapidement ». Tout juste a-t-il indiqué vouloir demander ce vendredi aux partenaires sociaux de se saisir, avec l'État, des questions de l'équilibre de tous les régimes de protection sociale, tous très touchés par la crise. Emmanuel Macron ne veut pas abandonner le système universel, mais au-delà des retraites, les raisons de « réveiller le volcan » – dit un conseiller de l'exécutif – sont nombreuses. D'où la volonté de mettre tout le monde autour de la table. Et d'avancer prudemment, au risque de donner l'impression de le faire confusément. ■

Castex, la marque des masques

Quatre mois plus tard, la polémique sur les masques n'est toujours pas digérée. Ni par l'opinion ni par l'exécutif. L'obligation entrera finalement en vigueur la semaine prochaine.

LE FAIT DU JOUR POLITIQUE
Cécile Cornudet



Le premier pas de Jean Castex était voulu et anticipé : 8 milliards pour l'hôpital, censés l'installer en orfèvre du dialogue social. Le deuxième l'est beaucoup moins : le Premier ministre rend obligatoire le port du masque dans les lieux clos, et même plus tôt que prévu, alors qu'il s'était fait fort d'être le Monsieur Déconfinement de la souplesse, de la fin des sanctions et de la liberté retrouvée. Ainsi sont devenus les masques, un objet politique « irritant », selon le mot cher à Emmanuel Macron, révélateur de contretemps entre l'exécutif et l'opinion. Les Français reprochaient à l'exécutif de n'avoir su ni fournir les masques ni expliquer véritablement pourquoi il n'en avait pas, et lorsqu'ils ont pu s'en fournir, ils les ont de moins en moins portés. L'exécutif qui subissait la foudre en a cherché partout, et une fois qu'il les a eus, n'a eu de cesse de ne plus avoir à s'en occuper. Le même exécutif a fini par suivre la recommandation des médecins pour une obligation au 1^{er} août, mais a dû l'anticiper pour « répondre à la demande sociale », dit un

proche d'Emmanuel Macron. Plusieurs mois après les polémiques, le masque n'est toujours pas la protection que l'on porte naturellement pour protéger les autres, ou que l'on impose tout aussi naturellement. Il est marqué. Lourd de ses débuts malheureux. Il a traumatisé. L'opinion d'abord, qui reste persuadée qu'on lui a menti en expliquant qu'ils étaient inutiles alors qu'il s'agissait de cacher la pénurie. L'exécutif ensuite, qui vit le mot comme maudit et craint qu'il ne réveille la colère contre lui. Lorsqu'il s'exprime le 14 juillet, Emmanuel Macron annonce l'obligation le 1^{er} août, mais sans vraiment la reprendre à son compte. Il parle de « recommandation ». Lorsque sur les réseaux sociaux court l'incompréhension quant au choix de cette date tardive, Jean Castex la corrige aussitôt. Il y a pire que de contredire le président : il y a créer un malentendu sur ce sujet éruptif, alors que le « nouveau chemin » doit prendre en compte l'avis des « gens ». Et comme la marque des masques n'est pas près de s'effacer, il y a fort à parier que les contretemps perdureront. Que l'obligation sera jugée contraignante et les amendes trop fortes, à moins que ce ne soit l'inverse : les Français pointeront le laxisme du gouvernement et ce dernier, le « relâchement » des Français. Vivement d'autres objets politiques.

@Ccornudet

Bercy au secours de la trésorerie des TPE-PME

ENTREPRISES

Les très petites ou moyennes entreprises qui ont bénéficié d'un report de charges sociales ou fiscales pour faire face à la crise du coronavirus auront jusqu'à 36 mois pour les rembourser et non pas jusqu'à la fin de l'année.

Alain Ruello
@AlainRuello

Les TPE ou PME qui ont bénéficié d'un report de charges sociales ou fiscales pour faire face à la crise du Covid-19 pourront étaler leurs remboursements jusqu'à trois ans, alors que le gouvernement leur avait laissé jusqu'à la fin de l'année. C'est ce qu'a annoncé Bruno Le Maire jeudi au Sénat, en préambule de l'examen du troisième projet de loi de Finances rectificative. La mesure était inscrite dans le texte dès l'origine, mais elle est passée totalement inaperçue.

« Nous avons parfaitement conscience qu'il faut continuer à tirer le fil de l'étalement ou des reports [...] pour qu'il n'y ait pas un mur de paiement de charges qui se dresse devant les entreprises qui commencent à se relever », a déclaré le ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance.

Concrètement, a-t-il assuré, il suffira que l'entreprise envoie une demande aux impôts, au vu de sa situation d'endettement, lui accordera un étalement de 12, 24 ou 36 mois avec une première échéance au 1^{er} septembre. Ce dispositif sera accessible à toutes les TPE ou PME, quel que soit leur secteur d'activité ou la baisse de chiffre d'affaires qu'elles ont subie.

Taux d'intérêt faibles

« Cet effort est considérable pour l'Etat, mais je considère que c'est la réponse massive et appropriée à l'inquiétude de tous les chefs d'entreprise qui se disent qu'ils ne pourront pas faire face à leurs échéances », a ajouté Bruno Le Maire. Pour rappel, l'Etat a consenti depuis mars pour 12,8 milliards de reports de charges fiscales (hors échéance du 5 juillet) qui ont bénéficié à 250.000 entre-



Le dispositif sera accessible à toutes les TPE ou PME, quel que soit leur secteur d'activité ou la baisse de chiffre d'affaires qu'elles ont subie. Photo Martin Bureau/AFP

prises. Sur la même période, les reports de charges sociales ont représenté 15,8 milliards pour les employeurs et 6,4 milliards pour les indépendants, soit 22,2 milliards au total. Le ministre de l'Economie s'est par ailleurs engagé à conclure d'ici à quelques semaines des négociations avec les banques pour que

les entreprises qui ont souscrit un prêt garanti par l'Etat (PGE) puissent bénéficier de taux d'intérêt « les plus faibles possible » si elles demandent une extension de l'échéancier de remboursement (c'est possible jusqu'à cinq ans).

« Cela concernera 90 % des entreprises qui ont souscrit un PGE, c'est-

à-dire les plus petites d'entre elles », a-t-il indiqué. Pour les autres, celles qui ont besoin de fonds propres, Bercy planche sur un dispositif qui permettra de compléter les prêts garantis par « des instruments de quasi-fonds propres, soit sous forme d'obligations convertibles, soit sous forme de prêt participatif ». ■

Plan de relance : les 100 milliards seront étalés sur 2 ans

Le plan de relance, que le gouvernement doit dévoiler définitivement d'ici à la fin du mois d'août, a été conçu pour se déployer sur deux années : les 100 milliards d'euros annoncés par Emmanuel Macron seront donc déboursés en 2021 et 2022 et pas seulement l'an prochain, selon plusieurs sources gouvernementales. Déjà, pour son plan de sauvetage de l'économie, l'exécutif avait communiqué sur un montant total de 460 milliards alors que seulement 57,5 milliards creusent le déficit. Au total, sur les 100 milliards prévus, 40 milliards doivent être consacrés à l'industrie, 20 milliards à la transition écologique, 20 encore aux mesures liées aux compétences et 20 derniers à un volet solidarité,

d'après les annonces faites mercredi par Jean Castex. Ce plan de relance « figurera dans le projet de loi de finances pour 2021, il n'y aura donc pas de 4^e projet de loi de finances rectificative », a annoncé Bruno Le Maire, le ministre de l'Economie et des Finances, en présentant le 3^e budget d'urgence, examiné en première lecture par les sénateurs après l'Assemblée nationale. « Il n'y aura donc pas de loi ordinaire supplémentaire, nous avons privilégié la simplicité, la cohérence, la rapidité, en inscrivant toutes ces nouvelles mesures dans le projet de loi de finances pour 2021 avec un seul objectif : répondre le plus vite possible aux entreprises et aux salariés qui s'inquiètent pour leurs emplois », a-t-il ajouté.

Le patronat satisfait des aides à l'embauche des jeunes

PLAN DE RELANCE

L'aide pour l'embauche d'un jeune contente les organisations patronales.

Mais les hauts diplômés en seront exclus.

Guillaume de Calignon
@gcalignon
avec A. R.

Cela sera l'un des dispositifs phares de la relance pour atténuer l'effet de la crise sur la jeunesse. Jean Castex, a expliqué dans son discours de politique générale avoir l'intention de mettre en place « un dispositif exceptionnel de réduction du coût du travail, à hauteur de 4.000 euros par an, pour les jeunes de moins de 25 ans, jusqu'à 1,6 SMIC, dans toutes les entreprises et pour une durée d'au moins un an ».

Les organisations patronales apparaissent largement satisfaites de cette mesure. Difficile pour elles, en effet, de se plaindre d'une baisse du coût du travail en cette période de crise. « C'est une décision qui va dans le bon sens », estime Patrick Martin, le président délégué du Medef, qui se félicite de « la détermination du Premier ministre et du gouvernement ». Le discours est sensiblement le même à l'Union des entreprises de proximité (U2P). « Nous étions contents des annonces sur

les aides à l'embauche d'apprentis et nous sommes satisfaits de cette nouvelle mesure », déclare Laurent Munerot, le nouveau patron de l'organisation patronale. Il y a tout de même une critique, venant notamment du Syntec qui regroupe les sociétés de conseil et de services informatiques. Or, « nous embauchons en moyenne des jeunes diplômés au-delà de bac+3 que nous payons en moyenne entre 2,2 et 2,5 SMIC », regrette-t-on au Syntec.

Mais, selon le gouvernement, 90 % des jeunes arrivant sur le marché du travail sont embauchés à un salaire inférieur ou égal à 1,6 SMIC. Ce à quoi Patrick Martin rétorque : « D'abord, les entreprises françaises ont besoin de monter en compétences. Ensuite, il n'y a pas de raison que ceux qui font des études longues soient exclus de ce dispositif. »

« La relance devrait être la priorité »

Un autre point inquiète les entreprises. « Ce qui est important pour les entreprises, ce sont les perspectives de demande. Sans elles, il n'y aura pas d'embauches », insiste François Asselin, le président de la Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME). « Les embauches restent assujetties à l'amélioration de l'activité. La relance devrait être la priorité », estime Laurent Munerot. Sous-entendu : les aides sont importantes mais secondaires. Elles atténueront les dégâts de la crise mais ne les empêcheront pas. ■

Transition écologique : l'exécutif poussé à aller au-delà des 20 milliards

ENVIRONNEMENT

Pour les écologistes, l'enveloppe annoncée par le Premier ministre n'est pas suffisante face à la crise climatique.

Le ministre de l'Economie, Bruno Le Maire, s'est dit favorable à une augmentation de la part « verte » du plan de relance, notamment pour la rénovation énergétique des bâtiments.

Muryel Jacque
@MuryelJacque

Faut-il faire plus que les 20 milliards d'euros annoncés par le Premier ministre pour la transition écologique ? Face aux premières critiques des écologistes, moins de vingt-quatre heures après le discours de politique générale pro-

noncé par Jean Castex devant les députés, le ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance, Bruno Le Maire, s'est voulu conciliant. « Nous allons regarder avec Barbara Pompili s'il faut faire un effort supplémentaire. [...] Est-ce qu'on ne peut pas en rajouter sur tel ou tel projet, comme la rénovation énergétique des bâtiments ? J'y suis favorable », a-t-il fait savoir sur France Inter. Sur RTL, la ministre de la Transition écologique, Barbara Pompili, n'a pas dit autre chose : « Le Premier ministre a dit "au moins 20 milliards". Il faut retenir le "au moins" ».

De fait, le nouveau locataire de Matignon promettait un peu plus tard devant les sénateurs que le plan de relance à 100 milliards d'euros sur deux ans que le gouvernement prépare déploierait « au moins un tiers de ses crédits » à destination de la transition écologique. A l'enveloppe initialement annoncée devaient ainsi être ajoutés certains projets, comme la modernisation des réseaux d'eau, indique-t-on au ministère.

De la sorte, la France se mettrait également au diapason des priorités qu'elle défend à l'échelle européenne. A la veille d'un Conseil européen extraordinaire, Barbara Pompili a d'ailleurs tenu à les rappeler. Lors des questions au gouvernement à l'Assemblée : pour que le « Green Deal » soit au cœur de la relance de l'UE, a-t-elle souligné, « une part substantielle de 30 % » du plan doit être fléchée vers l'objectif climatique et environnemental.

Course contre la montre

Pour le député écologiste Matthieu Orphelin, coprésident du groupe Ecologie Démocratie Solidarité (EDS), à un peu plus de 20 milliards, on resterait « dans le même ordre de grandeur » que les sommes consacrées aux investissements verts lors de la relance de 2008. « Ce n'est pas rien, mais nous avons la conviction que ce n'est pas suffisant par rapport à l'effort majeur qu'il reste à faire pour la transition », a-t-il pointé sur Sud Radio. « J'observe que la seule rénovation thermique des écoles coûterait 40 milliards d'euros », pointe

de son côté la porte-parole d'Europe Ecologie-Les Verts, Eva Sas. « Nous sommes dans une course contre la montre », prévient Meike Fink, la responsable de la « transition climatique juste » au sein du Réseau Action Climat (RAC). Il faut absolument, dit-elle, que la somme annoncée soit additionnelle et qu'elle s'inscrive dans la durée, « pas que pour deux ans ». Le RAC, qui fédère plusieurs associations de lutte contre le réchauffement, prône aussi une approche plus large : « C'est une erreur stratégique de séparer le sujet du sauvetage de l'industrie de la relance verte », explique Meike Fink : « Pour être en accord avec la trajectoire climat pour la France d'ici à 2050, la totalité du plan devrait être éco-conditionné, y compris les aides à l'embauche. »

Une contradiction également aux yeux de l'eurodéputé EELV David Cormand. « On comprend bien que, si vous faites 20 milliards pour l'écologie, mais qu'en même temps, vous faites 40 milliards pour le modèle actuel, tout ça est incohérent », a-t-il estimé. ■

Les universités s'attendent à recevoir 35.000 étudiants supplémentaires

- Les universités s'inquiètent de l'afflux de nouveaux bacheliers à la rentrée prochaine.
- « On ne pourra pas absorber toutes les demandes, préviennent les présidents d'université. Il nous faut des moyens pérennes. »

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Marie-Christine Corbier
@mccorbier

« Nous sommes déjà au taquet, non seulement en première année de licence, mais à tous les étages », prévenait la semaine dernière le président de Sorbonne Université, Jean Chambaz, en évoquant l'afflux de néobacheliers. Le taux de succès au baccalauréat, de 96,5 % (98,4 % en filière générale, contre 91,2 % en 2019), est un record absolu qui inquiète les présidents d'université. « Il ne faut pas s'attendre à ce que le numérique permette d'accueillir tous les nouveaux étudiants », affirmait Gilles Roussel, à la tête de la Conférence des présidents d'université (CPU), à l'issue des premiers résultats. « Il y aura cette année au moins 657.000 bacheliers, soit près de 100.000 de plus que l'an passé avant rattrapage », avait alerté la CPU, en réclamant « une réunion d'urgence, sous l'égide du Premier ministre ».

Les universités s'attendent à devoir accueillir 35.000 étudiants supplémentaires, l'équivalent d'une université de la taille de celle de Nantes. Les autres bacheliers se répartiraient entre les BTS, les Ifsi (Instituts de formation en soins infirmiers), les grandes écoles ou ne poursuivraient pas dans l'enseignement supérieur. Chacun devra « prendre sa part », a prévenu la CPU.

Mise en garde contre la « gestion globale des flux »

Il faut que « ceux qui s'inscrivent puissent avoir une place », a indiqué Jean-Michel Blanquer. Selon le ministère de l'Éducation nationale, plus de 3.600 places dans des filières courtes post-bac (BTS ou autres) seront créées cette année. Christine Gangloff-Ziegler, présidente de l'université de Haute-Alsace, met toutefois en garde contre « une gestion globale des flux ». « L'an dernier, il restait plus de 90.000 places disponibles, rappelle-t-elle. Pourtant, des étudiants se sont retrouvés sans place à l'université, car il y avait un décalage entre les demandes et les places disponibles. »

Certaines universités évoquent « des meilleurs résultats » que les années précédentes de la part des

étudiants de première année, ce qui pourrait libérer des places. Mais les contraintes sanitaires « obligent à adapter les enseignements, et vont ajouter des contraintes sur les locaux et l'accueil des étudiants », redoute Gilles Roussel. Les besoins financiers supplémentaires oscillaient entre 150 et 350 millions d'euros, selon Guillaume Gellé, président de l'université Reims Champagne-Ardenne et vice-président formation de la CPU, qui évoque le « casse-tête » récurrent des locaux et des ressources humaines disponibles.

Débat sur la question du coût par étudiant

La question du coût par étudiant fait débat, le ministère de l'Enseignement supérieur l'évaluant à 1.600 euros par an alors que le coût réel est bien supérieur selon les universités : « Les 1.600 euros par étudiant, c'est du coût marginal, on est arrivé à la limite de ce coût marginal, s'agace Guillaume Gellé. On voudrait que soit financé le coût complet, donc entre 10.000 et 11.000 euros par étudiant. Dans certaines disciplines, on n'a plus les ressources disponibles pour les enseignements. En économie gestion ou en STAPS [sport], on n'arrive plus à recruter d'enseignants contractuels ! On ne pourra pas absorber toutes les demandes. Il nous faut des moyens pérennes. »

En période de crise et d'accroissement des problèmes d'insertion professionnelle, les universités s'attendent aussi à ce que des étudiants veuillent prolonger leurs études, voire que d'autres, sans emploi, souhaitent les reprendre. Autant d'arrivées nouvelles d'étudiants qui compliquent un peu plus encore la donne. ■

« Il y aura cette année au moins 657.000 bacheliers, soit près de 100.000 de plus que l'an passé avant rattrapage. »

LA CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS D'UNIVERSITÉ



Le taux de succès au baccalauréat, de 96,5 %, est un record absolu qui inquiète les présidents d'université. Photo Simon Lambert/Haytham-RÉA

La digitalisation de l'enseignement supérieur est « entrée dans les esprits »

Selon un sondage OpinionWay pour l'Edhec et l'Institut Montaigne, l'image de l'enseignement supérieur est positive dans les différents pays étudiés.

C'est un sondage qui fait ressortir une « exception française » en matière d'enseignement supérieur. OpinionWay vient de publier une étude menée pour l'Edhec – grande école de management – et l'Institut Montaigne. Plus de 5.000 personnes ont été interrogées en France, au Royaume-Uni, aux États-Unis, en Afrique du Sud et en Inde sur la perception de l'enseignement supérieur de leur pays, en janvier puis en juin pour intégrer les effets de la pandémie de Covid-19.

Dans les cinq pays étudiés, l'image de l'enseignement supérieur est positive, mais les attentes sont plus fortes en France, analyse Bruno Jeanbart. Le directeur général adjoint d'OpinionWay pointe notamment « un retard » français sur le lien entre enseignement

supérieur et insertion professionnelle : seules 41 % des personnes interrogées en France ont le sentiment que l'enseignement supérieur « prépare suffisamment à l'insertion professionnelle » contre 75 % au Royaume-Uni, 72 % aux États-Unis, 81 % en Inde et 65 % en Afrique du Sud.

« Une transformation inévitable »

Parmi les sondés, 13 % des Français considèrent aussi que le lien étroit avec le tissu économique est une force de leur système d'enseignement supérieur, contre 22 % au Royaume-Uni, 24 % en Afrique du Sud, 25 % aux États-Unis ou 31 % en Inde. « L'opinion publique n'a pas encore totalement opéré sa réconciliation avec l'enseignement supérieur français dans sa capacité à préparer les étudiants vers une insertion professionnelle réussie », a commenté Laurent Bigorgne, à la tête de l'Institut Montaigne. Il faut, dit-il, « que l'insertion professionnelle devienne un critère d'évaluation

systématique, pas seulement à bac+5 mais aussi à bac+3 ».

L'enquête illustre « une transformation inévitable » de l'enseignement supérieur, selon Bruno Jeanbart : 87 % des personnes sondées en France jugent « indispensable ou importante » la transformation des formats d'apprentissage (programmes, supports d'apprentissage...). C'est en France que cette demande est la plus importante.

La digitalisation est une manière d'y parvenir. Elle est perçue comme très positive, avec plus de 85 % d'opinions favorables dans les cinq pays étudiés. Pour le directeur général de l'Edhec, Emmanuel Métails, c'est d'ailleurs « la » surprise de l'enquête : « La technologie est entrée dans les esprits, affirme-t-il. La manière d'enseigner n'avait pas tellement évolué depuis plusieurs siècles, la technologie donne aux professeurs des moyens extraordinaires de la changer, même si l'étude souligne aussi l'importance de la présence physique dans l'acte d'enseignement. » Pour Laurent

Bigorgne, « le digital devient un fait central voire le fait central de la pédagogie à l'université ».

Les sondés en France conservent néanmoins une vision « très traditionnelle » de l'avenir du rôle de l'enseignant, relève Bruno Jeanbart : pour 56 % des sondés, le professeur doit surtout transmettre des connaissances. Dans les autres pays, l'enseignant est perçu comme devant encourager l'esprit critique, la créativité et dispenser « l'enseignement des bonnes méthodes pour apprendre à se former seul via les nouvelles technologies ». Sur cette question, il y a « des enseignements supérieurs français », estime Laurent Bigorgne : « Il y a des endroits qui, dans les universités comme dans les grandes écoles, ont énormément évolué, et d'autres qui sont restés très à l'écart des innovations. Car faire autre chose que de la transmission descendante des savoirs quand on a des amphithéâtres de plusieurs centaines d'étudiants mal orientés en premier cycle, ce n'est pas facile. » — M.-C. C.

Cadre, une fonction aux frontières de plus en plus floues

EMPLOI

Dans un contexte d'élargissement des missions liées à la fonction, une étude de France Stratégie montre que la différence entre cadres et non-cadres s'estompe.

Colette Aubert

Les frontières entre cadres et non-cadres sont de plus en plus poreuses. C'est le bilan que dresse France Stratégie, le centre de réflexion rattaché à Matignon, dans une récente étude. Alors que le nombre de cadres a explosé depuis 1993 – ils étaient plus de 4,6 millions en 2016 –

et que les partenaires sociaux ont signé en juin dernier un Accord national interprofessionnel précisant la définition de la fonction, cette dernière se métamorphose.

De plus en plus de salariés non-cadres sont associés aux prises de décision, affirme France Stratégie, qui souligne que « certains experts sans fonction hiérarchique et non-cadres avec des fonctions managériales coexistent ». Le phénomène est d'autant plus marqué dans les PME que « la délégation y est plus forte », confirme le secrétaire général de la CFE-CGC, Gérard Mardiné.

Des missions changeantes
L'abandon progressif de l'organisation hiérarchique pyramidale dans certaines entreprises ainsi que les nouvelles technologies ont contribué à la redéfinition de l'encadre-

ment. « Les managers ont de nouvelles missions, notamment celle de gérer des collaborateurs à distance », poursuit Gérard Mardiné. On attend d'eux qu'ils connaissent la complexité de la tâche qu'ils allouent. »

Le rapprochement des cadres avec les non-cadres passe par la réduction des avantages qui leur étaient réservés.

Le rapport, lui, souligne que le cadre est davantage devenu un « planneur » (en charge de la planification et de la coordination des actions) : la fonction d'encadrement au sens premier n'est plus une

de ses prérogatives inhérentes, et tous n'ont pas de responsabilités de direction. En 2016, 68 % des cadres supervisaient le travail d'autres salariés mais seuls 34 % en faisaient leur activité principale, d'après France Stratégie. Le phénomène découle d'une réelle déclinaison de la profession. Les cadres peuvent être encadrants, mais aussi cadres experts, planneurs ou dirigeants.

Le rapprochement des cadres avec les non-cadres passe aussi par la réduction des avantages qui leur étaient autrefois réservés. Le rapport met en avant la fusion de l'Association générale des institutions de retraite complémentaire des cadres (Agiro) avec l'Association pour le régime de retraite complémentaire des salariés (Arcco) en 2019, ainsi que la faible différenciation en termes de préavis de licen-

ciement ou de départs à la retraite. La diminution des privilèges liés à la profession pose donc la question de l'attractivité ; alors que les cadres sont souvent confrontés à des risques financiers non négligeables, France Stratégie rappelle que « la redéfinition des modes d'identification » et la difficile « reconnaissance du statut juridique » peuvent « amener de nouveaux candidats à ne plus désirer ces responsabilités. »

Prérogatives spécifiques

Pourtant, la fonction de cadre continue de se distinguer par une marge d'autonomie plus large, un temps de travail majoré, comparé au reste des salariés, et une perméabilité entre sphère privée et professionnelle plus importante. Une charge mentale qui s'est accrue pendant la crise du Covid-19.

En outre, l'accès à la fonction reste conditionné à plusieurs critères socio-démographiques. « Être diplômé bac+5 accroît très fortement la probabilité d'être cadre », souligne France Stratégie.

La légitimité de poste se retrouve aussi dans le salaire : la rémunération moyenne mensuelle nette des cadres à temps complet (public et privé) est environ le double de celle des non-cadres. D'après une étude de l'Apec, le salaire médian des cadres en poste (salaire fixe + part variable) s'établit à 50.000 euros annuels.

Les évolutions sont donc nettes, même si encore timides. Comme le rappelle Gérard Mardiné, « dans un certain nombre d'entreprises, les dirigeants continuent de penser qu'il y a ceux qui prennent les décisions, et les exécutants ». ■

Budget européen, plan de relance : les Vingt-Sept entrent dans l'arène

- Les dirigeants de l'UE se retrouvent à Bruxelles pour un sommet consacré au budget communautaire et au plan de relance.
- Paris et Berlin veulent un accord rapide, mais les tensions persistent entre les pays du Sud et ceux du Nord.

EUROPE

Derek Perrotte
@DerekPerrotte
— Bureau de Bruxelles

Quand il y a 1.800 milliards d'euros sur la table, il vaut mieux être physiquement autour. Pour la première fois depuis plus de quatre mois, les chefs d'Etat et de gouvernement de l'UE se retrouveront de visu, ces vendredi et samedi à Bruxelles, pour un sommet européen crucial.

Objectif : trouver un accord sur le futur budget communautaire 2021-2027, qui devrait osciller entre 1.000 et 1.100 milliards d'euros, et sur le plan de relance qui lui est adossé, de 750 milliards d'euros, qui se veut la réponse du Vieux Continent à la crise du Covid-19.

Lancé par le couple franco-allemand et salué par une majorité d'Etats, le projet de plan de relance se heurte aux fortes réticences de quatre pays du Nord autoproclamés « frugaux », les Pays-Bas, la Suède, le Danemark et l'Autriche, emmenés par le Premier ministre néerlandais, Mark Rutte. Ils revendiquent une meilleure gestion de leurs finances publiques et s'opposent à l'idée que 500 milliards du plan de relance soient distribués sous la forme de subventions et non de prêts.

Amadouer les « frugaux »

Cette approche par subvention, qui serait une forme de transferts budgétaires entre Etats, constituerait une petite révolution et un fort signal en faveur de l'intégration européenne. Un accord nécessitant l'unanimité, tout l'enjeu sera de convaincre ces « frugaux » de franchir le pas d'un endettement commun pour financer le plan, une idée dont ils ont longtemps refusé d'entendre parler. Depuis un mois, les rencontres se multiplient pour convaincre leurs dirigeants, vers lesquels seront braqués les regards.

Vendredi dernier, Charles Michel, le président du Conseil européen, a lancé le mouvement en dévoilant une « boîte de négociation » dont l'objectif est clairement d'amadouer les pays réticents. Il a en particulier revu à la baisse le montant du budget européen proposé en mai par la Commission européenne, remonté à 30 % la part des dépenses devant être consacrée au climat et avancé à 2027 le début des remboursements de l'emprunt commun.

Paris veut un plan ambitieux

Autant de gestes dont l'objectif est de préserver la magnitude du plan de relance, ce qui constitue aussi la priorité d'Emmanuel Macron et d'Angela Merkel. Cette dernière a fait un geste fort en brisant, face à l'ampleur de la crise, le tabou d'une dette commune. Elle sera d'autant plus à la manœuvre lors de ce sommet que l'Allemagne occupe la présidence tournante de l'Union depuis le 1^{er} juillet.

Les pays qui seront les principaux bénéficiaires du plan, à commencer par l'Espagne et l'Italie, sont aussi les plus dispendieux.

Jeudi, Christine Lagarde, présidente de la BCE, a appelé les dirigeants européens à adopter « rapidement » ce plan de relance, auquel elle apporte son « soutien ». Elle a estimé qu'il devait être constitué de « subventions » d'une ampleur « supérieure » au montant de prêts.

L'équilibre entre ces deux dispositifs sera bien au cœur des débats. Si les pays frugaux ont fait du chemin sur l'idée de subventions, ils tiendront à en réduire le montant et à obtenir de solides garanties sur la gouvernance de ces fonds et les con-



Le 10 juillet, le président du Conseil européen, Charles Michel, a défendu un plan de relance mêlant des subventions et des prêts.

Photo Anadolu Agency via AFP

ditions de remboursement de l'emprunt commun de 750 milliards d'euros. De fait, pointent-ils, les pays qui seront les principaux bénéficiaires du plan, à commencer par l'Espagne et l'Italie (172 et 140 milliards d'euros respectivement) sont aussi les plus dispendieux. Ils attendent donc en réponses des efforts structurels sur leurs finances publiques, et « des promes-

ses de réforme, on en a déjà entendu », a raillé Mark Rutte, évoquant les retraites ou le marché du travail. Les conditions dans lesquels les plans de relance nationaux financés par l'emprunt communautaire devront être validés par le Conseil européen seront très discutées.

A ces débats s'ajouteront ceux, classiques mais toujours laborieux, sur le montant final du bud-

get européen et la répartition de ces fonds, notamment en faveur de la Politique agricole commune. Sans oublier l'épineuse question de la conditionnalité de l'accès à ces fonds au respect de l'Etat de droit, le Hongrois Viktor Orbán menaçant ici de renverser la table. Paris juge « possible » de parvenir à un accord dès ce week-end. Il s'annonce long. ■

Mark Rutte, homme clé de la négociation

Connu à Bruxelles comme le meneur officieux des « quatre frugaux », le Premier ministre néerlandais pourrait freiner les négociations du plan de relance.

Seul maître à bord. Mark Rutte, privé de son allié britannique, s'impose depuis le Brexit comme le représentant des pays du Nord, opposés à la poursuite de l'intégration européenne. Lors des négociations du budget européen, il devient le porte-parole officieux des « quatre frugaux » (les Pays-Bas, l'Autriche, le Danemark et la Suède). Prônant la rigueur budgétaire, le Premier ministre néerlandais est fermement opposé au plan de relance européen. A Bruxelles, Mark Rutte est connu pour taper du poing sur la table.

« Confinement intelligent »

Au niveau national, il est tout l'inverse. Il y cultive sa culture du compromis en formant des gouvernements de coalition dans un paysage politique fragmenté. Cette philosophie lui vaut le surnom de « Mister Silicone » – tout comme le dérivé de plastique, l'homme politique est souple mais résistant. Au pouvoir depuis près d'une décennie, le leader libéral de cinquante-trois ans a abandonné ses rêves de pianiste pour devenir directeur des res-

Souplesse et résistance sont les maîtres mots de celui que l'on surnomme « Mister Silicone ».

Les principaux points d'une négociation à 1.800 milliards d'euros

Le montant du budget classique de l'UE et les conditions d'accès au plan de relance qui y est adossé font l'objet de fortes tensions entre le nord et le sud du Vieux Continent.

● BUDGET « CLASSIQUE » : 1.074 MILLIARDS D'EUROS SUR SEPT ANS

Le président du Conseil européen, Charles Michel, propose un cadre financier 2021-2027, hors plan de relance, de 1.074 milliards d'euros, soit 26 milliards de moins que la proposition de la Commission européenne de mai. Cette relative prudence dans sa proposition de départ a agacé les Etats partisans d'une plus forte ambition. Il ne reste, par exemple, plus que 7 milliards d'euros pour le Fonds de défense, contre 13 milliards prévus au lancement du projet, en 2018. La proposition de Charles Michel maintient ainsi les dépenses classiques juste au-dessus de 1 % du revenu national brut de l'Union et constitue un signal d'apaisement envers les pays dits « frugaux ».

● LES RABAIS MAINTENUS POUR AMADOUER LES « FRUGAUX »

Un autre point du projet vise claire-

ment à amadouer ces « frugaux ». Alors qu'une majorité d'Etats, dont la France, l'Espagne et l'Italie, voulait profiter du départ du Royaume-Uni, à l'origine de ce système, pour mettre fin aux complexes « rabais » accordés au Danemark, à l'Allemagne, aux Pays-Bas, à l'Autriche et à la Suède, le texte de Charles Michel les maintient.

● PLAN DE RELANCE : 500 MILLIARDS DE SUBVENTIONS, 250 MILLIARDS DE PRÊTS

De quoi faire passer la pilule du plan de relance qui vient s'ajouter au budget ? C'est le pari de Charles Michel, dont la proposition maintient l'ambition initiale de ce plan post-crise du Covid-19, avec l'idée d'une garantie commune des Vingt-Sept pour lever un fonds de 750 milliards d'euros, dont le remboursement s'étalerait jusqu'en 2058. Ce fonds serait d'abord distribué à travers des subventions, pour 500 milliards d'euros, une idée très forte et novatrice. « C'est une opportunité historique. On ouvrirait une nouvelle page de l'histoire européenne », insiste le commissaire européen à l'Economie, Paolo Gentiloni. Fervent partisan et promoteur de ce dispositif, Emmanuel Macron fait de son maintien à ce niveau la « priorité » du sommet.

D'autres, Pays-Bas en tête, très réticents face à l'idée d'une dette commune, veulent réduire la voilure. Le plan de relance serait complété par 250 milliards d'euros de prêts aux Etats membres le souhaitant, dans un mécanisme plus classique.

● RÉPARTITION : 40 MILLIARDS POUR LA FRANCE

Cela occupera une bonne partie des échanges : quelles seront les conditions d'attribution et d'utilisation des sommes liées au plan de relance ? La proposition du Conseil modifie partiellement sa répartition entre les Etats. Charles Michel propose une répartition basée à la fois sur le taux de chômage avant 2020, et les pertes de PIB en 2020 et 2021, l'idée étant d'aider en priorité les Etats les plus touchés par la crise. Selon ces clés et les prévisions de PIB, la France toucherait quelque 40 milliards d'euros, soit une petite moitié du plan de relance de 100 milliards promis par le gouvernement.

● DES FONDS... CONTRE DES RÉFORMES

Ces fonds seront liés à la présentation par chaque Etat de son plan de relance. Toute la question est de savoir dans quelles conditions ces

plans pourront être retoqués par Bruxelles, l'idée directrice étant que les fonds doivent aller en priorité à la relance, via des investissements d'avenir (écologie, digital) et des mécanismes de soutien aux populations fragilisées (chômeurs, jeunes). Les pays du Nord insistent pour que la solidarité dans l'emprunt s'accompagne aussi de réformes structurelles dans les pays du Sud (marché du travail, retraite, etc.). Ces derniers veulent à l'opposé éviter une mise sous tutelle trop contraignante. Charles Michel propose que le rejet d'un plan nécessite l'opposition d'une majorité qualifiée d'Etats. La conditionnalité des fonds européens au respect de l'Etat de droit constitue un autre point sensible. Charles Michel maintient dans son projet ce principe mais en l'édulcorant fortement. Le leader hongrois, Viktor Orbán, dans le viseur, ne veut pas entendre parler et menace le budget de veto.

● DES TAXES EUROPÉENNES POUR REMBOURSER

Pour assumer les futurs remboursements du plan de relance sans alourdir encore plus la contribution des Etats membres, l'UE est au défi de développer des ressources propres, dont elle entend aussi faire des armes géopolitiques.

Charles Michel propose de lancer dès 2021 une taxe sur le plastique non recyclé. Il envisage ensuite, d'ici à 2023 au plus tard, une taxe carbone aux frontières et une taxe Gafa, deux dossiers sur lesquels la Commission européenne planche déjà. D'autres pistes, comme une relance du serpent de mer de la taxe sur les transactions financières, sont aussi sur la table. De tels dossiers prendront du temps et nécessiteront de dépasser certains intérêts nationaux et de convaincre les pays du Nord, culturellement très réticents à toute forme d'impôt européen. Le sommet doit permettre de prendre la température et de poser de premiers jalons.

● 30 % DES DÉPENSES RÉSERVÉES AU CLIMAT

Charles Michel propose que 30 % du budget et du plan de relance soient directement consacrés aux objectifs climatiques de l'UE, par des investissements dans l'énergie durable, les véhicules électriques, l'isolation thermique, etc. L'ensemble des dépenses devra en outre respecter le principe d'innocuité environnementale (« Do No Harm »). « Plus un euro du budget européen ne doit par exemple aller aux énergies fossiles », résume un haut diplomate. — D.P.

sources humaines. Il monte les échelons au sein du parti libéral conservateur VVD en parallèle et en devient le chef en 2006, avant d'être élu Premier ministre en 2010. Au pouvoir, il est parfois accusé de siphonner les voix de l'extrême droite, notamment au travers d'une politique migratoire très stricte, et il n'hésite pas à baisser les salaires des infirmiers et enseignants. Cependant, sa bonne gestion de la crise sanitaire, notamment grâce à son « confinement intelligent », lui permet d'être en tête des sondages, alors que la campagne pour les prochaines élections se profile déjà.

Modestie et franc-parler

Célibataire endurci, Mark Rutte applique à lui-même les principes d'austérité qu'il espère imposer à l'Europe : il habite encore l'appartement qu'il a acheté après ses études, passe des appels depuis son vieux Nokia à touches et conduit une Saab d'occasion lorsqu'il ne se déplace pas à vélo. Ses valeurs traditionnelles transpirent sur sa personnalité joviale et sérieuse. Sur le plan international, son franc-parler détonne : en 2018, à Washington, lorsque Donald Trump voyait l'absence d'accord commercial avec l'UE comme « positif », Mark Rutte rétorquait : « Non, ce ne serait pas positif du tout ». Il met un point d'honneur à arriver à vélo lors de ses rencontres avec des dirigeants étrangers. — T.W.

Face à la progression du Covid-19, le monde se reconfinement partiellement

- Aucune région n'échappe à des mesures de reconfinement. Alors que l'épidémie s'étend de façon alarmante sur le continent américain, et inquiète en Asie du Sud.
- Des pays ont décidé de se protéger et de durcir les restrictions sanitaires en fermant leurs lieux publics.

INTERNATIONAL

Michel De Grandi
@MdeGrandi

Les 125 millions d'habitants de l'Etat du Bihar se sont reconfinés, jeudi, au moment où l'Inde frôlait le million de cas confirmés depuis le début de la pandémie de coronavirus. A l'initiative des gouvernements régionaux, les reconfinements et restrictions sanitaires pour lutter contre le Covid-19 se sont multipliés, ces dernières semaines, à travers le pays (1,3 milliard d'habitants). La ville de Bangalore et sa périphérie, où vivent 13 millions de personnes, est cloîtrée pour une semaine. Même le petit Etat de Goa, lassé par les fêtes à répétition sur son territoire, impose un reconfinement de trois jours et un couvre-feu jusqu'au 10 août.

L'Inde championne du reconfinement

L'Inde cumule à ce jour le plus grand nombre de personnes reconfinées de par le monde. Mais elle est loin d'être le seul pays à craindre une expansion de l'épidémie. L'Asie du Sud est en voie de devenir le prochain epicentre de la pandémie de coronavirus, s'est inquiétée la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (IFRC). « Le Covid-19 se propage à une vitesse alarmante en Asie du Sud, foyer d'un quart de l'humanité », a déclaré un responsable régional de l'IFRC.

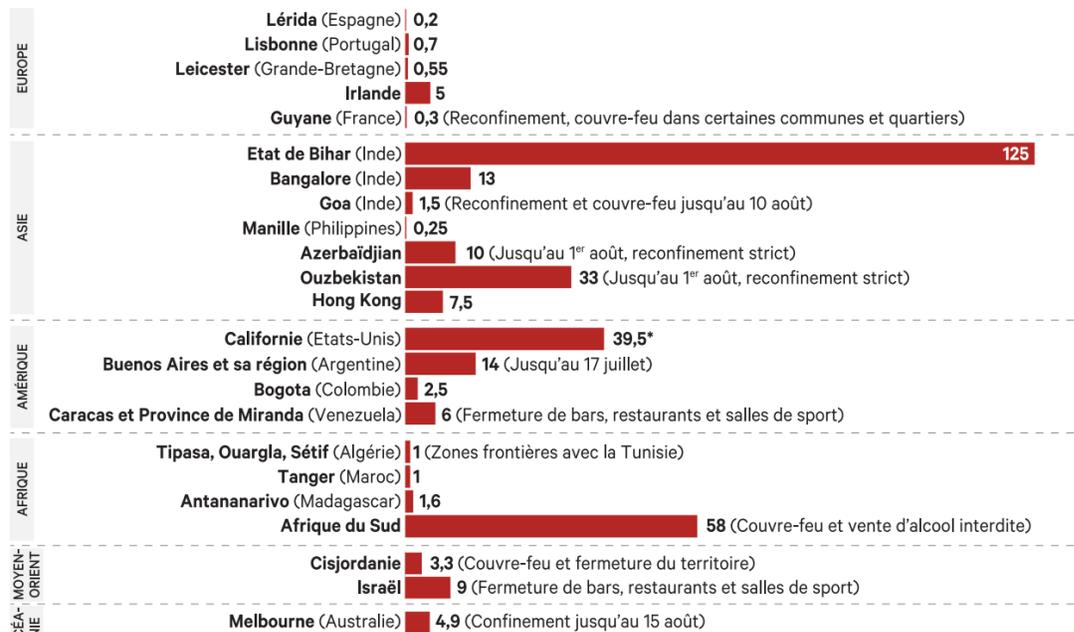
Pour beaucoup d'autres, c'est l'arrivée d'une deuxième vague qui motive les mesures de reconfinement. Par petites touches, souvent au niveau local, sur tous les continents, les points de fermeture se multiplient. En Europe, si le pire semble être passé, les risques de résurgence sont pris au sérieux. Après un bras de fer avec la justice, la ville de Lerida en Catalogne et

« Le Covid-19 se propage à une vitesse alarmante en Asie du Sud, foyer d'un quart de l'humanité. »

UN RESPONSABLE RÉGIONAL DE L'IFRC

Ces zones de reconfinement : près de 350 millions d'habitants concernés dans le monde

En millions de personnes au 16 juillet 2020



* (Partiel, fermetures de bars, activités intérieur des bars, cinémas, musées, zoos, etc.)



LES ÉCHOS / SOURCE ET PHOTO : AFP

L'Espagne craint l'arrivée d'une deuxième vague

Alors que le pays rend hommage aux victimes du Covid-19, l'inquiétude grimpe face à l'augmentation du nombre de contagions, à Barcelone particulièrement.

Cécile Thibaud
@CecileThibaud
—Correspondante à Madrid

Une deuxième vague de contagions s'annonce-t-elle en Espagne ? La montée rapide du nombre de nouveaux cas suscite l'inquiétude, alors que la région de Catalogne signale 938 nouveaux cas confirmés, par PCR ou test rapide, dans les dernières 24 heures, et la maire de Barcelone prévient qu'elle n'exclut pas un « retour en arrière », sans parler encore de reconfinement pour l'instant. Ces annonces ont lieu au moment où le pays a rendu hommage, jeudi, aux victimes et au personnel soignant mobilisé face à la pandémie, au cours d'une cérémo-

nie solennelle présidée par le roi Felipe dans la cour d'honneur du Palais royal.

L'Espagne est l'un des pays d'Europe les plus marqués par le Covid-19, avec 28.413 décès selon les chiffres officiels, qui restent encore provisoires, puisque l'on attend toujours les remontées d'informations des maisons de retraite. Le bilan semble plus dramatique si l'on se fie aux indices de surmortalité, montrant que le pays a connu 43.000 décès de plus qu'à l'accoutumée depuis le début de la pandémie. Mais le virus est loin d'être de l'histoire ancienne. Au

contraire, il est reparti de plus belle avec l'apparition d'une série de foyers de contagion sur tout le territoire. Le plus actif se trouve dans la ville de Lérida et ses alentours, au pied des Pyrénées catalanes, et semble être lié aux travailleurs saisonniers venus pour la cueillette des fruits. Quelque 160.000 personnes ont été reconfinées, mercredi, pour essayer de faire barrière à l'avancée du virus, et les habitants ne sont autorisés à quitter leur domicile que sous conditions, pour aller travailler, faire les courses alimentaires, se rendre à la pharmacie ou faire du sport entre membres d'un même foyer.

Préoccupation à Barcelone
C'est à Barcelone que la préoccupation monte le plus, alors que le nombre de nouveaux cas vient d'être multiplié par trois en une semaine. La maire de la ville, Ada Colau, réclame plus de moyens aux autorités sanitaires catalanes et redoute une perte de contrôle face au virus. Elle appelle à une

action concertée dans toute l'agglomération urbaine pour renforcer le suivi des cas positifs et de leurs contacts, afin de couper rapidement les chaînes de transmission et éviter l'expansion du virus. Face à l'augmentation du nombre de cas, la municipalité limitrophe de l'Hospitalet de Llobregat a déjà commencé à limiter l'activité de certains quartiers, et les habitants sont appelés à éviter de sortir et à limiter les contacts sociaux.

Au total, le pays décompte quelque 120 foyers de contamination, et la question est de savoir si le système de détection et de soins est prêt à réagir. En attendant, les régions se décident, les unes après les autres, à imposer le port du masque obligatoire dans tous les espaces publics, ouverts comme fermés. Les nouvelles contagions concernent principalement une population jeune et largement asymptomatique, mais certains hôpitaux commencent, malgré tout, à signaler une hausse des hospitalisations. ■

938

NOUVEAUX CAS DE COVID-19
dans la région de Catalogne confirmés, par PCR ou test rapide, dans les dernières 24 heures.

La Tunisie replonge dans le chaos politique

AFRIQUE DU NORD

Elyes Fakhfakh n'est resté que cinq mois chef du gouvernement.

Michel De Grandi
@MdeGrandi

Cinq mois : Elyes Fakhfakh, qui vient de présenter sa démission, aura été l'un des chefs de gouvernement de la Tunisie les plus éphémères depuis la révolution de jasmin

en 2011. Ebranlé par une affaire de conflits d'intérêts, il a préféré tirer sa révérence : « Pour éviter au pays des conflits entre institutions, le chef du gouvernement Elyes Fakhfakh a présenté sa démission au président Kaïs Saïed, afin de lui ouvrir un chemin nouveau pour sortir de cette crise », ont sobrement annoncé ses services. Elyes Fakhfakh, ancien cadre d'une filiale du groupe énergétique français Total, est sous le coup d'une enquête parlementaire, accusé de ne pas avoir cédé la gestion de ses parts dans des sociétés d'assainissement qui ont remporté d'importants marchés publics ces derniers mois. A 47 ans, ce chef du Parti social-démocrate avait prêté serment le 27 février, au terme d'incroyables négociations pour la formation du gouvernement.

Ces difficultés sont le résultat d'élections qui ont conduit à une

myriade de microformations, souvent à couteaux tirés et qui laissaient présager l'incapacité du pays à se doter d'un gouvernement stable.

Face à un Parlement morcelé et divisé, l'équilibre des forces est à nouveau difficile à trouver.

Ennahdha, la formation d'inspiration islamiste, est sortie gagnante du scrutin d'octobre mais sans réelle majorité. Elle a obtenu 54 sièges sur 217, et offre la présidence du Parlement à son leader Rached Ghannouchi. Non seulement le parti a échoué cet automne à réunir une majorité autour du chef de gouvernement

de son choix mais il n'a obtenu que six portefeuilles ministériels dans l'équipe où il s'est très vite marginalisé. Ce sont ces six ministres qui ont ferrailé contre Elyes Fakhfakh, en déposant dans la journée de mercredi une motion de défiance à son encontre. Bien que démissionnaire, il va continuer à expédier les affaires courantes jusqu'à la nomination de son successeur.

Le président au centre du jeu

Cette démission place à nouveau le président Kaïs Saïed, farouche indépendant, au centre du jeu politique : selon l'article 89 de la Constitution, il est désormais chargé de désigner un nouveau Premier ministre dans un délai de dix jours. Cet article stipule que le président de la République doit désigner une

personnalité à même de gouverner après « consultations avec les partis politiques, les coalitions et les groupes parlementaires ».

Ni Ennahdha et ses rares alliés, ni le pôle qui s'était constitué autour de Elyes Fakhfakh ne peuvent rassembler facilement une majorité.

Ces nouvelles tractations tombent plutôt mal. Epargnée par le Covid-19, la Tunisie subit en revanche le ralentissement économique de la région doublé de l'arrêt du tourisme. La croissance devrait reculer de 7 % cette année et le chômage exploser. Le climat social, déjà tendu, risque de nouveau de se dégrader. Des manifestants campent depuis une semaine dans le sud du pays près d'un site de production de pétrole pour réclamer des emplois ont à nouveau menacé, mercredi, de bloquer la production, à défaut de mesures concrètes. ■

Retrouvez Nicolas Barré à 7h15 pour « L'édito éco » dans le 6h30-9h de Pierre de Vilno

Europe 1

La Chine renoue avec la croissance

- Le PIB du géant asiatique a progressé de 3,2 % au deuxième trimestre par rapport à la même période de l'an dernier.
- La deuxième puissance économique échappe à la récession.

ASIE

Frédéric Schaeffer

fr_schaeffer

—Correspondant à Pékin

Première économie à faire face au choc de l'épidémie, la Chine est aussi la première à en sortir. Le PIB du géant asiatique a progressé de 3,2 % au deuxième trimestre par rapport à la même période de l'an dernier, signe du redémarrage de l'économie chinoise après un effondrement historique de 6,8 % au premier trimestre. D'un trimestre sur l'autre, le PIB a rebondi de 11,5 %, à en croire les données officielles publiées jeudi.

La deuxième puissance économique de la planète, berceau de l'épidémie du coronavirus Covid-19, échappe donc à la récession. Et sauf rechute, elle sera la seule grande économie au monde à enregistrer une croissance positive cette année : le FMI table sur une hausse du PIB de 1 %, contre une chute de 8 % pour les économies avancées. Ce rythme de croissance reste toutefois très éloigné de celui de 2019 (+6,1 %), qui était déjà un plus bas historique.

Le rebond chinois est scruté de près par le reste du monde toujours en prise avec la crise sanitaire. Passé un premier trimestre durant lequel la lutte contre l'épidémie paralysait le pays, le retour de la croissance coïncide avec une période où les

nouveaux cas d'infections signalés ont fortement chuté, permettant à l'Etat chinois de concentrer ses efforts sur le retour au travail et la relance de son économie.

Dans cette reprise, l'offre s'est remise beaucoup plus vite que la demande. Une fois les usines rouvertes et les employés revenus au travail, la production manufacturière est vite repartie. Elle a réalisé en juin sa meilleure performance depuis le début de l'année (+4,8 % sur un an). L'investissement a également continué de s'améliorer. L'Etat chinois a soutenu l'activité industrielle au cours des derniers mois, notamment en augmentant le quota de dettes que les gouvernements locaux peuvent émettre pour des projets d'infrastructure.

La consommation, maillon faible

La demande, en revanche, a plus de mal à se remettre. « La consommation des ménages s'améliore mais elle reste le maillon faible », estime Louis Kuijs, chez Oxford Economics. Les ventes de détail, principal indicateur de la consommation, sont encore en baisse de 1,8 % en juin sur un an (-11,4 % sur le semestre). Les baisses de salaires et les licenciements pèsent sur la consommation intérieure. La confiance des consommateurs chinois est affectée par les craintes d'une deuxième vague et les tensions

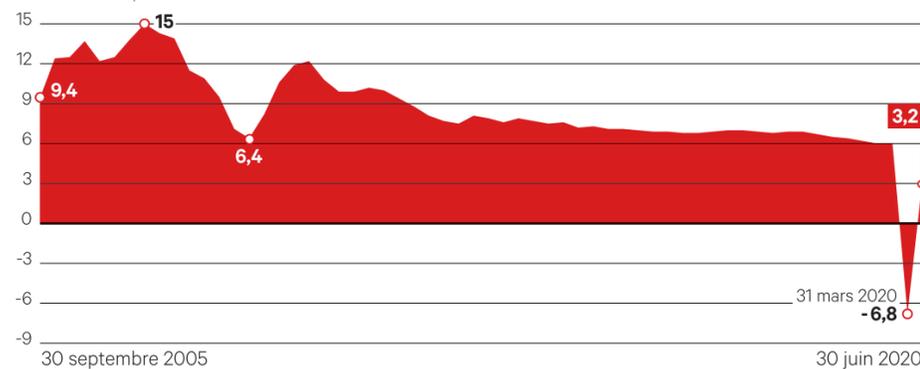
internationales. A Pékin, l'émergence d'un nouveau foyer épidémique mi-juin a immédiatement eu pour effet de vider les centres commerciaux et les restaurants, les habitants préférant rester chez eux. A cela s'ajoute l'impact de la baisse de la demande étrangère sur les exportations chinoises au moment où une partie du monde reste encore paralysée.

Impact des inondations qui sévissent dans le sud de la Chine, regain de tensions avec les Etats-Unis, potentielle deuxième vague épidémique à l'automne : les incertitudes restent fortes sur l'économie chinoise. « Nous nous attendons à ce que la reprise de l'économie chinoise se poursuive au second semestre, soutenue par une amélioration de la confiance après l'endigement réussi de l'épidémie et un important assouplissement de la politique budgétaire et monétaire », estime Louis Kuijs.

Particulièrement préoccupé par la montée du chômage, le gouvernement chinois a fait de l'emploi sa priorité absolue. En juin, le taux de chômage s'est établi à 5,7 % (contre 5,9 % en mai) mais il ne reflète que la situation des citadins et exclut de facto les centaines de millions de travailleurs migrants, originaires des campagnes et les plus fragilisés par la pandémie. L'impact social de l'épidémie est considérable et représente un défi majeur pour un régime obnubilé par la stabilité sociale. ■

Le rebond de la croissance chinoise

Variation en %, sur 12 mois



« LES ECHOS » / SOURCE : NATIONAL BUREAU OF STATISTICS

Le FMI redoute d'importantes faillites des petites et moyennes entreprises

Dans une note destinée aux ministres des Finances du G20, qui se réunissent samedi, le FMI appelle à poursuivre les mesures de soutien public aux entreprises.

Richard Hiault

@RHIAULT

Le monde est loin d'être tiré d'affaire. Sans mesures de soutien, les pertes d'emplois risquent de s'accroître. Tel est le message de la directrice générale du Fonds monétaire international, Kristalina Georgieva, publié mercredi soir dans la perspective de la réunion virtuelle des ministres des Finances du G20, samedi.

Pour l'institution multilatérale, le taux de faillite des entreprises pourrait dériver du fait de la pandémie du Covid-19. Dans l'ensemble des pays du G20, davantage d'entreprises et en particulier de PME ont été soutenues par des allègements d'impôts ou de cotisations sociales, de subventions et de prêts bonifiés. « Sans un tel soutien, les faillites de PME pourraient tripler, passant d'une moyenne de 4 % avant la pandémie à 12 % en 2020, menaçant d'aggraver

le chômage et de nuire aux bilans bancaires », avertit Kristalina Georgieva. « Plus du tiers des petites entreprises au Canada, en Corée, au Royaume-Uni et aux Etats-Unis s'inquiètent de leur viabilité ou prévoient de fermer définitivement au cours de la prochaine année », relève la note du FMI destinée aux ministres.

Aux Etats-Unis, les dépôts de bilan et les défauts de paiement sur les obligations émises par les entreprises ont atteint en 2020 des niveaux jamais vus depuis la crise financière mondiale. Et les indicateurs avancés pour le reste des pays du G20 n'incitent pas à l'optimisme.

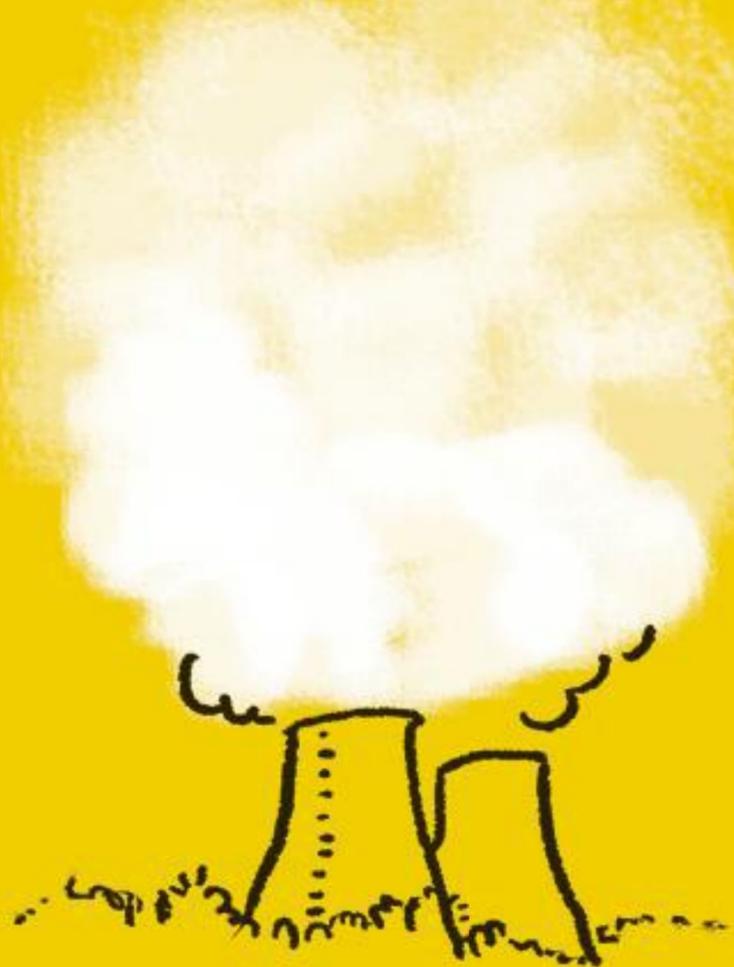
L'Italie et la France en première ligne

« Les PME sont particulièrement sensibles à l'insolvabilité, n'ayant souvent pas accès au financement » essentiel à leur fonctionnement. « Alors que de nombreux salariés pensent que leur perte d'emploi est temporaire, la reprise de l'emploi pourrait être retardée par l'inadéquation des compétences, l'incertitude économique et les fermetures de petites entreprises, qui représentent une part importante de l'emploi », redoute le Fonds. C'est en Italie et en France que les perspecti-

ves sont les plus noires, selon les estimations du FMI. Certes, le coût budgétaire des soutiens apportés durant la crise est substantiel. Le Fonds reconnaît que l'augmentation du niveau d'endettement est préoccupante. Mais, au stade actuel de la crise, les coûts d'un retrait prématuré des mesures de soutien seraient « plus importants que le soutien continu là où il est nécessaire », estime la directrice générale. A ses yeux, les pertes d'emplois, les faillites et la restructuration de l'industrie pourraient fragiliser un peu plus le secteur bancaire et financier.

Dans ce contexte, le FMI recommande la poursuite d'une politique monétaire accommodante. Car les taux de chômage, élevés, « ne devraient pas revenir rapidement à leurs niveaux d'avant la crise ». Si « l'apport de liquidités peut être suffisant pour les industries où les pertes de revenus semblent temporaires, des injections de capitaux propres pourraient être nécessaires pour certaines entreprises insolubles mais essentielles dans la lutte contre la pandémie du Covid-19 ». Ces mesures de soutien ne doivent pas empêcher la réallocation des salariés vers des secteurs économiques en expansion. ■

nucléaire : eh oui, le climat ça compte pour nous.



La preuve : selon les chiffres du GIEC, la production d'électricité par le nucléaire émet en moyenne aussi peu d'équivalent CO₂ que l'éolien et 40 fois moins que celle produite par le gaz.*



orano

Donnons toute sa valeur au nucléaire

Et si on voyait le nucléaire autrement ?

orano.group/ideesrecues

📷 🐦 📘 📺



L'énergie est notre avenir, économisons-la !

*Source : Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (GIEC). Données médianes 2014.

idées & débats



Pinel pour « Les Echos »

Comment Pedro Sánchez compte tirer parti de ses faiblesses



ESPAGNE

La fragilité parlementaire du Premier ministre espagnol a obligé le leader socialiste à élargir ses alliances. Avec des alliés parfois encombrants. C'est le cas de Podemos, dont l'affaiblissement lors des dernières élections régionales pourrait paradoxalement lui laisser les mains plus libres pour mener la politique de reconstruction et la mise en place de futures réformes.

Cécile Thibaud

@CecileThibaud

— Correspondante à Madrid

Pedro Sánchez va-t-il sortir indemne de la crise post-Covid ? La reconstruction s'annonce à haut risque pour le chef du gouvernement espagnol. A la tête d'une coalition fragile entre les socialistes du PSOE et Podemos, il dirige le pays en s'appuyant sur une majorité parlementaire imprévisible où se combinent les intérêts d'une multitude de petits partis nationalistes régionaux, toujours prêts à arracher des avantages pour leurs territoires respectifs.

La question est de savoir si cet alliage hétéroclite pourra longtemps résister aux coups de boutoir de l'opposition des conservateurs du Parti populaire, aiguillonné par Vox à l'extrême droite, alors que le pays s'apprête à basculer d'une crise sanitaire aiguë vers une débâcle économique sans précédent et va devoir mettre en place des réformes douloureuses en faisant des arbitrages budgétaires ardues, alors que l'autorité fiscale indépendante anticipe une chute du PIB de 12 % cette année.

Paradoxalement, les mauvais résultats des élections régionales de dimanche dernier en Galice et au Pays basque viennent d'insuffler un bol d'oxygène à Pedro Sánchez et de

consolider ses positions. « En fragilisant ses adversaires, les urnes apportent une meilleure stabilité au gouvernement, malgré les piètres résultats des socialistes du PSOE et de la débâcle de Podemos », calcule le chroniqueur politique du journal « La Vanguardia » Enric Juliana.

Effectivement, Pedro Sánchez fait coup double. Il va pouvoir à la fois profiter des querelles internes au sein du Parti populaire et de la débâcle électorale infligée à Podemos, qui devrait jouer en sa faveur au sein de la coalition de gouvernement. Avec, à la clé, la perspective d'avoir les mains plus libres pour mener la politique de reconstruction et la mise en place de futures réformes.

Les deux scrutins de dimanche ont, en effet, acté le déclin territorial de Podemos. La formation disparaît complètement du Parlement de Galice et perd la moitié de ses sièges au Pays basque. Ce double échec électoral prive Podemos de sa force de pression au sein de la coalition de gouvernement et devrait simplifier les négociations autour du prochain budget. En même temps, les élections ont aussi mis en porte-à-faux le leader du Parti populaire, Pablo Casado, car en Galice les urnes viennent de renforcer son rival, Alberto Núñez Feijóo, qui devrait avoir plus d'autorité pour imposer ses posi-



Les points à retenir

- Les résultats des élections régionales en Galice et au Pays basque de dimanche dernier ont fragilisé les adversaires de Pedro Sánchez.
- Si le chef du gouvernement espagnol ne peut s'appuyer que sur une coalition fragile au Parlement, la débâcle de son allié de gauche Podemos et les dissensions ravivées au sein du Parti populaire (droite) atténuent le mauvais score du Parti socialiste.
- L'absence de majorité alternative devrait lui permettre de se tourner vers les libéraux de Ciudadanos et d'élargir ses appuis avec des alliances à géométrie variable.
- En ouvrant les débats sur la reconstruction post-Covid-19 à la société civile et en trouvant des appuis dans les administrations régionales et du côté des syndicats comme du patronat, Pedro Sánchez a réussi à reprendre la main.

tions modérées au sein du PP et casser la stratégie de tension constante entretenue par l'équipe dirigeante du parti à Madrid.

Cette nouvelle configuration des forces devrait profiter au leader socialiste pour élargir ses appuis à travers des alliances à géométrie variable, en se tournant vers les libéraux de Ciudadanos qui ont remis le cap vers le centre. « Pedro Sánchez est un malade avec une santé de fer », décrit le politologue Juan Rodriguez Teruel, professeur à l'université de Valence. « Il est en situation instable, mais sa chance c'est qu'il n'y a pas de majorité alternative possible en face, et aucun de ses adversaires n'a intérêt à jouer la carte d'élections anticipées. Il a une quantité de pièces à bouger sur l'échiquier, à lui de savoir s'en servir pour construire une stratégie. »

Tandis que les verrous parlementaires pour voter les accords de reconstruction post-Covid commencent à sauter, le chef du gouvernement a déjà commencé à activer d'autres leviers. Il a trouvé des complexités pragmatiques du côté des administrations régionales, pressées de trouver des soutiens pour la réactivation de leurs économies, ainsi que du côté des syndicats et du patronat qui, malgré leurs différences, ont fait front pour sceller de grands pactes pour la protection de

l'emploi et des entreprises à travers les mécanismes de chômage partiel.

« Le Parti populaire comptait faire pression sur le Parti socialiste pour mettre en évidence sa fragilité parlementaire, mais c'est l'effet inverse qui s'est produit. Pedro Sánchez a su élargir ses appuis et ouvrir les débats de reconstruction à la société civile, décrypte l'analyste Ignacio Molina, chercheur principal au Real Instituto Elcano. Il y a un consensus de fait sur les grandes lignes du projet, en matière de transition verte, de croissance inclusive et de mise en valeur du capital humain. »

Si Pedro Sánchez a réussi à reprendre la main sur le terrain politique national, il doit encore trouver ses marques au sein du jeu européen. « L'Espagne a toujours eu tendance à boxer en dessous de sa catégorie en Europe », admet Ignacio Molina. Nul doute que Pedro Sánchez semble avoir plus d'aisance à Bruxelles que ses prédécesseurs. Mais reste à savoir si ses efforts porteront leurs fruits. L'échec, la semaine dernière, de la candidate espagnole Nadia Calvino à la tête de l'Eurogroupe a fait l'effet d'une douche froide à Madrid. Il est vu par beaucoup comme un mauvais augure et une erreur de calibrage des forces en présence. ■

LE COMMENTAIRE

de Mathilde Lemoine

Il en coûte toujours...

Le « quoi qu'il en coûte » du président de la République, inspiré du célèbre « whatever it takes » de Mario Draghi, est dérangeant, car il accrédite l'idée de ressources illimitées, ce qui est totalement contradictoire avec les contraintes environnementales... notamment. De plus, sa formulation laisse penser que c'est un concept économique, alors qu'il n'en est rien. Un des principes constitutifs de l'analyse économique est le coût d'opportunité. C'est le prix du renoncement. Le coût d'opportunité est lié au choix et au problème d'affectation des ressources.

Le prix payé est souvent le révélateur de ce à quoi nous renonçons pour obtenir un bien ou un service même s'il faut aussi tenir compte des préférences. Par exemple, selon ce principe et compte tenu de l'objectif affiché de réduction des émissions de CO₂, il devrait être

systématiquement moins coûteux de faire un trajet en train qu'en voiture même à plusieurs. Non seulement parce que les émissions de CO₂ associées sont plus faibles, mais aussi parce que la contrainte horaire, l'équipement sanitaire nécessaire et le fait que la gare n'est généralement pas le point d'arrivée représentent un coût pour l'utilisateur.

Laisser penser que le « quoi qu'il en coûte » est un concept économique alimente une confusion dommageable pour l'efficacité de l'action publique. Le fondement économique du conflit résulte de la limitation des ressources. Le recul du PIB, et a fortiori du PIB par habitant, va encore exacerber les tensions sociales même si le « quoi qu'il en coûte » donne l'illusion de ne pas avoir à choisir. L'économiste ne peut pas définir ce qui est le « mieux », car c'est le résultat d'un

choix normatif, il peut en revanche évaluer et appréhender les conséquences de décisions de politiques économiques en mettant en évidence l'incompatibilité des objectifs. Il n'y a pas de « bons » choix éco-

La formule « quoi qu'il en coûte » est trompeuse, car elle met de côté une notion essentielle en économie : le coût d'opportunité.

nomiques, mais des choix d'instruments économiques qui diffèrent en fonction des objectifs. Appliqué à l'économie politique, le concept de coût d'opportunité consiste à « obtenir de meilleurs résultats avec une dépense donnée, ou un

aussi bon résultat avec des dépenses moindres », comme l'énonçait Alfred Marshall.

Soutenir des secteurs qui font face à une concurrence de la Chine et de l'Asie comme producteur de premier plan peut s'expliquer par la préservation des emplois, le maintien de l'employabilité des salariés hautement qualifiés et une volonté de souveraineté en matière de production automobile et aéronautique, mais cela a un coût. Ces subventions ne sont pas utilisées pour autre chose, par exemple pour accompagner le développement de filières de biotechnologies ou d'hydrogène. D'autre part, le coût social en matière de pollution est sous-évalué faute de prix du carbone suffisamment élevé. Certes, le coût de l'argent est nul, voire négatif. Mais cela ne suffit pas à garantir la survie à moyen terme d'entreprises qui doivent faire face à une reconfi-

guration de la demande et de l'offre mondiales. Les taux d'intérêt zéro n'exonèrent pas d'une évaluation du coût d'opportunité de telles subventions. Le calcul des coûts améliore la décision.

Plutôt que de « ressusciter » le Commissariat au Plan, il serait plus « efficace » de créer une task force administrative interministérielle qui pourrait aider à mettre en balance les coûts et les bénéfices des actions de relance envisagées. Les critères de décision seraient alors plus transparents, ce qui améliorerait leur acceptabilité. Certes l'Etat se distingue d'un acteur privé, car il peut obtenir des ressources par la contrainte, mais il doit quand même tenir compte de la rareté et de la compatibilité des objectifs.

Mathilde Lemoine est cheffe économiste du groupe Edmond de Rothschild.

Aux origines de la détestation d'Emmanuel Macron

Réhabiliter le travail, donner à chacun les moyens de son émancipation : ces deux exigences défendues par le chef de l'Etat, et par son Premier ministre, Jean Castex, sonnent creux aux oreilles de beaucoup de Français.

LA
CHRONIQUE
d'Eric
Le Boucher



Jean Castex à peine arrivé à son poste définissait « les engagements du président de la République » par un triptyque : « la promesse d'une société de travail, d'un projet d'émancipation et d'une volonté de retrouver notre souveraineté » (au « Journal du dimanche » du 5 juillet). Pour qui cherche à comprendre les raisons qui expliquent pourquoi Emmanuel Macron fait l'objet d'une large détestation, il faut certes que l'intéressé reconnaisse comme il l'a fait le 14 juillet « des maladresses » et « des phrases sorties de leur contexte » mais il faudrait aussi revenir à ce triptyque parce qu'il est à la racine du rejet.

Il n'est plus l'heure, dira-t-on, de ce questionnement. La crise sanitaire a renversé les priorités, l'urgence n'est pas de recaréner le navire France pour lui permettre d'affronter les ouragans du siècle mais de le sauver du naufrage. Il faut boucher les trous de la vieille coque par tous les moyens, y compris ceux qu'on dénonçait hier comme néfastes, les emplois aidés et les subventions à tout-va. Mais la question de la détestation demeure parce qu'elle souligne les difficultés considérables de la France à sortir de la douillette dégradation dans laquelle elle s'était installée depuis trente ans. Douillette parce que presque tout va encore bien en France, dégradation parce que l'Etat social, trop lourd et inefficace, sombre.

Le travail, premier objet de ressentiment. Les familles françaises se sont tant adaptées au chômage que celui-ci est devenu un moment normal de la vie, qu'être payé à ne rien faire est légitime. Comme le travail lui-même

n'offre plus d'attrait pour les peu qualifiés, qu'il est précaire et peu rémunéré, l'idée macronienne de « redonner du travail » ne coule pas de source. Quel travail ? Où ? Pour combien ? Les réticences dominent.

Le travail n'est plus considéré comme la première activité socialisante et valorisante, tout au contraire. Et les partis de gauche, désertant leur base de départ, ont suivi ce mouvement et ils considèrent que « la vraie vie » est hors-travail, dans les loisirs, la culture ou parfois dans l'engagement de proximité (voir la politique de Mme Hidalgo, la maire des week-ends, à Paris). Faute d'expliquer comment il va revaloriser le travail, dans tous les sens du terme, le macronisme est incompris et repoussé.

Faute d'expliquer comment il va revaloriser le travail, dans tous les sens du terme, le macronisme est incompris et repoussé.

L'idée macronienne de « redonner du travail » ne coule pas de source. Quel travail ? Où ? Pour combien ?

Pis encore pour l'émancipation, une pièce qui a un avers, la promotion sociale, et un revers, la responsabilité individuelle. La France s'est détournée de ce beau principe qui fut à l'origine de sa Révolution pour une raison intellectuelle : la double défaite des libéraux. Ils sont incapables d'expliquer que les inégalités françaises ne sont pas de revenu mais de statut et que les réduire n'est pas une question de moyens budgétaires mais de qualité des prestations. Emma-

nuel Macron a commencé à le faire à l'école, il lui fallait engager cette politique pour l'ensemble du champ social mais les conservateurs (qui se nomment « résistants » pour faire confusion) ont fait bloc et il faut reconnaître qu'ils ont gagné la bataille des idées dans l'espace politique et médiatique. Le social et maintenant l'écologique se mesurent encore et toujours uniquement au niveau de la dépense (voir le Ségur de la santé).

En outre, seconde défaite des libéraux, l'influence américaine dans les débats sur les minorités fait valoir la surdétermination des situations individuelles par le genre auquel on appartient. Le revers de l'émancipation, la responsabilité individuelle, n'a plus de place. Parler de « devoir » vous classe réactionnaire, au mieux.

La souveraineté, troisième volet du triptyque, marque la seule victoire d'Emmanuel Macron : il a réussi à embarquer l'Allemagne sur sa ligne de relance d'une Europe « souveraine ». Le Covid a définitivement montré que les nations sont dépassées, les relocalisations sont en général un trompe-l'œil, la seule bonne réponse est internationale. Les souverainistes nationalistes sont en déroute. Mais le sentiment des Français sur l'Europe reste ambivalent et, ici aussi, les débats français sont cloche-merlesques. En clair, cette grande victoire macronienne ne compte pas.

L'Histoire a troublé l'année, le quinquennat, mais elle n'a pas changé le cours du siècle. La France aujourd'hui pas plus qu'hier ne s'en sortira par des tombereaux de dépenses publiques. L'intuition du président de la République reste la bonne, il doit garder le fil. Mais la détestation ne s'adoucirait que s'il trouve une manière de convaincre que le travail et la compétitivité, l'émancipation et la responsabilité individuelle, l'Europe sont de belles valeurs.

Eric Le Boucher est éditorialiste aux « Echos »



Manifestation contre la loi Travail, en 2017, à Paris. Le travail n'est plus considéré comme la première activité socialisante et valorisante, tout au contraire. Photo Nicolas Tavernier/RÉA

LA REVUE DU JOUR

De la beauté dans la guerre ?

LE PROPOS Traiter du concept de la « beauté » dans une revue sur l'action militaire semble décalé, voire paradoxal. Pourtant, de prime abord diamétralement opposées, ces deux notions ont des intrusions bien réelles. A travers les points de vue de 22 intervenants, la revue du ministère des Armées questionne la présence de la beauté dans le phénomène guerrier en traitant de l'universalité de la beauté, de la possibilité d'une esthétique de la guerre, ou bien encore des rapports entre l'exaltation de la puissance par la beauté dans le phénomène guerrier.

L'INTÉRÊT Comment la représentation esthétique de la guerre s'est-elle imposée avec autant de force dans l'histoire des arts ? A travers les conflits, les communautés ont toujours cherché à s'autoreprésenter sous le prisme de la beauté et dépeindre l'altérité ou l'ennemi à travers sa laideur. Au-delà de la figure des gens de guerre, la beauté de la guerre transparaîtrait aussi dans les infrastructures, les équipements et les techniques militaires. La guerre est ainsi



« Inflexions. La beauté » Ministère des Armées, 207 pages, 13 euros.

pensée comme un art comportant sa propre part de beauté, au-delà de sa finalité.

LA REVUE Revue de sciences humaines et sociales, elle traite des questions liées à l'action militaire. En croisant des réflexions de praticiens et théoriciens, civils et militaires, la revue ambitionne de rassembler des avis divergents, voire contradictoires, afin que chemine la réflexion sur la pratique militaire. —Kenza Halimi

LE MEILLEUR DU CERCLE DES ÉCHOS

Fessenheim, hélas

André-Jean Guérin (ingénieur) et Jacques Treiner (président du groupe d'experts du Shift Project) regrettent la fermeture de la centrale nucléaire alsacienne.

PRIMAIRE DE LA GAUCHE « La centrale nucléaire de Fessenheim (Haut-Rhin) a fermé le 30 juin. [...] Cette décision politique, en effet, trouve son origine dans les primaires de la gauche pour l'élection présidentielle de 2012. Les principaux candidats ayant en ligne de mire le vote écologiste, il s'agissait de faire montre de bonne volonté à leur égard. François Hollande promettait de réduire la part du nucléaire dans la production d'électricité de 75 à 50 % à l'horizon 2025. Pourquoi 50 % ? Ce n'était pas dit dans la chanson... »

UN SYMBOLE « Jean-Bernard Lévy, le président d'EDF, disait pourtant que la centrale fonctionnait bien. [...] Un rapport de l'Autorité de sûreté nucléaire de 2018, aussi : "L'ASN considère que les performances en matière de sûreté nucléaire du site de Fessenheim, dans la continuité des années précédentes, se distinguent de manière favorable par rapport à la moyenne du parc." Il n'y avait donc aucune raison technique pour fermer le site. »

VAGUE VERTE « L'arrêt de Fessenheim est, à tout point de vue, une bêtise insondable. Emmanuel Macron court après Yannick Jadot, avec l'assurance de ne pas pouvoir le rattraper, car la figure charismatique d'Europe Ecologie-Les Verts (EELV) aura jeu facile de dénoncer un symbole, là où lui-même réclame une sortie totale du nucléaire. Les écologistes viennent de remporter de belles victoires dans plusieurs grandes villes. Vont-ils insister pour décarboner à coûts démesurés un secteur qui l'est déjà à 95 %, ou se concentrer sur les dossiers permettant vraiment de se dégager des combustibles fossiles : la rénovation thermique des bâtiments et la mobilité ? »



L'intégralité sur Le Cercle
lesechos.fr/idees-debats/cercle

DANS LA PRESSE ÉTRANGÈRE

Etats-Unis : quand le politiquement correct fait des ravages

The New York Times

● Aux Etats-Unis, Steven Pinker occupe un rôle très rare dans la société : c'est un intellectuel célèbre, écrit le « New York Times ». Pourtant, le psychologue, linguiste et auteur, suivi par plus de 600.000 personnes sur Twitter, est rapidement devenu la cible d'une partie de l'opinion publique américaine. Partant de six de ses tweets datant de 2014 et d'une phrase dans un livre de 2011 sur un déclin de la violence raciale, ses détracteurs l'accusent de minimiser les injustices raciales et de noyer la voix de ceux qui souffrent de sexisme et racisme, rapporte le « New York Times ». Une lettre, signée par 550 universitaires, appelle à le révoquer de la Société des linguistes américains. Demande rejetée par la Société qui a déclaré que sa mission n'était pas de contrôler les opinions de ses membres, ni leur expression.

Le professeur a laissé entendre que l'insistance de la gauche à interdire certains sujets a contribué à la montée de la droite. Il a décrit ses détracteurs comme des « policiers de la parole » qui « ont parcouru (ses) écrits pour trouver des lignes et des adjectifs offensants », rapporte le quotidien américain. Les accusations d'insensibilité raciale ne sont pas rares dans le climat actuel. Une vague de bien-pensance américaine, moralisatrice mais qui se défend de vouloir censurer, prend de l'ampleur sur Twitter et dans les milieux universitaires et d'édition. Cette semaine, Bari Weiss, rédactrice et éditrice au sein de la rubrique opinion du « New York Times », a démissionné du journal, accusant un « environnement illibéral » au sein de la rédaction et sur Twitter. Ce mois-ci également, 153 intellectuels et écrivains – dont beaucoup de libéraux politiques – ont signé une lettre dans « Harper's Magazine » qui critiquait le climat intellectuel qu'ils qualifient d'« intolérant » et de « contraignant ». —K.H.

opinions

Faites suivre votre journal
sur votre lieu de vacances :
serviceclients@lesechos.fr



LE POINT DE VUE

de Pascal Canfin
et Sabine Nallinger

L'une des leçons que nous pouvons tirer de la crise du coronavirus est qu'une partie des entreprises, politiques et société civile européennes veut une relance verte, en phase avec les ambitions climatiques européennes. Il ne s'agit pas d'appliquer un vernis vert. Elles ont déjà commencé à aligner leurs modèles économiques avec les accords de Paris. Elles ont donc besoin de décisions politiques qui les aideront à rester sur la voie d'une transition fiable et concrète vers la neutralité climatique.

Les déclarations fortes de la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, ont démontré que le Pacte vert, l'un des projets phares de la Commission, sera au cœur du plan de relance européen. L'ambition d'agir pour la lutte contre le dérèglement climatique existe bel et bien, mais comment faire en sorte d'aller plus vite et plus loin pour la traduire en neutralité climatique en 2050 ?

Le plan de relance européen doit avoir pour moteur le Pacte vert afin d'accélérer la transition vers l'énergie et la mobilité propres et les bâtiments durables. Pour ce faire, nous devons nous assurer que le plan de relance permettra de réduire de manière significative le déficit « d'investissement climat » et d'utiliser la taxation pour le financement durable, à la fois comme guide et comme moteur de la transformation de notre économie.

Investir dans l'innovation

Aujourd'hui, le Pacte vert doit être une réussite pour les entreprises européen-

Du vert dans le plan de relance européen

nes. Le défi consiste à les financer. Que ce soit pour les secteurs du bâtiment, de l'automobile ou de la mobilité, nous devons augmenter massivement les investissements dans les solutions écologiques existantes.

Pour atteindre nos objectifs climatiques, nous devons faciliter pour les entreprises européennes l'investissement dans les solutions innovantes : les technologies à faibles émissions, les énergies renouvelables ou l'hydrogène propre.

Nous avons une occasion unique de construire un chemin crédible et ambitieux vers la neutralité climatique et une économie circulaire.

Les investisseurs du monde entier ont exprimé leur appétence pour une reprise verte. Ils sont prêts à investir dans les technologies vertes car ils savent qu'en Europe, l'horizon est clair : un objectif de neutralité climatique d'ici à 2050. La transition ne réussira pas sans eux. Le dialogue est ouvert et doit se poursuivre avec les entreprises afin d'atteindre les objectifs climatiques ensemble.

Moteur franco-allemand

Un plan de relance qui met l'Europe sur la bonne voie pour faire face, à la fois, à la crise sociale et économique issue du

Covid-19, et à la crise climatique, repose sur un leadership politique franco-allemand audacieux. Le premier test est imminent. Les 17 et 18 juillet, lors de la réunion du Conseil de l'Union européenne, les chefs d'Etat suivront-ils l'impulsion franco-allemande ?

En second lieu, nous devons définir une voie claire pour atteindre notre objectif commun en 2050. Un objectif intermédiaire de réduction d'émissions de gaz à effet de serre en 2030 dans la loi Climat discutée à l'automne au Parlement européen sera un défi majeur pour la présidence allemande.

Enfin, la manière dont nous finançons la transition doit être une priorité dans l'agenda politique allemand. Les Etats membres doivent investir dans des solutions qui accéléreront la transition vers une mobilité à zéro émission, développer un mécanisme de financement pour la rénovation du secteur du bâtiment et financer le déploiement des énergies renouvelables et de l'hydrogène propre.

Nous avons une occasion unique de construire un chemin crédible et ambitieux vers la neutralité climatique et une économie circulaire, de sortir plus forts de cette crise et d'accélérer la transition. Tout cela ne sera possible que si nos chefs d'Etat saisissent l'occasion de la prochaine réunion du Conseil, ce vendredi.

Pascal Canfin est président de la commission de l'Environnement au Parlement européen.

Sabine Nallinger est directrice générale de la Fondation 2°.

LE POINT DE VUE

de Paul Chiambaretto,
et Emmanuel Combe

Présenté comme une contrepartie environnementale aux prêts reçus par Air France, l'arrêt des lignes aériennes domestiques pour lesquelles existe une alternative ferroviaire de moins de 2 h 30 conduit à la suppression d'un mode de transport concurrent du TGV : l'avion. Le gain environnemental d'une telle restriction compensera-t-il l'atteinte possible à la concurrence et au choix du consommateur ? A vrai dire, la question n'a pas été posée en ces termes jusqu'ici, faute d'une véritable analyse coût/bénéfices.

Du côté des bénéficiaires, l'arrêt des trois lignes aériennes Bordeaux-Paris, Lyon-Paris et Nantes-Paris, opérées principalement par Air France, aura pour effet de réduire les émissions de gaz à effet de serre. De combien ? Sur la base du calculateur de la Direction générale de l'aviation civile, on peut estimer que la baisse annuelle des émissions sera de l'ordre de 63.000 tonnes, sur un total des émissions de la France de 441 millions de tonnes en 2019. Le bénéfice environnemental représente donc 0,014 % des émissions totales françaises et 0,046 % des émissions totales du secteur des transports.

Ce gain paraît donc de prime abord bien maigre en valeur absolue. Il pourrait également être altéré par le fait qu'une partie des clients de l'avion vont se reporter sur la voiture ou le car, au lieu du train dont les prix pourraient augmenter.

Hausse des prix

Qu'en est-il du coût résultant de la réduction de la concurrence ? L'interdiction s'impose également aux nouveaux entrants dans l'aérien et revient donc à supprimer une alternative au TGV. On

Concurrence : la suppression des vols intérieurs est une erreur

peut donc craindre un impact négatif pour les consommateurs, notamment aux heures et périodes de pointe, et ce pour au moins trois raisons.

Tout d'abord, il existe bien un certain degré de substituabilité entre le train et l'avion, à l'image de ce qui apparaît pendant les grèves d'Air France ou de la SNCF, entraînant à chaque fois un report partiel de la demande sur l'autre mode de transport. Ensuite, même si la situation peut évoluer à la faveur de l'ouverture du rail à la concurrence à la fin de 2020, la SNCF est pour l'heure le seul opérateur ferroviaire à grande vitesse sur les lignes concernées.

Enfin, si certaines lignes à grande vitesse sont déjà proches de la saturation (en particulier entre Lyon et Paris), il paraît difficile d'augmenter les capacités du transport ferroviaire sur une ligne comme Bordeaux-Paris pour absorber les 520.000 passagers annuels qui optent pour l'avion. A offre constante, le report d'une partie de la demande de l'avion vers le train risque donc de se traduire par des hausses de prix. De plus, la hausse du prix va venir rationner la demande et avoir ainsi des effets antiredistributifs, en pénalisant les citoyens les moins aisés.

Décisions inefficaces et liberticides

Sous son apparence anecdotique, la décision d'interdiction des vols soulève donc des enjeux majeurs. Ces enjeux ne peuvent être traités par le droit de la concurrence : il n'y a pas de pratique anticoncurrentielle puisqu'il ne s'agit pas d'une décision d'entreprise.

Il faut donc s'en remettre au règlement européen 1008/2008 et à son article 20, qui autorise sous conditions un

Etat membre à limiter ou refuser des droits de trafic, pour remédier à des « problèmes graves en matière d'environnement ». Outre la gravité, le règlement énonce que la restriction doit être limitée dans le temps et qu'elle ne doit pas aller au-delà du nécessaire.

Il paraît difficile d'augmenter les capacités du transport ferroviaire sur une ligne comme Bordeaux-Paris pour absorber les 520.000 passagers annuels qui optent pour l'avion.

Jusqu'où est-on prêt à priver une partie de la population de l'accès à certains biens pour protéger l'environnement ? Il est important de répondre à cette question en procédant à une évaluation des gains et des coûts, tant économiques qu'environnementaux, d'une mesure d'interdiction, surtout si elle venait à se généraliser à d'autres lignes aériennes ou à d'autres marchés. Faute de quoi, le risque est que, demain, au nom de l'impératif environnemental, on prenne des décisions inefficaces et liberticides pour les consommateurs comme pour les citoyens.

Paul Chiambaretto, professeur à Montpellier Business School, est directeur de la Chaire Pégase.

Emmanuel Combe, professeur à Skema Business School, est vice-président de l'Autorité de la concurrence.

La condition féminine, clé des problèmes écologiques de demain

LA CHRONIQUE

de Jacques Attali



Une des dimensions les plus intéressantes des nouvelles prévisions de démographie mondiale, publiées cette semaine par « The Lancet », est de rappeler que rien n'est irréversible, à condition de trouver les bons leviers et de se donner les moyens d'agir sur eux.

Et rien ne paraît plus irréversible que la démographie : jusqu'ici, il était couramment admis que la population du monde atteindrait inexorablement 12 milliards en 2100, ce que la planète ne supporterait pas, ni en terme énergétique, ni en terme alimentaire. Peu d'experts voulaient admettre que cette prévision était très incertaine et qu'il était même possible d'agir pour en changer radicalement les résultats.

Garantie du déclin

La nouvelle étude anglaise montre d'abord que, en réalité, la population mondiale ne dépassera pas 9,7 milliards d'humains à la fin du siècle, nombre qu'elle atteindra dès 2064, pour redescendre à 8,8 en 2100 ; soit 3 milliards de moins que prévu jusque-là.

Une population qui sera aussi plus âgée que prévu, avec 2,4 milliards de personnes âgées de plus de 65 ans et 1,7 milliards de moins de 20 ans.

Les 5 pays les plus peuplés seront alors l'Inde avec 1 milliard, la Chine avec 732 millions, les Etats-Unis avec 336 millions, le Pakistan et le Nigeria. Parmi ces 5 pays, seuls le Pakistan avec 248 millions et le Nigeria avec 791 millions (contre 206 aujourd'hui) auront une population supérieure à celle d'aujourd'hui.

Ceux qui croient ou espèrent encore que la Chine sera une superpuissance tout au long du XXI^e siècle devraient s'inquiéter de voir la population de ce pays diminuer de moitié et vieillir avant de devenir riche, ce qui est la garantie du déclin.

Par contre, à la fin du siècle, la population de certains pays, surtout en Afrique (et pas seulement au Nigeria), sera toujours en croissance. Par exemple, celle de l'Egypte passera de 96 à 199 millions. Alors que celle de la Turquie, qui sera passée de 80 à 101 millions, aura commencé de décroître en 2068.

Tout cela tient évidemment à la chute du nombre d'enfants par femme, qui s'accélère.

Dès 2050, 151 pays auront un taux de fertilité inférieur au taux de remplacement. Au point que, d'ici à la fin du siècle, la population de 23 pays sera inférieure de plus de moitié à celle d'aujourd'hui, dont la Chine, le Japon, la Thaïlande, l'Italie et l'Espagne ; la Russie sera passée de 146 à 109. Pour la France, la population maximale de 70 millions sera atteinte en 2046, pour descendre à 67 en 2100. En Allemagne, elle sera maximale en 2035 avec 85 millions, pour descendre à 66, soit moins que la France.

Politiques d'immigration et politiques sociales

Beaucoup de ces résultats dépendront évidemment des politiques d'immigration et des politiques sociales. En particulier, si l'humanité tout entière se donne les moyens d'atteindre les objectifs des Nations unies en matière d'éducation des filles et de contraception, la population mondiale ne sera plus que de 6,9 milliards en 2100 ; soit 2 milliards de moins que dans le scénario principal et même moins qu'aujourd'hui. Dans ce scénario, la population de tous les pays déclinera. Le Nigeria lui-même dépassera à peine 400 millions d'habitants, soit seulement le double d'aujourd'hui. La Russie, par exemple, passera de 146 à 86. L'Italie passera de 60 à 27. En France, la population descendra à 60, comme en Allemagne.

C'est par la libération des femmes des contraintes patriarcales que passent la réduction de l'impact écologique et même la survie de l'humanité.

On retrouve là une constante de toutes les analyses sur le développement : c'est par la libération des femmes des contraintes patriarcales, par leur accès à la contraception, à l'éducation secondaire et supérieure, par l'égalité entre les hommes et les femmes en matière de droits sociaux et par la parité réelle dans tous les lieux de travail et de pouvoir, en particulier en Afrique, que passent la réduction de l'impact écologique et même la survie de l'humanité. Une humanité moins jeune, mais mieux formée et en meilleure santé. Une humanité plus juste, ne perdant plus le formidable potentiel de la moitié de ses membres.

Le combat féministe en Afrique est la clé des problèmes de la planète. Qui s'en préoccupe ? ■

L'ACTUALITÉ DES THINK TANKS

Pour une taxe carbone au juste prix

La France projette d'atteindre un niveau zéro d'émissions nettes de gaz à effet de serre à l'horizon 2050. Cet objectif, qui signifie un solde nul entre les émissions nationales et l'absorption dans les puits de carbone, est loin d'être atteint.

Matthieu Glachant et Caroline Mini proposent d'étudier l'effet de la tarification du carbone, sur la compétitivité industrielle. Une augmentation du prix du carbone peut avoir différents effets. Les études montrent qu'une augmentation de 4,3 % induit un redéploiement des salariés vers les secteurs plus économes en énergie, tandis qu'une augmentation de 10 % de ce prix conduit à la diminution de 1,7 % de la productivité totale des facteurs.

Par ailleurs, lorsqu'il y a un différentiel de 10 % dans le prix de l'énergie entre deux pays, les investissements directs étrangers vers le pays où l'énergie est moins chère augmentent de 3,3 %. La compétitivité des industries françaises, alors même qu'il y a beaucoup d'asymétries des politiques climatiques à l'échelle européenne et mondiale, peut en être affectée et les secteurs industriels restructurés, d'où la nécessité d'une approche globale.

— **Kenza Halimi**

Quand le carbone coûtera cher. L'effet sur la compétitivité industrielle de la tarification du carbone

de Matthieu Glachant et Caroline Mini, La Fabrique de l'industrie et Presse des Mines, 81 pages.

le grand entretien



Martin Bureau/AFP

« Je ne crois pas au retour des “gilets jaunes” »

JÉRÔME FOURQUET

Directeur du département « opinion et stratégies d'entreprise » de l'IFOP

Propos recueillis par **Pierre-Alain Furbury** et **Lucie Robequain**

Emmanuel Macron dit vouloir tracer un nouveau chemin. Son discours du 14 juillet en porte-t-il la marque ?

Il y avait déjà eu une promesse de réinvention et de changement en profondeur après la crise des « gilets jaunes », et manifestement les Français n'ont pas vu la différence entre le Macron d'avant et celui d'après. On peut penser qu'il en sera de même après cette crise. L'axe de sa politique est maintenu, et l'arrivée de Jean Castex constitue un changement dans la continuité. A sa décharge, il est très difficile de se réinventer, même quand on est un jeune président. Il est si exposé depuis trois ans, que tous les Français se sont forgé une opinion qui s'est cristallisée.

Compte tenu de l'ampleur de la crise, le « monde d'après » sera-t-il radicalement différent de celui d'avant ?

Jusqu'à présent, cette crise du Covid-19 n'a pas fonctionné comme un moment de bascule, mais comme un catalyseur des tendances déjà à l'œuvre dans la société : la digitalisation, l'attrait pour le local ou la sensibilité à la question environnementale par exemple. Ces évolutions sont par ailleurs loin de concerner tout le monde. Sans être insensible à l'avenir de la planète, une partie de la population, plus modeste, reste réticente aux injonctions – surtout venues d'en haut – qui la montrent du doigt comme étant responsable du trou de la couche d'ozone, alors qu'elle a le sentiment que d'autres le sont bien davantage qu'elle. A l'avenir, ces tensions culturelles et politiques risquent de s'exacerber. Elles ne sont pas sans rappeler celles entre la France des « gilets jaunes » et la France des métropoles.

La reconnaissance que les Français ont exprimée à l'égard des premières et deuxième « lignes » est-elle pérenne ?

Dans un premier temps, la crise a fonctionné comme un antidote à la fragmentation. Tout le monde a fait bloc pour reconnaître et applaudir les soignants ou les caissières. Le sentiment collectif s'en est trouvé renforcé. Même s'il en reste quelque chose – l'hommage qui leur a été rendu le 14 juillet en témoigne –, ce phénomène ne me semble pas durable. L'histoire pourrait se répéter. Ainsi, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, les mineurs avaient été placés sur un piédestal car le charbon était alors vital pour le pays. Une affiche proclamait : « Mineur, le sort du pays est entre tes mains. » Deux ans plus tard, en 1947-1948, des grèves insurrectionnelles ont éclaté dans tous les bassins miniers parce qu'on était en train de leur reprendre tous

leurs avantages. On peut hélas craindre qu'une même ingratitude se manifeste demain.

Pourquoi un tel pessimisme ?

D'abord parce que ces fameuses premières et secondes lignes sont plus hétérogènes que ne l'étaient les mineurs à l'époque : il n'y a pas ce sentiment d'appartenance à un groupe commun, qui donne un poids politique. Et même si quelques entreprises vont donner des primes, ce sera loin d'être le cas partout. Les plus syndiqués, à savoir le personnel hospitalier, ont récolté les fruits du Ségur de la santé. Mais les caristes, les chauffeurs routiers, les caissières ou les éboueurs risquent de ne pas bénéficier de la reconnaissance durable de la nation. Le côté tragique et grinçant de l'histoire serait d'ailleurs que la crise pousse à accroître, par exemple, le processus d'automatisation des caisses dans les supermarchés pour améliorer la rentabilité et diminuer le risque sanitaire.

« La crise a réactivé le sentiment, très ancré dans la tête des Français depuis la crise de 2008, que quand le politique veut, il peut. »

« Le sujet c'est la représentation ; y a-t-il aux manettes des gens qui nous ressemblent ? »

Cette crise renforce-t-elle la tentation populiste ?

V^e République oblige, il peut être grisant pour le président de la République de se poser en sauveur de la nation en déversant des centaines de milliards pour étouffer la crise. Mais ce « quoiqu'il en coûte » peut avoir un effet boomerang. La crise a réactivé le sentiment, très ancré dans la tête des Français depuis la crise de 2008, que quand le politique veut, il peut. La conséquence, c'est que toutes les fins de non-recevoir seront à l'avenir perçues comme étant la preuve que le pouvoir « ne veut pas » et nourrit des arrière-pensées politiques ou défend les intérêts financiers du « système ». Cette croyance dans un volontarisme politique s'imposant sur la réalité économique est très française... mais contribue à alimenter une forme de populisme.

Comment analysez-vous le phénomène Didier Raoult ?

Didier Raoult s'est engouffré sur un autre terrain propice au populisme : la faible confiance dans la parole publique, écornée, durant cette crise, par l'affaire des masques.

Il a profité du fait que, dans une période de crise aiguë, on aime les sauveurs. Surfant sur l'insuffisante réaction des pouvoirs publics, il a parfaitement su opposer ceux qui parlent et ceux qui font. Il a aussi joué l'opposition Paris-province, la France d'en bas contre celle d'en haut, le bon sens contre les élucubrations vaporeuses des crânes d'œuf. Cette polémique sur la chloroquine, et Didier Raoult polarise la société française sur la même ligne de clivage que celle des « gilets jaunes ». Ce n'est pas un hasard s'il recueille une audience forte chez les sympathisants du RN, des Insoumis et ceux qui s'étaient reconnus dans le mouvement apparu à l'automne 2018.

Peut-on lui imaginer un avenir politique ?

Je suis sceptique. Comme Jean-Marie Bigard, Michel Onfray ou Eric Zemmour, Didier Raoult renvoie à la recherche d'une figure nouvelle et hors système. Il est le symptôme d'un vide. Mais une chose est de prendre la lumière à un moment et une autre est de construire dans la durée. Les « gilets jaunes », les « bonnets rouges » ou Nuit debout l'ont montré : on est sur quelque chose de très éruptif et qui a beaucoup de peine à s'inscrire dans la durée. Pour structurer un mouvement, il faut de l'abnégation et du professionnalisme. Emmanuel Macron a certes réussi à faire du dégagement par le haut. Mais deux ans avant la présidentielle, il était déjà en chemin, travaillait ses réseaux, levait des fonds, construisait sa machine. Le chef de l'Etat semble d'ailleurs pleinement conscient du danger qui existe et de cette marmite qui bout, puisqu'il s'emploie à la vider, même si ses stratégies ne sont pas toujours très adroites.

La rentrée sociale de septembre sera-t-elle particulièrement mouvementée ?

La météo sociale est quelque chose de compliqué à anticiper, et il faut être prudent. Mais je ne crois pas à un mouvement social massif. Ni à un retour des « gilets jaunes ». Le moment me semble passé : les leaders sont retombés dans l'oubli et les gens sont fatigués. Si quelque chose doit surgir, je pense plutôt à des bouffées de violence sporadiques des « première et deuxième lignes » qui, avec l'avalanche de plans sociaux, pourraient se sentir comme les dindons de la farce. D'autant que les « gilets jaunes » ont montré que la casse paye. Mais la fragmentation me semble un frein à une éventuelle coagulation : infirmiers, policiers et caissières n'ont pas d'intérêts communs. Habituellement ce n'est d'ailleurs pas au pic des crises qu'émergent le plus de mouvements sociaux. La crise tétanise les revendications et douche les ardeurs. Mais elle peut nourrir la colère sourde, qui éclate plutôt dans un second temps, quand les choses vont un peu

mieux et que les gens réclament leur part de croissance.

Des conventions citoyennes, comme celles sur le climat, peuvent-elles permettre de résoudre la crise démocratique ?

Ce processus de maturation peut être utile. Mais on ne règle pas la crise démocratique et la défiance très profonde avec ce type d'outils. Les villes qui pratiquent la démocratie participative n'ont pas eu des taux de participation plus mirifiques que les autres aux municipales. Le sujet c'est la représentation ; y a-t-il aux manettes des gens qui nous ressemblent ? Ont-ils une capacité à agir pour nous et à changer nos vies ? Mais le système est un peu autobloquant : la présidentielle est un énorme shoot collectif suivi d'une gueule de bois de plus en plus rapide et de plus en plus violente. On fonde beaucoup d'espoir dans un homme providentiel et en

Son parcours

- Politologue français, Jérôme Fourquet occupe le poste de directeur du département « opinion et stratégies d'entreprise » de l'institut de sondages IFOP.
- Une large part de ses travaux porte sur l'extrême-droite et, plus largement, sur les comportements et attitudes politiques en lien avec les religions, l'immigration et les questions d'identité.
- Il est également expert en géographie électorale. Son ouvrage, « L'archipel français : naissance d'une nation multiple et divisée » lui a valu le prix du livre politique 2019.

Son actualité

- Jérôme Fourquet vient de publier « En immersion », un ouvrage écrit en collaboration avec Marie Gariazzo qui décrypte les conséquences du confinement sur la société française. Durant cette période très particulière, les auteurs ont réalisé une série d'enquêtes quantitatives visant à évaluer le niveau d'inquiétude de la population, son jugement sur l'action des pouvoirs publics et la façon dont ont été appliquées les consignes sanitaires.
- L'Ifop a également déployé, avec « Le Point » et la Fondation Jean-Jaurès, un dispositif d'observation au long cours de Français d'origines diverses, et ce pendant plusieurs semaines.

quelques mois on s'aperçoit que sa capacité d'action est limitée. Ceci dit, je souhaite bon courage à celui ou celle qui proposera de ne plus élire le chef de l'Etat au suffrage universel !

Jean Castex peut-il réconcilier Paris et la province ?

Etre tout le temps sur le terrain et avoir l'accent du Midi peut porter quelques fruits. Jean Castex coche un certain nombre de cases que d'autres ne cochent pas, à commencer par Emmanuel Macron. Mais ça ne fera pas tout. C'est une condition nécessaire mais pas suffisante. L'essentiel, c'est le fond. S'il annonçait avec l'accent qu'il imposait la réforme des retraites par la procédure du 49-3, cela ne passerait pas. Les Français le jugeront aux actes, ce qu'il a d'ailleurs bien compris, si l'on en juge par la teneur de son discours de politique générale.

Edouard Philippe peut-il devenir l'homme providentiel de l'électorat de droite ?

Beaucoup va dépendre de lui et de ce qu'il veut faire. Mais je pense qu'il a conscience qu'une partie de sa popularité tient à une forme de loyauté. Les gens l'ont apprécié parce qu'il faisait le job sans planter de couteaux. Le contraire d'Edouard Balladur en 1995 face à Jacques Chirac. Cela limite fortement sa capacité à devenir demain « le Macron de Macron ». Pour qu'il se lance avec une certaine légitimité dans la présidentielle, il faudrait qu'Emmanuel Macron ne soit pas en situation de se présenter et/ou que la droite soit toujours très divisée. Ce n'est, certes, pas acquis mais, en même temps, le paysage électoral n'est pas stabilisé. Il suffit pour s'en convaincre d'observer la déconjonction entre un PS et LR qui tiennent les villes, quoi qu'on en dise, et un duel entre Le Pen et Macron au niveau national dans les sondages.

La présidentielle de 2022 se jouera-t-elle forcément sur le segment droit ?

De facto, le centre de gravité des macroniens s'est déplacé à droite. Emmanuel Macron n'a donc d'autre choix que d'aller au bout de cette démarche. Mais il lui faut compter avec le risque d'une éventuelle alliance entre les écologistes et le PS, par exemple autour d'Anne Hidalgo, qui a une carte à jouer sur le papier – une femme, issue de l'immigration, qui incarne parfaitement l'alliance rose-verte. Le « en même temps » saison 2 consistera à parler à l'électorat d'Edouard Philippe mais aussi à marquer des points sur l'écologie, pour affaiblir ses adversaires sur l'autre flanc. Pour reprendre une formule d'Alain Minc, la clef, pour Emmanuel Macron, qui plus est dans un contexte de crise économique sans précédent, est d'être en tête du « cercle de la raison », au 1^{er} tour pour s'imposer face à Le Pen au second. ■

LES PEUPLE SE REBIFFENT

4/14



Les affranchis



Emmanuel Macron a interdit à Alexis Kohler, secrétaire général de l'Élysée, de tenter quoi que ce soit pour mettre un terme à l'occupation de l'Odéon par les artistes qui le retiennent en otage.

Le pince-sans-rire Marc Guillaume, secrétaire général du gouvernement et le sobre Jean Maïa, secrétaire général du Conseil constitutionnel, tous deux anciens du Conseil d'Etat, venaient d'entrer dans le bureau de Laurent Fabius, Président du Conseil constitutionnel, également issu de ce même Grand Corps.

Ils étaient tous familiers de ces lieux puisque le juge constitutionnel est installé dans l'aile dite « Montpensier » du Palais-Royal, cependant que le juge administratif occupe le bâtiment central.

Surtout, quoique de génération différente, ils étaient du même monde : cette aristocratie républicaine qui se recrute parmi les meilleurs à la sortie de l'ENA et regarde le reste de l'univers non sans une certaine condescendance.

Le bureau lumineux, de style néoclassique, tout plein de dorures, donnait sur la terrasse et les jardins du Palais Royal par cinq grandes portes-fenêtres.

Fabius pria ses jeunes collègues de bien vouloir s'asseoir autour d'une petite table basse dans les fauteuils et le canapé. « L'Élysée et Matignon se font attendre », lâcha, courroucé, l'hôte des lieux, car Jean Castex et Alexis Kohler devaient se joindre à eux mais ils n'étaient pas là.

Pour meubler, Marc Guillaume fit son avantageux : « Peut-être sont-ils en train de marcher sur les pas d'une courtisane à l'air ébrié. » Fabius était de la rue d'Ulm. On ne la lui faisait pas. Il reprit : « Hélas, nous ne sommes plus au temps du "Neveu de Rameau". Il y a bien longtemps qu'on ne voit plus au Palais Royal de jeunes godoleureux trousseur d'accortes prostituées. » « Seulement des vieux conseillers d'Etat censurer de mauvais décrets », dit Marc Guillaume. Et tout le monde de rire, heureux d'être à la fois si intelligents, si cultivés, si spirituels et du Conseil d'Etat, c'est-à-dire de l'élite de l'élite. Tout le monde sauf Fabius car il n'entrait pas dans sa nature de rire.

Un huissier ouvrit la porte et introduisit Kohler, également grand, également mince, également austère, également énarque. Mais pas du Conseil d'Etat. Autant dire autodidacte. A sa suite entra le pantagruélique maire de Prades, dans les Pyrénées-Orientales, et néanmoins Premier ministre.

Fabius ne se leva pas et leur indiqua d'une main lasse et d'un sourcil froncé les fauteuils où s'asseoir, et qu'il était cavalier d'arriver en retard chez le huitième (il y tenait) personnage de l'Etat.

Car Fabius était très à cheval sur les préséances et les honneurs. Il avait été député, ministre du Budget, Premier ministre, président de l'Assemblée, ministre des Affaires étrangères, président du Conseil constitutionnel. Mais il n'avait jamais été président

de la République. Cela le minait. L'histoire, pensait-il maussade, retiendrait Jaurès, Blum, Mendès-France, Mitterrand, peut-être Jospin, son vieil ennemi, à cause des 35 heures, mais, lui, il disparaîtrait dans les limbes de l'oubli, parmi la centaine de présidents du Conseil des III^e et IV^e Républiques et des 24 Premiers ministres de la V^e. Bien sûr, il avait été, à 38 ans, le plus jeune occupant de Matignon depuis 1958. Malheureusement, l'élection d'Emmanuel Macron à 39 ans à la présidence de la République avait même effacé cette prouesse. Le pire, à ses yeux, était d'avoir été devancé par tant de médiocres. Par quel fâcheux effet de la fortune, lui, si supérieur en tout, avait-il été inférieur à eux ? Au moins, qu'on ait avec lui les égards de son rang !

Comme un maître d'école parle au mauvais élève, il dit sèchement à Kohler : « Je vous écoute. Et soyez bref, je vous prie. »

Le secrétaire général de l'Élysée, peu enclin aux émotions et économe d'expression, décrit la situation à la pointe sèche : « Vous savez que le président est, disons, retenu à l'Odéon. » « A l'insu de son plein gré », dit Marc Guillaume pour détendre l'atmosphère. Mais le terrain était lourd.

Kohler reprit : « Il a la situation en main. Nous pourrions l'exploiter en quelques minutes. Un commando du GIGN est sur le qui-vive. Le plan de l'opération est prêt. Mais il ne le souhaite pas. Il n'est donc pas "empêché" au sens de l'article 7 de la Constitution. Et il n'y a pas lieu que le gouvernement saisisse le Conseil constitutionnel pour demander l'intérim du président du Sénat. Le président n'a pas l'intention non plus, à ce stade, de recourir à l'article 21 de la Constitution, c'est-à-dire à la suppléance par le Premier ministre. »

Fabius commenta, toujours aussi peu aimable. « Merci de cet exposé. A moins que j'aie mal lu la Constitution, il ne me semble pas qu'il revienne au secrétaire général de l'Élysée de statuer sur les questions évoquées ici. Je ne me rappelle pas que l'existence même du secrétaire général figure dans la Constitution. » Kohler resta de marbre face à cette attaque en piqué. « C'est à Monsieur le Premier ministre qu'il revient de s'exprimer », poursuivit Fabius.

Jean Castex avait eu du mal à s'asseoir dans ces fauteuils étroits où il était tout engoncé. Et puis, il digérait un repas copieux et bien arrosé. Il s'aperçut d'ailleurs qu'il avait un peu d'œuf mimosa sur sa cravate et de bœuf en daube sur son pantalon.

Il n'osait plus, désormais qu'il était à Matignon, nouer sa serviette autour du cou comme on faisait dans les banquets républicains de son Gers natal. « Je me range en tout point au propos de Monsieur le secrétaire général », déclara-t-il sobriement en roulant légèrement les R, comme chez lui dans le pays vicois. « Je considère qu'il n'y a pas lieu de saisir le Conseil d'un cas d'empêchement. » « Et puis, on ne va pas laisser le gros Larcher entrer à Matignon tout de même, ajouta Guillaume en rigolant, il ne pourrait même pas monter l'escalier, il faudrait l'hélicoptère. » Castex rit. Mais il fut bien le seul.

Fabius leva la séance. Pour une fois qu'un événement passait à sa portée – le premier empêchement de l'histoire de cette République. Quelle poisse ! Et puis jouer un mauvais tour à ce petit prétentieux de Macron, quel bonheur ! Mais Fabius n'avait pas dit son dernier mot. Ce n'était pas au vieux manœuvrier, qui avait pratiqué la « combinaison » pendant quarante ans au PS, qu'on allait en remonter. Il raccompagna ces jeunes gens jusqu'au grand escalier et retourna à son bureau appeler Larcher pour conspirer avec lui.

En descendant lesdits escaliers, Castex, géant débonnaire qui aurait pu jouer Porthos dans une adaptation des « Trois Mousquetaires », flanqua une bourrade dans les côtes de Kohler et lui dit avec son accent du Sud-Ouest : « Tu as compris que vous êtes dans ma main, les amis ! » Autant Edouard Philippe et Alexis Kohler avaient été inséparables, issus de la même fabrique à hauts fonctionnaires sérieux et conformistes, anciens militants rocar-

Jouer un mauvais tour à ce petit prétentieux de Macron, quel bonheur !

Fabius n'avait pas dit son dernier mot.

diens, voyant le monde et l'action publique de la même façon, autant Castex venait d'ailleurs. Bien sûr il était énarque, bien sûr il était des Grands Corps (dans la Macronie, hors d'eux point de salut). Mais il ne se vivait pas comme le rempart contre le déconcomètre politique, le gardien du temple budgétaire, le croisé de la rigueur. Pour leurs contempteurs, Philippe et Kohler avaient « Bercyfié » le pauvre Macron (autrement dit, l'avaient soumis au diktat du ministère du Budget), l'avaient technocratés, juppésés en quelque sorte et cela aurait mal fini car ils ignoraient tout du peuple. Alors que Castex, c'était le peuple. Il sentait bon le foie gras et le cul des vaches. Il était de la famille Pompidou et Chirac, les autres de l'espèce Giscard. Castex avait la rondeur du Sud-Ouest, Philippe le Havrais (ville à forte imprégnation huguenote) et Kohler, l'Alsacien, la raideur du Nord-Est. La géographie est imparable.

Kohler, l'homme du président, regarda Castex effrayé. Celui-ci partit d'un grand éclat de rire : « Tu as eu peur, hein ! Tu crois que je vais demander l'empêchement ? Allez, je vais plutôt botter le cul de Darmanin. On ne va pas laisser ces abrutis de l'Odéon nous emmerder 24 heures de plus. Qu'Emmanuel le veuille ou non, demain il est dehors ! » Kohler sourit. Ils se quittèrent sur ces mots. Mais le ver était dans le fruit. Le secrétaire général envoya un SMS au président : « Ne t'éternise pas. Tu te souviens que, selon la Constitution, c'est le Premier

ministre qui décide de demander au Conseil constitutionnel l'empêchement. S'il est provisoire, le président du Sénat assure l'intérim. Si le Conseil décide qu'il est définitif, il convoque les élections. Pour l'instant, Castex n'y songe pas mais il peut vouloir servir son maître Sarkozy si tu étais empêché. Castex est l'homme de Sarkozy, je t'avais prévenu. »

Le préfet Lallement aimait bien Castaner et il était venu rendre visite à son ancien ministre de tutelle, qui suivait une cure de repos dans une clinique huppée de la région parisienne. Didier Lallement, pour honorer l'ancien premier flic de France, avait revêtu son grand uniforme, avec sa casquette qu'il ne quittait plus. Castaner avait une de ces mines ! Il était clair qu'il n'avait pas dormi de la nuit ni bu exclusivement de l'eau.

- Oh peuchereu, j'ai fait le mur hier et on a été en boîteu avec des amis. J'ai des kangourous dans la tête. Té, allez, on va se boire un petit pastaga, mon Didier, c'est le remède miracle. Tu en veux un, dis, le préfet ? Et il sortit de sous son lit tout le matériel de l'apéro.

- Non merci Monsieur le ministre, répondit Lallement qui n'avait pas touché une goutte d'alcool depuis qu'il s'était aseptisé une plaie au petit doigt à 7 ans.

- Bonneuh mèreu, alors, ce Macron, tu vas réussir à le sortir-eu. L'ancien ministre regarda son verre du service Pernod Ricard qu'il avait ramené de chez lui : « Le Perroquet, tu sais, avé un peu de sirop de mentheuh, c'est encoreuh meilleur. Mais va demander ça à Paris. Autant chercher uneu meuleu de foing dans uneu botteu d'aiguilles, té. »

- Bien sûr, Monsieur le ministre, j'ai un plan. Le protoxyde d'azote.

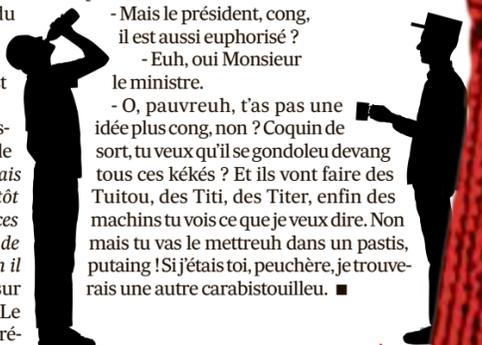
- O puteborgne, mais c'est dans quel coing du mondeuh, ça ?

- Non, Monsieur le ministre, le protoxyde d'azote, n'est pas un pays, c'est le nom du gaz hilarant. Un anesthésiant puissant dont les premiers effets sont euphorisants. On va l'introduire par les bouches d'aération du théâtre de l'Odéon auxquelles nous avons accès via les égouts. Ils ne vont s'apercevoir de rien, avec tout ce qu'ils doivent fumer comme Marie-Jeanne et autres substances psychotropes. Et on exfiltre le président, ni vu ni connu.

- Mais le président, cong, il est aussi euphorisé ?

- Euh, oui Monsieur le ministre.

- O, pauvreuh, t'as pas une idée plus cong, non ? Coquin de sort, tu veux qu'il se gondoleu devang tous ces kékés ? Et ils vont faire des Tuitout, des Titi, des Titer, enfin des machins tu vois ce que je veux dire. Non mais tu vas le mettreuh dans un pastis, putaing ! Si j'étais toi, peuchère, je trouverais une autre carabistouilleu. ■



Et lundi Soleil vert

par **LE BARON DE S.**

Sous ce pseudo se dissimule un familier du pouvoir et de ceux qui l'occupent, dont l'identité surprendrait et amuserait beaucoup. O lecteur ! Si nous pouvions la révéler...



DÈS MAINTENANT REPRENEZ VOTRE ENVOL

**RETROUVEZ VOS PROCHES, MÊME LES PLUS ÉLOIGNÉS,
PARMI PLUS DE 130 DESTINATIONS*:**

Abidjan • Abou Dhabi • Addis-Abeba • Ajaccio • Alicante • Amsterdam
Ankara • Athènes • Atlanta • Barcelone • Bari • Bastia • Belgrade • Berlin
Beyrouth • Biarritz • Bilbao • Birmingham • Bologne • Bordeaux • Brest
Bruxelles • Bucarest • Budapest • Buenos Aires • Cagliari • Calvi • Catane
Cayenne • Chicago • Clermont-Ferrand • Comiso • Copenhague • Corfou • Cork
Cracovie • Dakar • Dallas • Détroit • Djerba • Doha • Douala • Dubaï • Dublin
Dubrovnik • Düsseldorf • Dzaoudzi • Édimbourg • Faro • Figari • Florence
Fort-de-France • Francfort • Funchal • Genève • Hambourg • Hanovre • Helsinki
Héraklion • Ibiza • Istanbul • Izmir • Kiev • Kos • Las Palmas • Le Caire
Lisbonne • Ljubljana • Londres • Los Angeles • Lourdes • Luxembourg
Lyon • Madrid • Majorque • Malaga • Malte • Manchester • Marseille • Mexico
Milan • Minorque • Minsk • Monastir • Montpellier • Montréal • Moscou • Munich
Nantes • Naples • Newcastle • New York • Nice • Nouakchott • Nuremberg
Olbia • Oslo • Palerme • Papeete • Pau • Perpignan • Podgorica • Pointe-à-Pitre
Pointe-Noire • Porto • Prague • Rennes • Rhodes • Riga • Rio de Janeiro
Rome • Saint-Denis • Saint-Martin • São Paulo • Séoul • Séville • Shanghai
Singapour • Sofia • Stockholm • Stuttgart • Taipei • Tel-Aviv • Tirana • Tokyo
Toulon • Toulouse • Tunis • Valence • Varsovie • Venise • Vienne • Vilnius
Vólos • Zagreb • Zante • Zurich

Les Echos

Entreprises & Marchés

CAC 40
5.085,28 points
-0,4639 %

DOW JONES
26.745,24 points
-0,4647 %

EURO/DOLLAR
1,1429 \$
1,2491 %

ONCE D'OR
1.807,7 \$
0,1718 %

PÉTROLE (BRENT)
43,63 \$
-0,0229 %

Vendredi 17 et
samedi 18 juillet 2020
www.lesechos.fr

DEVICES | EUR/GBP 0,9059 | EUR/JPY 122,365 | EUR/CHF 1,0783 | GBP/USD 1,2616 | USD/JPY 107,0655 | USD/CHF 0,9433 TAUX | EONIA -0,466 | LIFFE EURIBOR 3 MOIS -0,443 | OAT 10 ANS -0,1998 | T-BONDS 10 ANS 0,5842

Automobile : les primes à la conversion épuisées fin juillet

AUTOMOBILE

Anne Feitz
[@afeitz](https://twitter.com/afeitz)
Lionel Steinmann
[@lionelsteinmann](https://twitter.com/lionelsteinmann)

Un succès fulgurant. Les primes à la conversion mises en place dans le cadre du plan de soutien à l'automobile se sont arrachées. Lors de la discussion sur le projet de budget rectificatif au Sénat qui s'est tenu ce jeudi, le ministre de l'Economie Bruno Le Maire a indiqué que l'enveloppe des 200.000 primes disponibles depuis le 1^{er} juin serait épuisée à la fin du mois de juillet. Le dispositif ne sera pas reconduit tel quel, a-t-il aussi indiqué, mais « nous garderons, après ce dispositif, une prime à la conversion attractive pour accélérer la baisse des émissions de CO₂ et le renouvellement du parc automobile français ». Selon nos informations, le ministre réfléchit à désormais réserver les incitations aux véhicules électrifiés.

Reclamée à cor et à cri par la filière automobile, en particulier par le CNPA (Centre national des professions automobiles) qui représente les distributeurs, la nouvelle prime à la conversion avait été annoncée à la fin de mai dans le cadre du plan de soutien à la filière automobile, durement frappée par la crise du coronavirus.

Incitations à l'achat

Il s'agissait essentiellement d'élargir le dispositif existant des primes accordées pour l'achat d'un véhicule moins polluant aux clients se débarrassant de vieilles voitures polluantes. La prime elle-même a été doublée (jusqu'à 5.000 euros), et ses conditions d'éligibilité élargies aussi bien pour les voitures que pour les acheteurs concernés (dont les revenus doivent être inférieurs à 18.000 euros annuels par part fiscale). Les bonus à l'achat de véhicules électriques ont aussi été accrus. Selon nos informations,



Sur certains véhicules, le cumul de la prime à la conversion et de l'éco-bonus peut monter jusqu'à 12.000 euros.

45.000 bonus ont été distribués depuis le début de l'année. Avant tout destinées à permettre aux concessionnaires d'écouler leurs stocks, ces incitations à l'achat, de véhicules neufs comme d'occasion, ont pleinement joué leur rôle. Les ventes de voitures neuves ont ainsi bien rebondi en juin (+1,2 % par rapport à juin 2019), la France ayant ainsi été le seul pays européen à observer une tendance positive. Les ventes de seconde main ont, elles, bondi de 28 %.

Les professionnels, qui craignent de voir le marché retomber lourdement lorsque le

dispositif prendra fin, ont déjà commencé leur lobbying pour qu'il soit reconduit. En particulier, ils souhaitent que les incitations ne soient pas restreintes aux véhicules électrifiés, comme a choisi de le faire l'Allemagne par exemple.

Dans un communiqué publié il y a une semaine, le CNPA jugeait ainsi « indispensable que la prime qui prendra la suite de ce dispositif exceptionnel continue de prendre en compte les véhicules d'occasion, et les véhicules thermiques récents les plus vertueux ».

Autre point de vigilance : le délai de remboursement des aides par l'Etat. Comme l'explique un dirigeant du secteur, sur certains véhicules, le cumul de la prime à la conversion et de l'éco-bonus peut monter jusqu'à 12.000 euros. Cette somme, c'est le concessionnaire qui l'avance, en attendant que l'Etat le rembourse. « Mais il doit pour cela attendre 3 à 4 mois. Et quand cela porte sur une dizaine de véhicules, ce qui n'est pas rare vu le succès du dispositif, cela peut poser de vrais problèmes de trésorerie », souligne ce responsable. ■

L'ex-PDG de Wirecard avait emprunté 35 millions à une filiale de son groupe

PAIEMENT

Hortense Goulard
[@HortenseGoulard](https://twitter.com/HortenseGoulard)

Enième épisode du feuilleton Wirecard. Son PDG, Markus Braun, a emprunté, en janvier, 35 millions d'euros de la filiale bancaire Wirecard Bank, sans en informer le conseil de surveillance du groupe, révélait jeudi le « Financial Times ». Selon le quotidien britannique, la plupart des membres du conseil n'ont découvert la manœuvre qu'une fois que Markus Braun avait déjà empoché l'argent. Son président, Thomas Eichelmann, était « furieux », selon le « FT ». Le conseil de surveillance est finalement parvenu à persuader l'ancien PDG de rembourser le prêt, ce qu'il a fait en mars.

Markus Braun, qui détenait 7 % du groupe allemand spécialiste des paiements en ligne, a été contraint de démissionner le 19 juin, après avoir reconnu qu'une somme de 1,9 milliard d'euros, qui figurait à son bilan, « n'existait probablement pas ». Le groupe est désormais en passe d'être démantelé. Son patron, soupçonné d'avoir artificiellement gonflé le bilan comptable du groupe, a été arrêté, avant d'être relâché sous caution.

Emprunt de 150 millions

L'ancien patron de Wirecard a bénéficié de ce prêt alors qu'il tentait de refinancer un autre emprunt de 150 millions d'euros, souscrit trois ans plus tôt auprès de Deutsche Bank. Pour emprunter cette somme, il avait donné comme garantie la moitié de ses actions Wirecard. Fin 2019, la première banque allemande lui a fait savoir qu'elle ne souhaitait pas lui accorder d'extension pour ce prêt. C'est pour éviter la vente de ses actions par Deutsche Bank que Markus Braun a emprunté 35 millions d'euros à Wirecard Bank, a confirmé son avocat au « Financial Times ».

Démêlés avec la BaFin

La BaFin ne s'est aperçu de l'existence de ce prêt que fin juin, après avoir mis le groupe sous une surveillance plus étroite. Le gendarme allemand des marchés financiers vérifie actuellement si ce prêt était légal ou non, et si la filiale bancaire de Wirecard aurait dû en informer le régulateur.

La loi allemande requiert que des prêts accordés à des parties liées soient validés par le management et le conseil de surveillance de la banque et qu'ils respectent les conditions de marché. Le prêt à Markus Braun avait bien été accepté par les instances dirigeantes de la filiale Wirecard Bank, selon le « FT », où siégeaient certains des membres du conseil de surveillance du groupe. Le prêt de 35 millions représentait un risque considérable pour la filiale bancaire, qui n'avait prêté, fin 2019, que 299 millions d'euros en tout à des entreprises.

Markus Braun est finalement parvenu à emprunter 120 millions d'euros auprès d'une autre banque en mai, Oldenburgische Landesbank, en utilisant de nouveaux des actions Wirecard en garantie, ainsi que des propriétés en Autriche. ■

LES ENTREPRISES CITÉES

Airbus 30	Glencore 27	Nio 16
Air China 18	Goldman Sachs 26	Nissan 17
Air France 18	PSA 17	
Alstom 18, 30	Groupe Rivian 16	
Barrière 21	Partouche 21	RTL 23
BMW 16, 17	Gullit 23	SNCF 18
Campofrio 20	Hyllion 16	Stars 23
Casino 30	Karma 16	Tesla 16
China Eastern 18	Automotive 16	Volkswagen 17
China Southern 18	Keys AM 19	Xiaomi 22
Coop 20	KissKissBank-Bank & Co 25	
Danone 20, 30	KLIM 18	AVIS FINANCIER
Facebook 22	La Banque Postale 25	Rubis 19
Fil & Fab 24	M6 23	
First Cobalt 27	Mengniu 20	
Fisker Inc. 16	MicroDON 25	
Fleury Michon 20	Nikola Motor 16	

l'essentiel

Air France obtient un second vol hebdomadaire vers la Chine

Paris avait décidé d'appliquer le strict principe de la réciprocité, réduisant de trois à un le nombre de vols vers la France pour les compagnies aériennes chinoises. // P. 18

Danone achète en Chine sa première usine de lait infantile

Le géant du lait investit 100 millions d'euros en Chine pour renforcer ses activités dans la nutrition spécialisée. Il acquiert un site de production de lait pour bébés australiens auprès de Saputo Dairy Australia. // P. 20

Twitter victime du piratage le plus massif de son histoire

Les comptes de plusieurs personnalités dont Bill Gates, Elon Musk, Joe Biden ou Barack Obama ont été visés. A l'ouverture de Wall Street, jeudi, le titre du site de microblogging reculait de plus de 3 %. // P. 23

Ces milliardaires américains qui misent sur l'exploration minière 2.0

Bill Gates, Jeff Bezos, Ray Dalio et Michael Bloomberg soutiennent une start-up d'exploration minière utilisant le big data. Tous misent sur la révolution des véhicules électriques. // P. 27

Le vaisseau spatial Solar Orbiter zoome sur le soleil et dévoile ses tourments

ESPACE

Anne Bauer
[@annebauerbrux](https://twitter.com/annebauerbrux)

Solar Orbiter, la nouvelle mission d'observation du Soleil lancée par l'Agence spatiale européenne (ESA) avec la Nasa le 10 février, juste avant le confinement, a envoyé des premières images spectaculaires. Aucun autre véhicule spatial n'a jamais « photographié » le Soleil d'aussi près. Et les premiers clichés, qui dévoilent l'omniprésence d'éruptions solaires miniatures, surnommées « feux de camp » (« campfires » en anglais) à la surface de notre étoile, « donnent déjà à voir de nouveaux phénomènes intéressants », se félicite Daniel Müller, scientifique à l'ESA. Solar Orbiter embarque six instruments de télédétection, ou télescopes, qui observent le Soleil et son environnement, et quatre instruments in situ qui surveillent l'environnement autour de la sonde. En comparant les données

recueillies par ces deux ensembles d'instruments, les scientifiques veulent comprendre la manière dont est généré le vent solaire, ce flux de particules chargées émis par le Soleil qui influe sur l'ensemble du Système solaire.

Les feux de camp mis en évidence par l'imageur dans l'ultraviolet extrême (Extreme Ultraviolet Imager, EUI) « sont petits en comparaison avec les éruptions solaires géantes que nous pouvons observer depuis la Terre, des millions ou des milliards de fois plus petites », note David Berghmans de l'Observatoire royal de Belgique (ROB), mais sont sans doute à l'origine d'un des phénomènes les plus mystérieux à propos du Soleil, le chauffage de la couronne solaire. Couche la plus externe de l'atmosphère du Soleil, elle a une température qui dépasse le million de degrés Celsius. Mission spatiale européenne et américaine, Solar Orbiter fait collaborer 19 Etats européens, membres de l'ESA, dont la France, qui ont tous participé à la construction du satellite et de ses instruments. Le satellite a été construit au Royaume-Uni sous la maîtrise d'œuvre d'Airbus Defence and Space. ■

À LA UNE DE L'ÉCO

DU LUNDI AU VENDREDI

6H50

Retrouvez le fait économique du jour en partenariat avec

Les Echos **RTL**

À réécouter également sur

RTL.fr

L'incroyable ascension de Tesla bouscule l'automobile mondiale et Wall

● Le constructeur de voitures électriques a connu un parcours boursier ébouriffant depuis le début de l'année. ● Tesla s'est envolé de 260 % et creuse l'écart avec le reste du secteur automobile. Il est désormais plus valorisé que Volkswagen et Toyota réunis.

AUTOMOBILE

Isabelle Couet
@icouet

Tesla défie la gravité. L'exubérante ascension en Bourse du fabricant de voitures électriques au cours des quinze derniers jours déconcerte les milieux financiers. Elle chamboule aussi les certitudes restantes des grands patrons et actionnaires de l'automobile, qui se débattent en ce moment pour convertir leurs importants paquets industriels à l'avènement du logiciel et de la batterie lithium-ion.

Même Elon Musk, son flamboyant patron, semble pantois. Après avoir franchi la barre symbolique de 1.000 dollars le 29 juin, l'action Tesla a atteint un sommet en séance à 1.794 dollars lundi, soit une hausse de 260 % depuis le début de l'année. La capitalisation de la société est passée de 200 milliards à un pic de 320 milliards de dollars en un temps record, creusant encore l'écart avec les constructeurs automobiles historiques. Toyota, General Motors et Renault font désormais bien pâle figure à côté de l'« étoile de Fremont ».

Défi pour les analystes

« Le cours de Bourse est trop élevé à mon avis », confiait Elon Musk sur Twitter début mai, quand l'action ne valait encore que 800 dollars. Lundi, lorsque les

analystes de Piper Sandler ont relevé à 2.322 dollars leur objectif de cours, le milliardaire n'en revenait toujours pas. « Wow », a-t-il simplement réagi sur le réseau social qu'il affectionne.

Les professionnels de la finance sont embarrassés. Mettre un prix sur le « phénomène » Tesla constitue un véritable défi pour les analystes de Wall Street. Jusqu'à lundi, ceux de Piper Sandler fixaient un objectif de 939 dollars pour la valeur. Le cours cible des analystes compilé par Bloomberg a augmenté de 36 % depuis mai : il n'en reste pas moins qu'à 843,66 dollars en moyenne actuellement, leur objectif est encore très loin du prix de marché.

Concurrents affaiblis

L'envolée peut-elle se poursuivre ? Sur quels fondements ? Les vents sont devenus plus favorables au constructeur en octobre dernier, à la suite de résultats trimestriels meilleurs que prévu. La dynamique s'est confirmée après le trou d'air de mars lié au coronavirus (le cours a touché un point bas à 361 dollars le 18 mars). Wall Street a alors pris conscience de l'avantage de la firme de la Silicon Valley sur ses concurrents très affaiblis. « Est-ce le moment de se détourner après cet incroyable parcours boursier ? Notre réponse est claire : NON. Selon nous, Tesla est l'entreprise qui incarne le mieux l'écosystème de la mobilité, et il y a peu de chance que

Tesla, une capitalisation géante mais des ventes encore modestes

	Capitalisation des grands constructeurs En milliards d'euros	Ventes En millions de véhicules vendus
Tesla	320*	0,4
Toyota	181	10,5
Volkswagen	72,7	11
Honda	42	5,3
Mercedes	40	2,3
General Motors	38,5	7,7
BMW	37,7	2,2
Ford	23,5	5,4
Hyundai-Kia	17	7,2
Suzuki	15,9	3,3
Nissan	15,3	5,2
Fiat-Chrysler	14,3	4,4
PSA	13	3,5
Renault	6,9	3,7
Mitsubishi	3	1,2

*Capitalisation boursière à son pic le plus récent

cela change au cours de la prochaine décennie », clame Piper Sandler dans sa note du 13 juillet.

Les sceptiques n'ont pas disparu pour autant : Elon Musk doit toujours faire preuve de sa capacité à devenir un champion de la production automobile de masse en cumulant volumes imposants et coûts raisonnables, une gageure à laquelle s'emploient depuis un siècle les constructeurs automobiles. Mais face à une flambée boursière que rien ne semble pouvoir enrayer – les particuliers eux-mêmes se ruent sur Tesla grâce à l'application

« L'objectif à long terme de ma participation dans Tesla est de permettre à la vie de devenir multiplanétaire afin d'assurer sa pérennité. »

ELON MUSK
Directeur général de Tesla

de trading Robinhood –, les Cassandre des marchés limitent leurs paris à la baisse. Vendre ces actions à découvert leur coûte beaucoup trop cher.

Carson Block lui-même, le champion des attaques spéculatives, confesse qu'il ne prendrait pas un tel risque. « C'est une chose de parier sur Elon Musk, mais une autre de parier contre lui, déclare-t-il à Bloomberg. La spécialité de ce gars est de sortir des lapins de son chapeau [...]. On plaisantait en se disant que lorsque Tesla se déclarerait en faillite, sa capitalisation

boursière tournerait autour de 30 milliards de dollars ! »

Entrée dans l'indice S&P500

Dans ce cadre, Wall Street suivra religieusement la présentation des résultats du deuxième trimestre le 22 juillet. Si la performance est suffisamment solide, la valeur, cotée au Nasdaq depuis maintenant dix ans, pourrait faire son entrée dans l'indice vedette S&P 500, prophétisent les analystes. Pour Elon Musk qui, il y a un peu plus d'un an annonçait des réductions de coûts « extrê-

Les « petits Tesla » surfent sur l'euphorie autour de la voiture électrique

Deux fabricants de véhicules et technologies électriques envisagent une IPO après le succès de celle de Nikola Motors, un constructeur de camions faisant le pari de l'hydrogène.

Anais Moutot

@AnaisMoutot

—Correspondante à San Francisco

« Je débats avec les trolls car [...] chaque troll ramène 5 followers et actionnaires de qualité. » Trevor Milton, le patron de Nikola Motor, copie sans fard la stratégie d'Elon Musk sur Twitter et en récolte les fruits : le cours du constructeur américain de camions électriques qui fait le pari de l'hydrogène affole lui aussi les compteurs. Depuis son démarrage à 37 dollars lors de son introduction à Wall Street début juin, il est monté à 55 dollars, et a même atteint des pics à 79 dollars.

La crainte d'une bulle

Peu importe que l'entreprise de l'Utah n'ait encore produit aucun véhicule : le constructeur profite de l'euphorie des investisseurs pour les véhicules électriques après l'annonce de livraisons de voitures meilleures qu'anticipé par Tesla au deuxième trimestre. Lundi 13 juillet, Tesla a même brièvement atteint le statut de dixième plus grosse capitalisation mondiale,

dépassant JPMorgan Chase, Procter & Gamble et MasterCard, selon Factset.

Comme Nio, le constructeur chinois coté au Nasdaq à New York qui voit son action évoluer à des cours jamais connus malgré quelques revers de fortune, les nouveaux venus de la voiture électrique veulent profiter de cette « Teslamania » pour pousser leurs pions. Faisant craindre à certains une bulle.

Le retour d'Henrik Fisker

Henrik Fisker, un vieux rival d'Elon Musk, a ainsi signé son grand retour ce mois-ci. Ce designer danois, célèbre pour avoir dessiné certains des succès d'Aston Martin et de BMW, avait été embauché par le cofondateur de Tesla en 2007 pour travailler sur son projet de berline électrique... jusqu'à ce qu'il découvre son projet concurrent et le poursuive en justice.

Fisker Automotive n'a cependant connu qu'un succès de courte durée et s'est déclaré en faillite en 2013, après la banqueroute de son fabricant de batteries. La société californienne a été rachetée l'année suivante par le fabricant de pièces détachées chinois Wanxiang Group et rebaptisée « Karma Automotive ». Le 8 juillet, celle-ci a annoncé avoir levé 100 millions de dollars supplémentaires et viser un total de 300 millions alors qu'elle n'a livré que 500 véhicules hybrides l'année dernière.

Henrik Fisker a, lui, rebondi avec Fisker Inc. L'entreprise, elle aussi californienne, développe Ocean, un SUV électrique démarquant à 40.000 dollars dont la production doit débuter en 2022. Le designer a indiqué cette semaine qu'il comptait lever 1 milliard de dollars en copiant la stratégie de Nikola Motor : une fusion avec une

Rivian, à qui Amazon a commandé 100.000 vans de livraison, a annoncé une nouvelle levée de fonds de 2,5 milliards de dollars de plus la semaine dernière.

Le total depuis janvier 2019 dépasse désormais les 5 milliards de dollars.

société sous forme de coquille vide cotée en Bourse, une tactique qui a l'avantage d'être plus rapide et moins coûteuse qu'une IPO traditionnelle. Hylion, un fabricant de solutions de propulsion électrifiée pour poids lourds, a également indiqué qu'il s'appuierait sur cet instrument pour entrer en Bourse.

Rivian bénéficie aussi de cette frénésie. La semaine dernière, le

fabricant de véhicules électriques du Michigan a annoncé un nouveau tour de table de 2,5 milliards de dollars, mené par le gestionnaire d'actifs T. Rowe Price. Le total depuis janvier 2019 dépasse désormais les 5 milliards de dollars. L'entreprise a notamment séduit Amazon, qui lui a passé commande pour 100.000 vans de livraison d'ici à la fin de la décennie afin d'améliorer son empreinte carbone.

Partenariats technologiques

Autre gagnant du secteur : Workhorse Group, qui a vu son cours multiplié par plus de six depuis début juin. L'entreprise de l'Ohio a reçu une validation fédérale qui la met en bonne position pour remporter un contrat de 6 milliards de dollars pour fabriquer les camions de livraison nouvelle génération de la poste américaine.

Les échecs de plusieurs autres concurrents, du britannique Dyson au chinois Faraday Future, appellent cependant à la prudence, les barrières à l'entrée restant élevées. Henrik Fisker assure avoir tiré les leçons de ses précédentes mésaventures : pour réduire les coûts, il mise sur des partenariats technologiques avec des grands constructeurs. Le designer serait en discussions avec Volkswagen pour pouvoir utiliser la nouvelle plateforme électrique du géant allemand de l'automobile. ■

BMW sécurise son approvisionnement en batteries européennes

Le constructeur bavarois a passé un contrat de 2 milliards d'euros avec le suédois Northvolt, pour la fourniture de batteries à compter de 2024.

Sécuriser et diversifier son approvisionnement en batteries est devenu un enjeu crucial pour les constructeurs automobiles, alors que les véhicules électrifiés sont appelés à prendre une part croissante des ventes dans les années à venir. BMW vient ainsi d'annoncer avoir conclu un contrat de 2 milliards d'euros avec le suédois Northvolt, pour la fourniture de batteries à compter de 2024.

Aujourd'hui déjà partenaire du chinois CATL et du coréen Samsung, le constructeur allemand s'engage auprès d'un fournisseur européen, réduisant sa dépendance à l'égard des groupes asiatiques. Fondé en 2016 par deux

anciens de Tesla, Northvolt a déjà posé la première pierre de son usine géante dans la petite ville de Skellefteå, au nord-est de la Suède. Une usine vouée à rivaliser avec les « gigafactories » de Tesla, avec sa capacité prévue de 16 gigawatts en 2021, destinée à rapidement passer à 32 GWh.

Cette usine utilisera de l'énergie provenant exclusivement d'éoliennes et de barrages hydroélectriques. « Un aspect décisif pour le groupe BMW », indique-t-il dans un communiqué, le constructeur s'engageant aussi à ne plus utiliser de terres rares pour sa nouvelle génération de voitures électriques.

Soucieux de maîtriser la technologie des batteries, qui représente de 30 à 40 % de la valeur ajoutée des voitures électriques, BMW a conclu dès 2018 un accord de coopération avec Northvolt, avant d'entrer à son tour de table mi-2019. La jeune pousse suédoise



La nouvelle Mini électrique. Photo Enes Kucevic

Street



PHOTO : TESLA

mes » pour éviter la banqueroute, la victoire est savoureuse. Propulsé récemment dans le Top 5 des plus grandes fortunes mondiales grâce à l'envolée de la valeur, le gourou a rappelé ses ambitions sur Twitter. « L'objectif à long terme de ma participation dans Tesla est de permettre à la vie de devenir multiplanétaire afin d'assurer sa pérennité. Les besoins massifs en capitaux sont pour dans dix à vingt ans. D'ici là, si nous sommes chanceux, l'objectif de Tesla en faveur des énergies durables et de l'autonomie sera en grande partie atteint. » Elon Musk, milliardaire en apesanteur. ■

sionnement

avait levé 1 milliard d'euros pour financer son développement, auprès notamment de fonds gérés par Goldman Sachs, et surtout du géant allemand Volkswagen, qui a alors pris 20 % de son capital. Northvolt prévoit aussi de bâtir une « gigafactory » en Allemagne, dans le cadre d'un joint-venture à 50-50 avec Volkswagen.

Fournisseurs historiques

BMW conserve néanmoins plusieurs cordes à son arc. Il avait annoncé à l'automne dernier avoir commandé pour plus de 6,2 milliards d'euros de batteries à ses fournisseurs historiques d'ici à 2031. De quoi convaincre son fournisseur CATL de localiser une usine géante en Allemagne, à Erfurt.

Le groupe bavarois, qui a promis 25 véhicules électrifiés dans son portefeuille en 2025, s'est fixé pour objectif d'afficher une croissance de 30 % par an de ses ventes dans ce domaine. Avec ses véhicules 100 % électriques (i3 ou Mini) ou hybrides rechargeables (X3, Mini Countryman), il a vendu 146.000 véhicules électrifiés en 2019, et 62.000 sur les six premiers mois de 2020 (+3,4 %). Un élément positif dans une année qui s'annonce difficile dans l'ensemble du secteur. — A. F.

Les ventes de PSA fondent de moitié sur le semestre

Le constructeur tricolore n'a vendu qu'un million de véhicules au premier semestre, soit 46 % de moins qu'en 2019. Un repli supérieur à celui de ses grands concurrents, notamment en Europe. Les ventes de modèles électrifiés, de 43.000 unités sur la période, s'affichent, elles, en forte hausse.

Anne Feitz
@afeitz

PSA n'a pas échappé à la bérézina de l'automobile au premier semestre. Frappé comme l'ensemble du secteur par la crise du coronavirus, qui l'a contraint à fermer usines et concessions un peu partout dans le monde, le constructeur tricolore a vu ses ventes s'écrouler sur la période : il n'a vendu que 1,03 million de véhicules sur les six premiers mois de l'année, soit 46 % de moins qu'au premier semestre de 2019.

Chute d'Opel/Vauxhall

Une performance plutôt moins bonne que celle de ses grands concurrents européens, notamment sur le Vieux Continent, son terrain de chasse privilégié (86 % de ses ventes). Selon les chiffres publiés jeudi par l'Accea (Association des constructeurs automobiles européens), le groupe au Lion y a reculé de 45,4 %, alors que le marché ne baissait « que » de 39,5 %. A comparer avec les résultats commer-

ciaux de Renault (-42 %) ou de Volkswagen (-36,1 %) en Europe.

PSA a été particulièrement pénalisé par la chute d'Opel/Vauxhall, dont les livraisons européennes ont reculé de 55 %. Les deux marques rachetées en 2017 ont continué à restructurer leur portefeuille de produits, retirant notamment du marché des véhicules fortement émetteurs de CO₂ (comme le Mokka), et introduisant de nouveaux modèles (comme le Grandland X ou la nouvelle Corsa).

Le constructeur tricolore, qui a redémarré ses usines un peu plus tard que ses concurrents pour ne pas voir les stocks s'accumuler, a aussi poursuivi sa politique de « ventes rentables », préférant ne pas abuser des ventes « tactiques » ou des rabais excessifs pour doper les volumes. Il a enfin été pénalisé par un « mix marché » défavorable, notamment pour Citroën (-43 %). « La France, l'Italie et l'Espagne, où nous sommes très représentés, ont davantage reculé que d'autres marchés », rappelle Vincent Cobec, le directeur de la marque.

Ailleurs dans le monde, PSA a réussi l'exploit de maintenir ses ventes sur la zone Moyen-Orient Afrique, avec notamment une percée de Citroën en Turquie et en Egypte (+13 % pour la marque dans la zone). La chute s'est en revanche poursuivie en Chine, où PSA n'a vendu que 34.000 véhicules sur les six premiers mois de l'année.

Toute la question est maintenant de savoir si le redressement

opéré en juin (avec des ventes deux fois plus élevées qu'en mai) va se poursuivre. Jean-Philippe Imparato, le directeur de la marque Peugeot, se dit « assez serein ». « Notre carnet de commandes à fin juin est supérieur de 42 % à son niveau de juin 2019 », affirme-t-il. « Et notre niveau de stock est super sain, ce qui nous permettra de contourner d'autres piquets de slalom si besoin. » Chez Citroën, Vincent Cobec espère maintenir les volumes au deuxième semestre, par rapport à 2019.

Le départ de l'électrique

Au final, les mesures continues de restructuration décidées par le président du directoire, Carlos Tavares, depuis son arrivée risquent fort d'être salutaires sur l'ensemble de l'année : selon lui, le groupe a réussi en 2019 à abaisser son point mort financier à 1,8 million de véhicules par an. Les ventes de PSA avaient atteint 3,5 millions l'an dernier. L'année 2020 doit aussi marquer l'entrée du groupe

au Lion dans l'ère de l'électrique. Le constructeur tricolore a lancé 13 modèles électrifiés ces derniers mois, qui ont généré 43.000 ventes sur le semestre (100 % électriques et hybrides rechargeables). Selon Jean-Philippe Imparato, les clients manifestent un engouement inattendu pour la batterie. « Sur la 208 et la 2008, les modèles électrifiés représentent 17 % des commandes », assure-t-il. « Au total, on estime que 15 % à 20 % des clients choisiront ces motorisations lorsqu'elles existent. » Chez Citroën, la C5 hybride rechargeable fait l'objet de 1.100 commandes, et la petite AMI (voiture sans permis) totalise 600 commandes. « Mais nous sommes encore en phase de lancement, loin du rythme de croisière », avance Vincent Cobec.

De quoi en tout cas permettre au groupe de tenir ses objectifs CO₂ européens sur l'année – et d'éviter une lourde amende. Avant que la fusion avec Fiat Chrysler, prévue pour le début de 2021, ne vienne rebattre les cartes. ■

Il a dit



« Au total, on estime que 15 % à 20 % des clients choisiront les motorisations électriques et hybrides rechargeables lorsqu'elles existent. »

JEAN-PHILIPPE IMPARATO
Directeur de la marque Peugeot

Alex Bux/Vonbus/Reporters-REA

Immatriculations : la France, exception européenne

Après plusieurs mois de déconfiture liée à la crise sanitaire, les immatriculations de voitures neuves en Europe ont encore chuté de 24, % en juin sur un an, selon l'Association des constructeurs européens d'automobiles (Accea). Sur les six premiers mois de 2020, la chute s'est élevée à -39,5 % sur l'ensemble du Vieux Continent. Dans cet environnement morose, la France fait figure d'except-

tion, grâce aux mesures de soutien mise en place début juin. Les primes à la conversion versées pour l'achat de véhicules moins polluants ont permis au marché tricolore de se redresser en juin (+1,2 % par rapport à juin 2019), tandis que tous les autres ont chuté : Espagne (-36,7 %), Royaume-Uni (-34,9 %), Allemagne (-32,3 %) et Italie (-23,1 %). Reste à savoir si cela durera.

En pleine crise identitaire, Volkswagen fait valser ses dirigeants

VW, Audi, Traton, Skoda et maintenant Car.Software : en pleine crise d'identité avec le passage à l'électrique, Volkswagen poursuit le jeu de chaises musicales entre ses dirigeants.

Nathalie Steiwer

—Correspondante à Berlin

Et de quatre. Après les patrons de la division camion, celui des véhicules utilitaires et de Skoda, c'est au tour de Christian Senger, responsable de la toute nouvelle branche logiciel de Volkswagen, d'être débarqué en plein vol. Il sera remplacé par Dirk Hilgenberg, qui était jusque-là vice-président et directeur de la production chez BMW. Le patron d'Audi, Markus Duesmann, « assumera également la responsabilité des logiciels au sein du conseil d'administration du groupe », a annoncé Volkswagen mercredi soir. L'homme a tout sous la main : les développeurs de Car.Software sont déjà installés dans les bureaux d'Audi à Ingolstadt.

Jamais l'état-major de Volkswagen n'avait été aussi chahuté depuis l'immense scandale du Dieselgate, fin 2015. La valse des dirigeants a commencé au printemps, avec la prise de pouvoir chez Audi de Markus Duesmann, venu de chez BMW lui aussi. Puis une crise de gouvernance avait éclaté au grand jour, début juillet, avec l'éviction de Herbert Diess du volant de la marque phare Volkswagen. Le grand patron du groupe fut alors victime de ses mauvaises relations avec le tout-puissant syndicat IG Metall.

192

MILLIARDS DE DOLLARS

Le passif du constructeur automobile, qui en fait l'entreprise la plus endettée au monde.

Les derniers changements dans les hautes sphères de Wolfsburg interviennent sur fond de crise identitaire – l'envolée boursière de Tesla frappe l'ego développé du groupe –, et au moment où les ingénieurs de la maison peinent à sortir en temps et en heure le modèle vedette de sa gamme électrique, l'ID.3.

Secrets bien gardés

« Comme toujours au sein de Volkswagen, très peu d'informations percent sur les raisons des changements », note Matthias Schmidt, analyste du secteur automobile. Il a toutefois une hypothèse : le processus de transformation renforce les tensions internes entre la direction et le puissant syndicat IG Metall.

Dans le contexte actuel troublé, la crise s'alimente aussi d'un choc des cultures entre les héritiers des traditions Volkswagen et les hommes arrivés de BMW.

Parce que la production de batteries et de voitures électriques demande beaucoup moins de personnel, l'inquiétude est également perceptible au Land de Basse-Saxe, qui détient 20 % de Volkswagen. Un emploi sur six dépend de l'automobile dans la région.

Dans ce contexte troublé, la crise s'alimente aussi d'un choc des cultures entre les héritiers des traditions Volkswagen et les hommes arrivés de BMW dans le sillage de Herbert Diess, dont Markus Duesmann, Christian Senger, et maintenant son successeur Dirk Hilgenberg. D'un côté, un dialogue syndical et décentralisé entre les marques ; de l'autre, le centralisme à la munichoise de la firme bleu et blanc.

Dirk Hilgenberg devra maintenant déployer son sens de la diplomatie pour réussir à faire travailler ensemble les entités VW autour de ce que Markus Duesmann appelle « la plus grande révolution dans l'industrie automobile » : la création d'un système d'exploitation automobile et sa mise en réseau en nuage. Le système VW.OS devra être disponible pour les véhicules électriques dans un premier temps ; pour toutes les marques et véhicules du groupe à partir de 2025.

IG Metall joue l'apaisement

Meneur de la fronde contre Herbert Diess et ses hommes, le président de l'instance de représentation des salariés, Bernd Osterloh, a déjà présenté le calme de la paix. Il assure désormais Herbert Diess du « plein soutien des syndicats ». Longtemps critique sur les ratés au démarrage de la Golf 8 et de l'ID.3, Bernd Osterloh estime désormais que les deux projets phares du groupe sont « sur les rails ».

Cette accalmie sera nécessaire pour naviguer entre les écueils financiers. Dieselgate, investissement dans l'électrique et maintenant l'impact du Covid-19 ont laissé des traces. Volkswagen est le premier constructeur automobile mondial mais aussi, avec un passif de 192 milliards de dollars, l'entreprise la plus endettée au monde selon le « Corporate Debt Index » (JHCD) publié lundi. Au premier trimestre 2020, le segment automobile du groupe affichait un cash-flow en baisse à 2,5 milliards d'euros avec des liquidités de 17,8 milliards.

La priorité de Ralf Brandstätter, qui a pris la tête de la marque VW à la place de Herbert Diess, est du reste un vaste plan d'économies. « La situation actuelle exige de nous tous une discipline absolue en matière de coûts », a-t-il écrit au personnel. « La stabilité financière est notre priorité absolue. » ■

Nissan veut redorer son image avec un nouveau SUV zéro émission

Ereinté par l'affaire Ghosn et des profits en berne, le constructeur japonais a présenté, mercredi, l'Ariya, un SUV électrique qui doit incarner, avec ses lignes futuristes et sa concentration de technologies, une forme de renaissance du groupe.

Yann Rousseau

@yannsan

—Correspondant à Tokyo

C'était en 2001. Carlos Ghosn, alors fraîchement nommé PDG de Nissan, dévoilait un nouveau logo argenté pour incarner la renaissance du constructeur après des années de difficultés. « Créer une nouvelle image de marque est essentiel pour alimenter la relance », expliquait alors le groupe. Dix-neuf ans plus tard, après une nouvelle séquence très compliquée pour l'entreprise, Makoto Uchida, le nouveau PDG, a choisi des mots similaires pour présenter mercredi, à son tour, un logo repensé qui doit marquer l'ouverture d'une nouvelle ère pour la marque. « Nous commençons notre nouveau voyage avec un nouveau visage », a-t-il martelé.

Deux forces de la maison

Ereinté par d'embarrassantes campagnes de rappels, les rebondissements de l'affaire Ghosn et un effondrement de ses profits, le constructeur japonais compte sur ce nouveau design et sur un audacieux SUV électrique baptisé « Ariya » pour tourner la page des scandales et des déceptions. « C'est un catalyseur de changement », a insisté Ashwani Gupta, le directeur opérationnel du groupe.

Nissan, qui se présente comme un leader des plateformes électriques avec son demi-million de Leaf vendus l'an dernier dans le monde, et des modèles SUV, avec ses Qashqai et X-Trail, dit avoir

concentré au gré de plusieurs années de travail ses deux expertises dans un seul et même produit affichant des lignes futuristes et les technologies les plus en pointe du groupe. « C'est la fusion parfaite », a lancé Ashwani Gupta, avant d'insister également sur le système de conduite autonome PILOT embarqué dans l'Ariya.

Annoncé avec une autonomie potentielle maximale de 610 kilomètres sur une seule charge, le SUV sera proposé avec deux ou quatre roues motrices et avec deux types de batteries électriques de performance différente. D'abord lancé au Japon au milieu de l'année prochaine avant d'être commercialisé plus tard dans l'année sur les autres grands marchés, le nouveau modèle vedette du groupe devrait être proposé à environ 5 millions de yens, soit l'équivalent de 41.000 euros.

Les profits peu impactés

S'il va permettre au groupe de se repositionner face aux autres grandes marques dans la bataille clé du SUV électrique, l'Ariya ne devrait avoir, d'abord, qu'un impact limité sur les profits de Nissan – qui orchestre actuellement un vaste plan d'économies pour sortir ses comptes du rouge. Selon Reuters, le constructeur ne miserait que sur 30.000 unités vendues dans le monde sur les douze premiers mois suivant sa sortie, à la mi-2021. Il envisagerait ensuite une production d'environ 100.000 unités par an, ce qui représenterait une part infinitésimale des 5 millions de véhicules qu'il écoule en moyenne chaque année.

« Nous n'avons pas fixé d'objectifs de vente », a assuré Ashwani Gupta, interrogé sur ces ambitions. « Ce sont les clients qui décideront », a-t-il souri. Les investisseurs ont, eux, semblé déjà conquis puisqu'ils ont fait bondir, dans la journée, le titre de Nissan de plus de 7 % sur la place de Tokyo. ■

à suivre

Chris Ratcliffe/Bloomberg



De Beers n'a vendu qu'une poignée de diamants au deuxième trimestre

JOAILLERIE Le géant mondial du diamant De Beers a annoncé n'avoir écoulé que quelques diamants entre mars et juin, un nouveau signe de l'arrêt brutal provoqué par la pandémie dans le secteur du luxe. Le premier producteur mondial a vendu pour 56 millions de dollars de diamants bruts, 96 % de moins que l'an dernier sur la même période, lorsque les ventes s'établissaient à 1,3 milliard. Le diamantaire sud-africain a refusé de couper ses prix. Il entend maintenir son objectif de production pour l'année dans une fourchette de 25 à 27 millions de carats.

Nouvelle estimation du coût de la ligne ferroviaire Lyon-Turin

TRANSPORT Le coût total pour l'Etat de la future ligne ferroviaire Lyon-Turin peut être contenu dans une fourchette de 3,9 milliards à 6,6 milliards d'euros, selon une étude du cabinet Sia Partners mise en avant jeudi par les promoteurs de l'ouvrage. Ce montant permettrait de réaliser non seulement le tunnel principal sous les Alpes, mais aussi ses voies d'accès du côté français. Il correspondrait à un coût budgétaire pour l'Etat limité à 200 millions d'euros par an.

Prolongement de la ligne 14 du métro parisien : ouverture en décembre

TRANSPORT Le prolongement de la ligne de métro 14 au nord de Paris devrait pouvoir être mis en service en décembre, avec environ trois mois de retard, a annoncé jeudi la RATP. Ce chantier, qui prolonge cette ligne de métro entièrement automatisée au-delà de la gare Saint-Lazare, jusqu'à Mairie-de-Saint-Ouen, a été ralenti par le confinement. La RATP vise une mise en service à la mi-décembre 2020, avec l'ouverture de trois nouvelles stations (Pont-Cardinet, Saint-Ouen, Mairie-de-Saint-Ouen) et une ouverture de la station Porte-de-Clichy en janvier 2021.

Damartex obtient un PGE de 80 millions d'euros

TEXTILE Le propriétaire de Damart vient d'obtenir un prêt garanti par l'Etat (PGE) de 80 millions d'euros. Ce qui va aider le groupe à « répondre aux effets de la crise du Covid-19 et anticiper de lourdes pertes attendues ». Le groupe Damartex est aussi parvenu à un accord avec ses quatre partenaires bancaires pour la renégociation des conditions de son financement. Il a obtenu la « suspension de ses covenants financiers pour l'exercice clos au 30 juin 2020 et un allègement pour les deux exercices suivants ». Ce qui devrait améliorer la liquidité du groupe et sa trésorerie.

Pierre Fabre cède son site argentin de principes actifs

PHARMACIE Bien décidé à recentrer sa présence industrielle en France, le laboratoire Pierre Fabre va céder son site argentin de principes actifs au laboratoire local Sidus. Situé dans la province de Buenos Aires, ce dernier est spécialisé dans la production d'un principe actif d'origine animale utilisé dans des spécialités anti-arthrosiques. Il emploie 75 salariés. La reprise du site devrait avoir lieu d'ici à la fin de l'été. Dans le même ordre d'idée, Pierre Fabre avait déjà cédé un site de conditionnement de médicaments au Vietnam.

LES VALEURS PRÉFÉRÉES DES GÉRANTS DES MEILLEURS FONDS SUR 5 ANS

Demain chez votre marchand de journaux, votre hebdomadaire

investir



Air France n'étant autorisé jusqu'ici qu'à un seul vol hebdomadaire vers la Chine, la France avait réduit d'autant le programme des compagnies chinoises. Photo Stéphane Mahé/Reuters

Air France obtient un second vol hebdomadaire vers la Chine

AÉRIEN

Paris avait décidé d'appliquer le strict principe de la réciprocité, réduisant de trois à un le nombre de vols vers la France pour les compagnies aériennes chinoises.

Frédéric Schaeffer
@fr_schaeffer
— Correspondant à Pékin

Le coup de pression des autorités françaises n'a pas été vain. Air France a obtenu un deuxième vol hebdomadaire Paris-Shanghai, opérationnel à partir de la semaine prochaine, a indiqué jeudi l'ambassade de France en Chine.

Vendredi dernier, Paris avait décidé d'appliquer le principe de la réciprocité : puisqu'Air France était autorisé à n'opérer qu'un seul vol hebdomadaire vers la Chine, la

France réduisait d'autant le programme des compagnies chinoises. Le vol CZ347 de la China Southern Airlines était donc resté sur le tarmac de l'aéroport de Canton, dans le sud de la Chine, lundi à 00 heures 20. Quarante-huit heures auparavant, le vol China Eastern avait fini par décoller de Shanghai parce que la compagnie avait mis les autorités françaises devant le fait accompli en refusant d'annuler le vol et en laissant venir à l'embarquement les 214 passagers.

Frontières fermées

L'annonce intervient au lendemain d'un « dialogue stratégique sino-français », tenu à distance entre Wang Yi, le ministre chinois des Affaires étrangères, et Emmanuel Bonne, le conseiller diplomatique d'Emmanuel Macron. Les autorités chinoises ont également autorisé KLM à reprendre une première liaison hebdomadaire d'Amsterdam vers Shanghai, ce qui fait porter à trois le nombre vols hebdomadaires vers la Chine pour

le groupe Air France-KLM. « Des discussions positives se poursuivent afin d'augmenter le nombre des fréquences aériennes entre la France et la Chine », a précisé l'ambassade.

La Chine a drastiquement réduit depuis fin mars ses liaisons aériennes avec le reste du monde, par crainte de l'arrivée de malades du Covid-19. Jusqu'à la semaine dernière, Air China, China Eastern, China Southern effectuaient chacune un vol Chine-France par semaine, soit trois au total. Au cours du dialogue stratégique, la question de l'interdiction d'entrée en Chine des ressortissants étran-

gers a également été abordée. De 1.000 à 2.000 Français résidents en Chine sont actuellement bloqués hors du pays, avec de nombreux cas de familles séparées. La France et la Chine ont mis en place une procédure de « fast track » censée permettre le retour des « personnels essentiels » à la vie économique chinoise, mais les autorisations sont délivrées au compte-gouttes.

Lettres d'invitation

« Bien que l'accent soit mis sur les préoccupations des multinationales, nous souhaitons également souligner les difficultés que posent les restrictions de voyage pour le personnel travaillant dans les écoles internationales et les PME. Ces deux groupes en particulier ont eu beaucoup de mal à obtenir des autorisations locales des lettres d'invitation requises pour le processus de demande de visa », déplore Joerg Wuttke, le président de la Chambre de commerce européenne à Pékin, dans un courrier envoyé au ministre Wang Yi, le 6 juillet. ■

La SNCF veut garder le moral avec son futur TGV

TRANSPORT

La compagnie publique maintient la commande de 100 rames passée il y a deux ans, malgré la chute du trafic et des recettes due à la crise sanitaire.

La production du nouveau train suit son cours, avec une mise en service attendue en 2024.

Lionel Steinmann
@lionelsteinmann
— A Aytré (Charente-Maritime)

Engluée dans les difficultés post-Covid, la SNCF veut garder vers l'avenir en se projetant dans les perspectives que lui offrira le « TGV du futur ». Il faudra encore patienter avant de voir le nouveau train dans les gares : la mégacommande de 100 rames a été passée à Alstom en juillet 2018, et l'exploitation com-

merciale, auparavant annoncée pour 2023, est désormais attendue pour juin 2024. Mais dans l'usine d'Aytré, près de La Rochelle, la fabrication des préséries a commencé, comme a pu le constater ce jeudi, lors d'une visite sur le site, Alain Krakovitch, le nouveau patron de l'activité grande vitesse dans l'entreprise publique.

Si l'aménagement intérieur demeure secret, le dirigeant se félicite d'ores et déjà des améliorations qu'apportera ce nouveau train, « un concentré d'innovations inédites ». La rupture la plus spectaculaire concerne la modularité de la future rame : celle-ci pourra compter 7, 8, ou 9 voitures en fonction des besoins, ce qui est impossible aujourd'hui. Les voitures de seconde classe pourront être transformées en première en une demi-journée et vice versa.

20 % de passagers en plus, des coûts fixes en baisse

Les motrices, plus petites, permettront d'accueillir 20 % de passagers en plus, sans rogner l'espace dévolu à chaque siège. Les frais de maintenance seront réduits de 30 %, grâce à une multitude de capteurs pour

anticiper les pannes avant qu'elles ne surviennent. Alstom annonce ainsi 15.000 mesures faites sur le train chaque seconde. Plus de passagers transportés, des coûts fixes en baisse : le nouveau train doit contribuer à améliorer les comptes. Cela ne sera pas de trop pour remonter la pente, après le coup de massue du coronavirus. De la mi-mars à la fin avril, le chiffre d'affaires du TGV s'est effondré de plus de 95 %. Et la sortie du confinement n'a pas permis de retrouver les niveaux de trafic habituel.

Pour cet été, « le taux de remplissage moyen est inférieur de 15 points à celui de l'an dernier », rapporte Alain Krakovitch. Le week-end, il monte à 80 %, voire 90 % sur les axes Sud-Est et Atlantique, avec même des trains totalement pleins le vendredi soir et le samedi matin. En semaine, en revanche, le coup de frein mis par les entreprises sur les déplacements professionnels se fait sentir. »

A cela s'ajoute la multiplication des promotions pour faire revenir les clients, avec 5 millions de billets à moins de 49 euros mis en vente durant l'été, ce qui tire le panier moyen vers le bas. Au total, la baisse du chiffre d'affaires

estival des TGV s'approche des 20-25 % et tutoiera, sur l'ensemble de l'année, les 2 milliards d'euros, soit la moitié de la perte de recettes de 4 milliards que prévoit le groupe pour 2020 du fait de la pandémie.

Des comptes 2020 rouge vif

Face à la dégringolade prévisible des comptes dans le rouge, la SNCF va devoir faire des économies, d'autant que le trafic passagers pourrait mettre des années avant de retrouver son étiage de 2019. Dans ce contexte, la SNCF a-t-elle toujours besoin de 100 TGV du futur (pour lesquels elle devra déboursier 3 milliards au total) et des 12 rames Océane commandées l'an dernier ?

« On aurait pu se poser la question, on a décidé de ne pas remettre en cause ces commandes. Le meilleur plan d'économies, c'est d'aller chercher de nouveaux clients », martèle Alain Krakovitch. En attendant de le faire avec un TGV new-look, il travaille pour la rentrée à des mesures en direction de la clientèle affaires.



Lire « Crible »
Page 30

Le plan des promoteurs pour relancer le logement neuf

- La Fédération des promoteurs immobiliers a soumis à la nouvelle ministre du Logement ses propositions pour soutenir le secteur.
- Au menu : simplification de l'instruction des permis de construire, aides à l'accession à la propriété et changement de la fiscalité sur le foncier.

IMMOBILIER

Elsa Dicharry
@dicharry_e

Alors que le gouvernement a multiplié, ces dernières semaines, les annonces en faveur de la rénovation énergétique des bâtiments, les promoteurs ont tenu à rappeler, jeudi, l'importance de la construction neuve. « Le logement doit marcher sur ses deux jambes, la rénovation et le neuf », a martelé Alexandra François-Cuxac. La présidente de la Fédération des promoteurs immobiliers (FPI) a rappelé que 400.000 logements neufs sont mis chaque année sur le marché, qu'ils sont « déjà verts et énergétiquement performants » et qu'ils sont « la clé du renouvellement urbain ».

Dès lors, la construction neuve ne doit pas être l'oubliée du plan de relance de l'exécutif, plaident les promoteurs. Et en la matière, la FPI a déjà soumis des propositions à la nouvelle ministre du Logement, Emmanuelle Wargon. Pour les professionnels, l'urgence est d'instaurer un régime « PC Covid », qui permettrait l'accélération de l'instruction des permis de construire. Le nombre d'autorisations délivrées a chuté de 46 % en mars, avril et mai 2020, comparé aux trois mois précédents, en raison de la crise sanitaire et de la mise au ralenti des services d'urbanisme.

« On ne peut plus attendre que les permis de construire mettent de douze à quatorze mois à sortir. Pour gagner du temps, il faut supprimer au moins temporairement les phases de projets, avec leurs commissions et leurs chartes, et les remplacer par un pré-dossier transmis aux services instructeurs », estime Alexandra François-Cuxac. Les délais d'instruction devraient aussi être raccourcis, et la quantité de pièces à fournir allégée.

La FPI préconise également des mesures pour aider les acquéreurs : baisses ciblées de TVA, prolongement du dispositif de prêt à taux zéro (PTZ) jusqu'à fin 2022 pour les primo-accédants, offre d'une garan-



L'activité des promoteurs a tourné au ralenti pendant le confinement. Il s'agit désormais de rattraper le retard. Photo iStock

tie de l'Etat pour les prêts immobiliers afin de faciliter l'accès au crédit... « Nous nous intéressons aussi à l'investissement locatif, puisqu'il représente la moitié des achats dans le neuf », poursuit la dirigeante. Renforcer le dispositif Pinel et imaginer un « Pinel croissance verte », qui offrirait des réductions d'impôts plus importantes sous condition de respect de critères environnementaux, font partie des pistes.

Pour soutenir l'offre, la FPI ressort enfin des cartons de vieilles propositions qui lui tiennent à cœur. Puisque le prix des terrains pèse lourde-

ment sur le coût final des logements, elle propose d'interdire la vente aux enchères de foncier public. Et aussi « d'inverser la fiscalité des plus-values immobilières », tandis que le système actuel encourage à « la rétention plutôt qu'à la cession ». Des mesures déjà préconisées par le député Jean-Luc Lagleize, qui avait remis en novembre dernier au gouvernement un rapport sur le sujet.

Digitalisation du secteur

Les promoteurs suggèrent encore d'instaurer un classement des communes bâtisseuses dans les zones

tendues et de contraindre davantage les villes carencées.

Enfin, alors que le secteur a été « paralysé » durant le confinement et que les services d'urbanisme font aujourd'hui face à un « engorgement » dommageable, Alexandra François-Cuxac réitère son appel à accélérer la digitalisation des services publics. Avant son changement de poste, l'ex-ministre du Logement, Julien Denormandie, avait marqué sa volonté d'accompagner les collectivités afin de numériser et simplifier l'instruction des permis de construire avant la date du 1^{er} janvier 2022 fixée par la loi Elan de 2018. S'agissant de la dématérialisation des actes notariés, il s'était aussi déclaré favorable à une pérennisation du dispositif mis en place au plus fort de la crise sanitaire. Tous ces dossiers sont désormais sur la table d'Emmanuelle Wargon. ■

Paris Society s'installe à Maison Blanche et au Palais de Tokyo

ÉVÉNEMENTIEL

L'entreprise, présente dans l'événementiel, le clubbing et la restauration, se lance dans l'hôtellerie.

Elle a repris l'Abbaye des Vaux-de-Cernay et la Citadelle Vauban à Belle-Ile pour en faire des hôtels chics, avec l'aide du fonds Keys AM.

Martine Robert

@martiRD

Si la crise sanitaire le prive toujours des deux tiers de son chiffre d'affaires correspondant à ses activités événementielles et de clubbing, le patron de Paris Society a des raisons d'être satisfait : il a mis la main sur deux restaurants parisiens au sein de sites prisés, avec des terrasses aux vues magnifiques, son ADN. Pendant le confinement, soutenu par son actionnaire, le groupe hôtelier Accor, il a signé le bail commercial de Maison Blanche, au-dessus du Théâtre des Champs-Élysées (TCE), dans la très sélecte avenue Montaigne. « Un lieu extraordinaire avec deux terrasses, d'une capacité de 150 places, dans lequel nous allons investir 3,5 millions d'euros pour rénover la décoration, avec une ouverture prévue de poste, l'ex-ministre du Logement, Julien Denormandie, avait marqué sa volonté d'accompagner les collectivités afin de numériser et simplifier l'instruction des permis de construire avant la date du 1^{er} janvier 2022 fixée par la loi Elan de 2018. S'agissant de la dématérialisation des actes notariés, il s'était aussi déclaré favorable à une pérennisation du dispositif mis en place au plus fort de la crise sanitaire. Tous ces dossiers sont désormais sur la table d'Emmanuelle Wargon. ■

Une quarantaine de lieux

Autre affaire, en liquidation celle-là : Les Grands Verres, au Palais de Tokyo. « Nous avons repris la concession, qui va durer encore une dizaine d'années. Il y a 200 places à l'intérieur et autant à l'extérieur. Nous allons engager 1,5 million pour en faire un restaurant plus jeune, populaire, familial : il ne fera ainsi pas concurrence à Monsieur Bleu, que nous exploitons également dans ce centre d'art et nous devrions être opérationnels d'ici à trois ou quatre mois », poursuit le fondateur de Paris Society.

Des pépites qui s'ajoutent à un catalogue d'une quarantaine de lieux, dont une douzaine de restaurants. Deux autres inaugurations ont été décalées à début septembre à cause du Covid : le MUN sur le toit-terrasse du 52 Champs-

Elysées, avec 125 places en intérieur et 145 en extérieur. « Nous avons engagé 5 millions, car tout était à faire. Ce sera fini la semaine prochaine, mais nous préférons attendre septembre pour l'ouverture. Tout comme pour notre premier site à Londres, Louie, dans l'ancien immeuble de Joël Robuchon, où nous avons créé un bar à cocktails, deux restaurants, une salle à manger privée, et une cuisine inspirée de la Nouvelle-Orléans », précise encore le chef d'entreprise, qui a dépensé encore 4 millions d'euros dans cette transformation.

Des séminaires conviviaux

Mais cette addition n'est rien, comparée à l'ardoise qui attend Paris Society dans son nouveau business : l'hôtellerie. « Nous avons signé la promesse de vente pour l'Abbaye des Vaux-de-Cernay, à 40 kilomètres de Paris, où nous allons créer, à l'horizon 2022, 150 chambres, trois restaurants, un spa, un cinéma, une ferme, un haras... Bref, un lieu de détente chic et cool de 38.000 mètres carrés pour notre clientèle parisienne et étrangère, au bord d'un étang de pêche de 8 hectares, le tout dans un parc de 80 hectares », explique Laurent de Gourcuff, qui s'est appuyé sur le fonds d'investissement Keys AM pour réunir les 55 millions d'euros nécessaires.

Ce site a été cédé par le groupe de Philippe Savry (Les Hôtels Particuliers). Paris Society lui a aussi repris la Citadelle Vauban, à Belle-Ile-en-Mer : soit un ticket à 20 millions, cette fois, pour réenchanter le lieu, toujours avec Keys AM.

Pour doper ce nouveau pôle qui devra vivre également grâce aux séminaires, Laurent de Gourcuff a débauché Pierre-Etienne Caire, l'ex-directeur général délégué de Chateauform, une entreprise spécialisée dans les séminaires haut de gamme.

Pourquoi un tel développement dans une période aussi incertaine ? « Tous les projets étaient enclenchés, nous y avions consacré beaucoup de temps en recherches et études. Et nous sommes confiants, les gens ont envie de ressortir, nos terrasses sont pleines... Même si le chiffre d'affaires de ces restaurants est inférieur de 20 % à la normale à cause de la distanciation sociale et de l'absence de touristes internationaux », reconnaît le président de Paris Society, qui a toujours les deux tiers de ses 1.350 collaborateurs au chômage partiel sur ses activités événementielles et clubbing, toujours à l'arrêt. ■

Les artisans du bâtiment disent vouloir maintenir leurs effectifs

Avec la chute brutale occasionnée par les mesures du confinement, l'activité de l'artisanat s'est effondrée au deuxième trimestre. Pour autant, les chantiers sont repartis et l'activité retrouve quasiment la normale.

« Les artisans ont passé la période de crise, mais il ne faut pas grand-chose pour les faire tomber », a affirmé Jean-Christophe Repon, président de la Capeb, la Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment, lors d'une conférence de presse jeudi. Les effets du confinement et de la crise sanitaire ont fait chuter l'activité de l'artisanat du bâtiment au deuxième trimestre avec une baisse de 24 % d'activité, dont moins 22 % sur le neuf et moins 25 % sur la rénovation.

L'ensemble des corps de métier est affecté par le recul de l'activité. L'aménagement-décoration-plâtrerie constitue le corps de métier le plus impacté selon la Capeb (-28 % par rapport au second trimestre de 2019). À l'inverse, la maçonnerie affiche un recul moins important (-19 %).

L'activité commerciale des entreprises ayant été bloquée lors du confinement, les carnets de commandes subissent un important ralentissement, qui vient directement impacter la reprise des chantiers. Résultat ? 60 % des entreprises du bâtiment font état d'une forte détérioration de leur trésorerie au deuxième trimestre de 2020 (contre 11 % lors de l'année précédente).

Surcoût

La crise du Covid vient aussi engendrer un surcoût des travaux lié à la désinfection des équipements et des outils de chantiers, mais aussi, dans une moindre mesure, l'achat des équipements de protection individuels. Les surcoûts sont plus importants sur des chantiers de rénovation. Pour le moment, 88 % des entreprises en supportent l'intégralité de la charge sans répercuter ces dépenses auprès de leurs clients, affirme la Capeb. Les artisans sont également 15 % à estimer qu'il est difficile d'appliquer les règles liées au Covid inscrites dans le guide de préconisation sanitaire mis en place à destination des professionnels de la construction.

Le secteur fait face à une reprise difficile : en plus de manquer régulièrement de plusieurs matériaux pour boucler leurs chantiers, l'artisanat du bâtiment est confronté à une méfiance d'une partie des clients, qui n'osent pas s'engager dans des travaux dans cette période incertaine tant au niveau sanitaire qu'économique.

5 % seulement des entreprises artisanales ont cherché à embaucher au cours du premier semestre 2020 et 4 % y sont parvenues. Mais Jean-Christophe Repon souligne que 94 % des entreprises prévoient en parallèle de maintenir l'emploi à son niveau actuel au second semestre 2020 (contre 81 % au second semestre 2018).

Malgré ce contexte, 95 % des chantiers sont ouverts au 29 juin, et 78 % affichent un niveau d'activité normal. La Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment commence donc à évaluer la perte d'activité pour 2020 - elle serait comprise entre 15 et 20 %, en prenant en compte la baisse de revenus, le chômage, la deuxième vague de l'épidémie et les conditions climatiques en hiver.

— L. S.

AVIS FINANCIERS



RÉSULTAT DE L'OPTION POUR LE PAIEMENT DU DIVIDENDE EN ACTIONS

La période d'option pour le paiement du dividende en actions, ouverte le 19 juin 2020, s'est clôturée le 10 juillet 2020. À l'issue de cette opération, 65,28 % des droits ont été exercés en faveur d'un paiement en actions.

En conséquence, 3 071 828 actions nouvelles ont été créées représentant, après augmentation, 2,97 % du nouveau capital. La livraison et l'admission des 3 071 828 actions aux négociations sur Euronext à Paris ont lieu le 17 juillet 2020.

Ces actions, qui porteront jouissance au 1^{er} janvier 2020, seront immédiatement assimilées aux autres actions de la Société. Le dividende en numéraire, payé le 17 juillet 2020, représente un montant de 60 979 749,89 euros.

À l'issue de cette opération, le montant du capital social de Rubis s'élèvera à 129 450 511,25 euros divisé en 103 554 889 actions ordinaires et en 5 520 actions de préférence de 1,25 euro de nominal chacune.

Pour mémoire, l'Assemblée Générale Ordinaire de Rubis du 11 juin 2020 avait fixé le dividende au titre de l'exercice 2019 à 1,75 euro par action ordinaire et 0,87 euro par action de préférence et le prix de l'action nouvelle remise en paiement du dividende à 37,37 euros.

RUBIS - 46, rue Boissière - 75116 Paris - Tél. : 01 44 17 95 95 - e-mail : rubis@rubis.fr

► RUBIS appartient à l'indice SBF 120 - Code ISIN-FR0013269123

Danone achète sa première usine de lait infantile en Chine



Danone a acquis l'usine de lait infantile Murray Goulburn Dairy, de Saputo Dairy Australia et de sa marque de lait en Chine.

AGROALIMENTAIRE

Le géant du lait investit 100 millions d'euros en Chine pour renforcer ses activités dans la nutrition spécialisée.

Le groupe acquiert un site de production de lait pour bébés australien auprès de Saputo Dairy Australia.

Marie-Josée Cougard
@CougardMarie

Danone acquiert sa première usine de lait infantile en Chine, et annonce au passage une série d'investissements de 100 millions d'euros dans la nutrition spécialisée, destinée aux enfants et aux personnes malades.

Le groupe ne donne aucune précision quant aux capacités de production visées, mais indique que

son objectif est de mieux répondre aux attentes de la population chinoise en offrant « une gamme plus large et plus adaptée aux besoins de santé, aux habitudes et aux goûts » locaux.

Cet effort financier recouvre la création d'un centre de recherche à Shanghai, l'acquisition de l'usine de lait infantile Murray Goulburn Dairy, de Saputo Dairy Australia et de sa marque de lait. Mais aussi le renforcement de ses capacités de production répondant à « des besoins nutritionnels spécifiques de personnes à qui une alimentation classique ne suffit pas ». Danone pourra ainsi « développer des solutions de compléments nutritionnels liquides à base de protéines pour accompagner le bien vieillir et les personnes convalescentes » sur le site de production médicale à Wuxi dans la province de Jiangsu.

L'empire du Milieu est le deuxième marché de Danone, qui y réalise 10 % de son chiffre d'affaires (25,3 milliards d'euros en 2019) global, mais 30 % de son activité dans la nutrition spécialisée. Cependant, il

doit la chute (-18 %) de son résultat net sur l'exercice écoulé à « une évolution défavorable de son investissement dans Yashili », un groupe chinois spécialisé dans le lait infantile.

Danone n'indique pas de lien de cause à effet entre l'acquisition de l'usine et les résultats décevants de ses affaires avec Yashili. Et précise aux « Echos » que « le partenariat avec Yashili se poursuit ». Le groupe français a pris une participation de 25 % de Yashili en 2014 pour 437 millions d'euros, à l'occasion d'une augmentation de capital réservée. L'actionnaire de référence de Yashili, le chinois Mengniu, avait alors gardé le contrôle avec 51 % du capital.

Nouveau centre de recherche à Shanghai

Situé à Shanghai, le centre de recherches « Open Science Research for Life-transforming Nutrition » servira de plateforme à Danone pour mener des études et des recherches dans la région avec comme axes prioritaires le lait maternel et la santé intestinale. Le

groupe espère ainsi pouvoir « développer des produits plus pertinents en s'appuyant sur les connaissances scientifiques locales ». Le centre de recherche fédérera les compétences d'une centaine de chercheurs dans le domaine de la nutrition, des sciences de la consommation, de la qualité et de la sécurité alimentaire, ainsi que de l'innovation numérique.

Danone a connu des fortunes diverses en Chine et y a vécu de nombreux déboires, parmi lesquels des démêlés avec Wahaha dans les eaux minérales en 2009 et Mengniu Dairy en 2007 dans les produits laitiers. ■

10 %

LE POIDS DE LA CHINE

dans le chiffre d'affaires global de Danone, soit 25,3 milliards d'euros en 2019. L'empire du Milieu est ainsi le deuxième marché du groupe français.

Le « cartel du jambon » écope de 93 millions d'euros d'amendes

AGROALIMENTAIRE

Au total, 12 industriels du secteur du jambon et de la charcuterie ont été sanctionnés par l'Autorité de la concurrence.

De 2010 à 2013, ces derniers s'étaient entendus lors de leur approvisionnement auprès des abatteurs de porc.

Yann Duvert
@YannDuvert

Pendant plusieurs années, les abatteurs de porcs et la grande distribution ont été pris pour dupes. C'est la conclusion de l'Autorité de la concurrence, qui a sanctionné jeudi un cartel de douze industriels pour une entente dans le secteur de la charcuterie, pour un montant total de plus de 93 millions d'euros.

Avec 35,5 millions d'amende, la facture est particulièrement lourde pour la coopérative Cooperl, leader français de la production porcine (il transforme près de 6 millions de porcs par an). Le distributeur Les Mousquetaires (Intermarché, Netto), qui fabrique aussi ses produits sous la marque Monique Ranou, écope de 31,7 millions. Le groupe Fleury Michon est, lui, sanctionné à hauteur de 14,8 millions d'euros.

L'enseigne de supermarchés suisse Coop et le groupe Campofrio (Aoste, Jean Caby) ont, de leur côté, été respectivement condamnés à 6 millions et 1 million d'euros. Mais pour ces deux acteurs, l'addition aurait pu être plus salée, puisqu'ils ont sollicité – et bénéficié –, de la procé-

sure dite « de clémence ». En d'autres termes, leur sanction a été allégée en échange d'informations permettant d'alimenter l'enquête. S'ils n'avaient pas eu une réunion à laquelle ils avaient participé, leur amende aurait été purement et simplement annulée.

Réunions secrètes

De quoi parle-t-on ? De 2010 à 2013, plusieurs entreprises, appelées « charcutiers-salaisonnières », se sont entendues dans le but d'acheter moins cher des pièces de jambon auprès des abatteurs de porc. Chaque semaine, elles se contactaient par téléphone la veille ou le jour des négociations afin de fixer un prix d'achat commun, lors de négociations bilatérales.

« Tout au long des négociations, les charcutiers-salaisonnières se tenaient au courant par téléphone de l'avancement des négociations en temps réel, et des contrats qu'ils avaient conclus avec les abatteurs, note le gendarme de la concurrence. Dès qu'un accord était conclu avec deux grands abatteurs, l'ensemble du marché considérait que la variation convenue entre les parties contractantes constituait la variation de référence pour la semaine à venir. »

Certains industriels (parfois les mêmes) s'entendaient aussi pour revendre le produit transformé aux enseignes de distribution. L'Autorité cite « au moins 6 réunions multilatérales secrètes entre concurrents dans des hôtels de Paris et de Lyon » et des échanges téléphoniques entre acteurs au cours desquels ces derniers se sont mis d'accord sur des prix « qu'ils entendaient proposer aux enseignes de la grande distribution pour leurs marques de distributeur ou premiers prix, notamment lors des appels d'offres organisés par celles-ci ». ■

à suivre



Marta Nascimento/REA

Bpifrance embarque avec Voyageurs du Monde

TOURISME Le groupe Voyageurs du Monde a annoncé jeudi, après Bourse, une levée de fonds au niveau de son holding Avantage d'un montant de 16 millions d'euros. L'opération a été souscrite par ses actionnaires, dont le management – qui contrôle le voyageur –, ainsi que bpifrance qui a rejoint son tour de table. Elle a été réalisée par référence à un cours de l'action Voyageurs du Monde de 85 euros, le titre en valant 68 jeudi à la clôture.

Heineken perd les trois quarts de son bénéfice au premier semestre

BIÈRE Le chiffre d'affaires de Heineken a chuté de 16,4 % au premier semestre en raison du confinement lié au coronavirus. Le résultat d'exploitation et le bénéfice net préliminaires ont plongé respectivement de 52,5 % et de 75,8 %, selon Heineken, qui dit avoir été « disproportionnellement » affecté par la fermeture des restaurants et des bars. A la Bourse d'Amsterdam, l'action a clôturé en baisse de 1,96 %, à 84,92 euros. Le groupe devrait communiquer ses résultats définitifs du premier semestre le 3 août.

Du bio, de l'écolo et du plaisir : les nouvelles attentes de l'alimentation

ALIMENTATION

Les visiteurs du Salon international de l'alimentation découvriront les nouvelles tendances à Paris du 18 au 22 octobre.

Les consommateurs placent toujours le goût en tête de leurs priorités.

Que mangera-t-on demain ? C'est la question qui agitera la prochaine édition du SIAL – le Salon international de l'alimentation –, prévu si tout va bien à Paris entre les 18 et 22 octobre. Trop tôt donc pour citer

les recettes les plus étranges ou les plus gourmandes du cru 2020, mais les grandes tendances sont d'ores et déjà connues. Elles ont fait l'objet de nombreuses enquêtes et même pour la première fois cette année d'une consultation de 6.500 personnes en France et à l'étranger par le truchement de la plateforme Make.org.

Premier enseignement, le goût reste la grande priorité pour les consommateurs. Le sens vient ensuite au travers de l'impact que la nourriture peut avoir sur l'environnement. « Cette exigence n'était encore qu'un signal faible il y a quatre ans. La question a pris énormément d'importance surtout par les jeunes générations. Les gens ont besoin de changement. C'est une lame de fond qui va nous porter pendant des années », juge Nicolas Trentesaux,

le directeur général du Salon. La santé vient en troisième position. « Il y a vingt ans, le consommateur opposait volontiers santé et plaisir. Un produit alimentaire trop gourmand n'était pas crédible au regard des exigences de santé à cette époque », selon le directeur du SIAL. « Aujourd'hui ce n'est plus le cas », constate-t-il.

Héritage du confinement

Il est encore trop tôt, de l'avis des experts, pour mesurer l'héritage du confinement. Toutes les habitudes prises à cette occasion ne disparaîtront pas, mais peu survivront. La ruée sur les produits emballés dans du plastique n'aura pas de suite. Les attentes en matière de limitation d'emballages et d'alternatives au plastique sont trop fortes pour que ce soit le cas. Des changements

« géo-alimentaires » se dessinent, comme celui de la frugalité portée par la culture indienne qui a « le vent en poupe ». Cette frugalité correspond aux attentes de « simplicité » des produits. Le consommateur veut de moins en moins d'ingrédients, des produits le moins transformés possible et faciles à préparer.

Les chefs influencent l'alimentation, mais ils ne sont pas les seuls. « Les influenceurs des réseaux sociaux sont également très suivis », indiquent les responsables du SIAL, qui voient « le besoin des consommateurs de se réapproprier leur alimentation ». Les idées-forces qui accompagnent ce mouvement sont notamment le goût pour les produits locaux, de saison, l'agriculture raisonnée et la traçabilité des ingrédients. — M.-J. C.

Le secteur des casinos compte ses pertes

JEUX

L'impact de la crise sanitaire a été sévère pour le secteur des casinos.

Groupe Partouche affiche une perte pour le premier semestre de son exercice 2019-2020.

Christophe Palierse
@cpalierse

L'impact de la crise sanitaire a été sévère pour le secteur des casinos. Groupe Partouche, qui a publié jeudi ses comptes pour le premier semestre de son exercice 2019-2020, a basculé dans le rouge au cours de cette période courant du 1^{er} novembre au 30 avril, alors même qu'elle ne correspond comptablement qu'à un mois et demi de confinement.

Le numéro 2 du secteur, qui fai-

sait preuve encore d'une belle vitalité en début d'année, affiche une perte nette part du groupe de 5,3 millions d'euros, à comparer à un profit de 13,1 millions au 30 avril 2019, pour un chiffre d'affaires de 183,6 millions, en baisse de 17,3 %.

Renversement de tendance
L'opérateur, contrôlé par la famille Partouche, précise que le résultat opérationnel courant de sa seule activité casinos a fondu, passant de 27,1 millions d'euros à 6,6 millions. De même, son produit brut des jeux (le PBJ, calculé en soustrayant les gains des joueurs de leurs mises), hors paris sportifs et jeux en ligne en Belgique, progressait de 5,1 % entre le 1^{er} novembre 2019 et la fermeture de ses casinos en France et à l'étranger à la mi-mars, comparé à son niveau constaté pour la même période pour 2018-2019.

Chez Joa, on confirme ce renversement de tendance sectorielle. « Le groupe est passé d'une tendance très dynamique, avec une hausse du PBJ de 9,8 % à périmètre comparable à fin février, à une baisse de 29,7 % à fin juin, toujours à périmètre compa-

nable, soit une perte de chiffre d'affaires de plus de 83 millions », détaille Laurent Lassiaz, le patron du troisième acteur français.

La Société Fermière du Casino Municipal de Cannes, entité cotée de la galaxie Barrière – le leader français – active dans le jeu et l'hôtellerie-restauration, a également fait état de ce trou d'air du printemps, ayant annoncé, entre autres, au titre de la première moitié de son exercice 2019-2020, la chute de 42,1 % de son chiffre d'affaires (à 25,6 millions).

Eté crucial

La saison estivale sera donc cruciale pour les opérateurs soucieux de redorer leur bilan 2019-2020, après avoir connu un déconfinement en deux temps, leurs tables de jeux étant redevenues accessibles à compter du 22 juin (il en est de même pour celles des clubs de jeux parisiens). « Les activités machines à sous et jeux traditionnels électroniques ont repris dans une tendance très satisfaisante », indique Groupe Partouche. « Le trafic est encourageant depuis le pont du 14 Juillet pour

les casinos du littoral », observe de son côté Laurent Lassiaz, qui ajoute que « les contraintes sanitaires vont quand même réduire notre capacité à transformer réellement ce flux par rapport aux années précédentes ». Des années marquées par un renouveau du secteur des casinos. ■

Les chiffres clés

5,3

MILLIONS D'EUROS

La perte nette enregistrée par Groupe Partouche au premier semestre de son exercice 2019-2020.

-42,1 %

LA BAISSSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

de la Société Fermière du Casino Municipal de Cannes (Barrière) sur la même période.



Exploité par le groupe Barrière, le casino d'Enghien-les-Bains, le premier de France, a rouvert le 21 juin. Photo Gilles Rolle / REA

fusions // acquisitions // cessions // partenariats

ENTREPRISES COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES

RECHERCHE DE REPRENEURS

SOCIÉTÉ BASTIAISE DE DIFFUSION

Activité : **dépositaire de presse : distribution des quotidiens et publications qui lui sont confiés par l'intermédiaire de diffuseurs situés dans le nord de la Corse**
Chiffre d'affaires au 31/12/2018 (dernier exercice clos) : 1,1 M €
Effectif total : 12 salariés en CDI et 3 salariés en CDD
Siège social : Lieu-Dit « Panconi Sottani » - Lotissement « L'Orangerie », LUCCIANA (20290)

La date limite de dépôt des offres de reprise est fixée au : **5 août 2020 à 12h00.**

Les tiers sont invités à remettre leur offre (conforme à l'article L. 642-2 du code de commerce) en 6 exemplaires (dont 1 non relié) aux administrateurs judiciaires. L'accès à une data room électronique sera autorisé après régularisation d'un engagement de confidentialité, la signature du règlement, et une présentation succincte du candidat à la reprise.

Les candidats intéressés sont invités à se manifester par par téléphone ou e-mail auprès de :
SELARL FHB - M^{me} Hélène BOURBOULOUX / SCP THEYENOT PARTNERS - M^{me} Aurélie PERDEREAU
176 Avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-sur-Seine - www.fhb.eu
E-mail : julia.calles@fbh.eu

Recherche de repreneurs

Société LORANS ROBINETTERIE

La société LORANS ROBINETTERIE diligente une activité de négoce de produits de robinetterie et sanitaires.

C.A. au 31/12/2018 : 24 284 K€ - Effectif : 75 salariés
Implantation : RENNES (35)

Date limite de dépôt des offres : **04/09/2020 à 12h00.**

Dépôt par courriel à l'adresse mail : etude.rennes@ajire.eu

accès donné au dossier sur demande écrite et motivée du candidat justifiant d'une capacité commerciale et financière adaptée, après signature d'un engagement de confidentialité et d'un cahier de charges

APPEL D'OFFRES

RECHERCHE DE REPRENEURS

ENTREPRISE EN REDRESSEMENT JUDICIAIRE

→ Région : Grand Est (67)
→ C.A. en 2019 : 7 000 K €
→ Activité : Recyclage, transformation et commercialisation de matières thermoplastiques post industrielles destinées à l'industrie de la plasturgie
→ Effectif : 41 salariés (CDI)

Modalités :
En application de l'article L. 642-1 du Code de Commerce, les candidats intéressés par la mise en œuvre d'un plan de redressement par voie de continuation ou de cession sont priés de noter que les manifestations d'intérêt doivent être déposées auprès de la SELAS C.M. WEIL & N. GUYOMARD. (Veuillez préciser la référence 3291).
Un dossier de présentation sera remis sur la base d'une lettre de confort émanant du candidat, justifiant de sa qualité et de sa capacité à présenter une éventuelle offre et après signature d'un engagement de confidentialité.

SELAS C.M. WEIL & N. GUYOMARD
Administrateurs Judiciaires Associés
28 rue de Laffre de Tessigny
67300 SCHILTIGHEIM
Tél. : 03.88.83.03.16
Fax : 03.88.81.67.47
Mail : weil-guyomard@ajlink.fr

Date limite de dépôt des offres : **07-09-2020 à 18h, en 8 exemplaires**

RECHERCHE D'INVESTISSEURS

OU DE REPRENEURS

SARL LARCEBAU

Spécialiste de la finition de pièces mécaniques pour l'industrie, l'aéronautique civile et militaire, le ferroviaire

Activité : Prestations de services sur-mesure en ébavurage, ébarbage, polissage, sablage, contrôle dimensionnel par scanner laser 3D et robotique industrielle.

Établissement situé : 57 avenue du Pic du Midi - 64800 IGON
C.A. au 31/08/2019 : 2 253 902 € 02% aéronautique – 8% maintenance industrielle)
Effectif actuel : 29 salariés en CDI

Date limite de dépôt des offres : **24 août 2020 à 12h00**

Les tiers sont invités à remettre leur offre (conforme à l'article L. 642-2 du code de commerce) à l'administrateur judiciaire. L'accès à une data room électronique sera autorisé après régularisation d'un engagement de confidentialité et d'une présentation succincte du candidat à la reprise. Référence à rappeler impérativement : 7301

Les candidats intéressés sont invités à se manifester par téléphone ou e-mail auprès de :
SELARL FHB - Maître Sylvain HUSTALX
3 rue Thomas Edison - 64000 PAU
Fax : 05 24 84 87 40 / Courriel : lea.demeaux@fbh.eu

CESSION DE FONDS DE COMMERCE SUITE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

Siège social : 7 Rue Meybeer - 75009 PARIS
Bureau : 81 Rue DeFrance - 94300 VINCENNES

Activité : Courtier en immobilier neuf et en crédit
Chiffre d'Affaires H.T au 31/07/2019 : 509 970€

1 SALARIÉ EN CDI

Les offres de reprise, établies conformément aux dispositions des articles L642-2 et suivants du Code de Commerce devront être déposées

AU PLUS TARD LE VENDREDI 4 SEPTEMBRE 2020 à 16H00
à ASCAGNE AJ, Administrateur judiciaire
25 bis rue Jasmin - 75016 PARIS

Contact par mail : ABDELMAJID.ZOUAG@ASCAGNE-AJ.FR

RECHERCHE DE CANDIDATS REPRENEURS

EN PLAN DE CESSION

Entreprise exploitant un fonds de commerce de restauration rapide (bar à salades) situé 34, rue de l'Arcade à Paris dans le 8^{ème} arrondissement, au cœur du quartier de La Madeleine

En redressement judiciaire

3 salariés

Excédent brut d'exploitation 2019 (12 mois) : 20 K €
Surface : espace de vente : 50m² / espace cuisine (en sous-sol) : 20m²

Pour accéder aux dossiers de présentation, les candidats intéressés sont invités à contacter par écrit :
Maître Joanna Rousselet - Administrateur judiciaire
38, avenue Hoche - 75008 Paris - joanna.rousselet@fajr.eu

La date limite de remise des offres est fixée au **mercredi 19 août 2020, à 12H00.**

MJS PARTNERS SELAS

Mandataires Judiciaires Spécialisés

Nicolas SOINNE
Bertrand JEANNE
mjs.roubais@mj-partners.fr
www.mandaction.fr

SELARL WRA
Christian WIART
Pierre-François ROUIHER
20 Place du Palais de Justice
59140 DUNKERQUE
dunkerque.wra@mandaction.fr
www.etude-wra.fr

Appel d'offres

ENSEMBLE IMMOBILIER A USAGE INDUSTRIEL

Route de Sox - 59380 QUAËDYPRE

Parcelles cadastrées section C n°59,62,548, 566, 628 à 641, et 837 à 839 (ensemble immobilier à usage industriel)

Parcelles cadastrées section D n°14, 15 et 821 (parking)

SAS TIM

RCS Lille Métropole 831377734
Liquidation judiciaire du 27/11/2019

Un dossier de présentation est disponible auprès des Liquidateurs judiciaires après régularisation d'un engagement de confidentialité. Les Liquidateurs judiciaires invitent les candidats intéressés à la acquisition à les contacter à l'effet d'obtenir tous renseignements nécessaires leur permettant, après étude, de formuler leurs propositions.

Les offres devront être :

- écrites et comporter les indications prévues par les articles L.642-20 et R.642-1 du Code de Commerce et par analogie au dispositif légal prévu pour la cession totale ou partielle de l'entreprise les éléments prévus par l'article L.624-2-II du Code de Commerce,
- complétées d'une attestation telle que prévue par l'article R.642-1 du Code de Commerce,
- déposées **sous pli cacheté sous enveloppe** auprès du greffe du Tribunal de Commerce de Lille Métropole :
445 Boulevard Gambetta - CS 60455 - 59338 TOURCOING CEDEX
au plus tard le : **20/08/2020 à 11h00.**

CESSION DE FONDS DE COMMERCE SUITE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

5 rue de Crussol - 75011 PARIS

Activité : Restauration traditionnelle - Enseigne : EAST BIRD - 60 places assises
Chiffre d'Affaires H.T 2019 : 273 K€ / REX : + 7,8 K€

Bail litigieux : Loyer trimestriel HTHC : 7,6 K€
180m² (salle, arrière-salle, cuisine et cave)
8 SALARIÉS EN CDI (soit 6 ETP)

Les offres de reprise, établies conformément aux dispositions des articles L642-2 et suivants du Code de Commerce devront être déposées

AU PLUS TARD LE VENDREDI 4 SEPTEMBRE 2020 à 16H00
à ASCAGNE AJ, Administrateur judiciaire
25 bis rue Jasmin - 75016 PARIS

Contact par mail : ABDELMAJID.ZOUAG@ASCAGNE-AJ.FR

RECHERCHE DE CANDIDATS

A LA REPRISE EN REDRESSEMENT JUDICIAIRE

Activité : promotion immobilière - prise à bail
C.A. au 31/12/2019 : 202 440 € - Effectif : 0

Localisation : NORMANDIE Proche de Cabourg

PARTS SOCIALES OU CESSION DES MURS

Principaux Actifs à céder : Résidence hôtelière de standing 3 ***, 20 lots privatifs de type T1 ou T2 à acheter + parties privatives à usage commun (accueil, piscine, sanitaires etc...) + réserve foncière - Reprise de l'exploitation possible ou cession des lots immobiliers

Date Redressement Judiciaire : 17 octobre 2019

La date limite de dépôt des offres est fixée au : **11 SEPTEMBRE 2020 - 16h** Une data room électronique hébergée sur notre site www.ajadataroom.fr sera accessible après acceptation d'un engagement de confidentialité.

Réf. 22770

Frédéric MICHEL - Alain MIROTTÉ - Charles GORINS - Nicolas DESHAYES - Christophe BIDAN - Serge PREVILLE - Lesly MIROTTÉ - Nicolas GRICOURT - Céline MASCHÉ - Hervé COSTANS - Maxime LEBRETON
Blois-Bobigny-Cayenne-Chartres-Crétel-Evreux-Fort de France-Gosier-Le Mans-Marseille-Mélan-Mulhouse-Nantes-Nevers-Orléans Paris-Plaudin-Paris-La Fayette-Poitiers-La Réunion-Rennes-Rouen-Saint Martin-Tours-Versailles

RECHERCHE REPRENEURS - CESSION DE FONDS DE COMMERCE

PREPACK CESSION

191 rue du faubourg Saint-Honoré - 75008 PARIS

Activité : Enseigne de prêt-à-porter masculin - 12 magasins (dont 2 outlets) en centre-ville et centres commerciaux à Paris, Région Parisienne, Toulouse, Bordeaux, Cannes

Chiffre d'Affaires H.T. 1^{er} février 2019 - 31 janvier 2020 : 3.694.807€
Chiffre d'Affaires H.T. 1^{er} février 2018 - 31 janvier 2019 : 5.074.312€

26 SALARIÉS

Les offres de reprise, établies conformément aux dispositions des articles L642-2 et suivants du Code de Commerce devront être déposées

AU PLUS TARD LE 20 AOÛT 2020 à 16h à ASCAGNE AJ,
Administrateur judiciaire, 25 bis rue Jasmin - 75016 PARIS

Contact par mail : JULIE.LAVOIR@ASCAGNE-AJ.FR

YUCCA VOILES RECHERCHE CANDIDATS

A LA REPRISE EN REDRESSEMENT JUDICIAIRE

Activité : Voilerie, matériel de planches à voiles - Vente de bateaux neufs et d'occasion

Chiffre d'affaires au 31/10/2019 : 631 152 €.
Effectif : 2 + gérant.

Localisation : Brest (29).

Clientèle : Particuliers essentiellement + clubs nautiques et Ville de Brest.

Actifs à céder : fonds de commerce, matériel d'exploitation, stocks.

Date Redressement Judiciaire : 10 mars 2020.

La date limite de dépôt des offres est fixée au : **7 septembre 2020 à 16.00 h.**

Une data room électronique hébergée sur notre site www.ajadataroom.fr sera accessible après acceptation d'un engagement de confidentialité.

Réf. à rappeler : 23467

Frédéric MICHEL - Alain MIROTTÉ - Charles GORINS - Nicolas DESHAYES - Christophe BIDAN - Serge PREVILLE - Lesly MIROTTÉ - Nicolas GRICOURT - Céline MASCHÉ - Hervé COSTANS - Maxime LEBRETON
Blois-Bobigny-Cayenne-Chartres-Crétel-Evreux-Fort de France-Gosier-Le Mans-Marseille-Mélan-Mulhouse-Nantes-Nevers-Orléans Paris-Plaudin-Paris-La Fayette-Poitiers-La Réunion-Rennes-Rouen-Saint Martin-Tours-Versailles

VOUS SOUHAITEZ PARAÎTRE DANS CETTE RUBRIQUE

ANNONCE@LESECHOSMEDIAS.FR SARAH MEDARD : 01 49 53 67 82

RETROUVEZ UNE SÉLECTION D'ANNONCES SUR :

REPRISE-ENTREPRISE.LESECHOS.FR

RECHERCHE REPRENEUR :
POUR LA PHARMACIE CENTRALE DE SAINT PATERNE
5, Rue de la Cartonnière - 72610 SAINT PATERNE

Activité : Officine de pharmacie
CA 2018 HT : 954 936 €
Effectifs : 3 salariés (2 CDI - 1 CDD)
Pharmacie ouverte depuis fin 2019

DÉPÔT DES OFFRES AU PLUS TARD LE : **15 septembre 2020 à 16h00**
et dossier de présentation auprès de la SELARL TRAJECTOIRE,
prise en la personne de Charles BEAUSSART, Administrateur Judiciaire
Tél. : 02 33 80 39 00 - Mail : alencon@aj-trajectoire.fr

Données personnelles : la justice invalide l'accord entre l'Europe et les Etats-Unis

DONNÉES

La Cour de justice de l'Union européenne juge que les outils de surveillance déployés aux Etats-Unis sont incompatibles avec la protection des données garantie aux Européens par le RGPD.

Sébastien Dumoulin
@sebastiendmln

Un jour après avoir rendu une décision retentissante sur les conditions fiscales particulières consenties à Apple par l'Irlande, les juges européens ont fait exploser une nouvelle bombe jeudi matin. La Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) a rendu son verdict final dans l'affaire qui oppose – depuis sept ans – Facebook à l'avocat autrichien Max Schrems. Et ce dernier remporte une victoire éclatante. Les juges invalident en effet le Privacy Shield, l'accord qui régit les transferts de données personnelles entre l'Union européenne et les Etats-Unis depuis 2016 (après que Max Schrems – déjà lui – avait fait annuler par la justice le « Safe Harbor », son prédécesseur, en 2015). Pour le défenseur de la vie privée, c'est belote, rebelote et dix de der.

Seul bémol, les juges ont donné leur feu vert à un autre mécanisme : les SCC (« Standard Contractual Clauses »), des contrats spécifiques qui peuvent continuer à être signés par les entreprises pour exporter des données personnelles hors de l'Union européenne... mais à condition que les lois du pays de destination soient compatibles avec la réglementation européenne ou que les garde-fous apportés soient suffisants. Ce qui paraît improbable en ce qui concerne les Etats-Unis, vu le réquisitoire cinglant de la CJUE.

Surveillance américaine

Les juges européens ont estimé que les lois américaines – notamment celles sur la surveillance des communications électroniques qui donnent des pouvoirs très larges à la NSA – ne garantissent pas une protection équivalente aux citoyens européens à celles dont ils jouissent



La décision de la Cour de justice de l'UE va chambouler les entreprises du numérique et leurs clients. Photo DPA Picture-Alliance via AFP

en Europe, notamment dans le cadre du RGPD (le Règlement général sur la protection des données personnelles, entré en vigueur en 2018).

Concrètement, cela signifie que les données personnelles des Européens ne pourront plus être envoyées et traitées dans des serveurs situés sur le sol américain. « Il est clair que les Etats-Unis vont devoir changer sérieusement leurs lois sur la surveillance, si les entreprises américaines veulent continuer à jouer un rôle sur le marché européen », s'est félicité Max Schrems dans un communiqué.

Génée aux entourures, Věra Jourová, la vice-présidente de la Commission européenne, a dit souhaiter que les Etats-Unis adoptent « une loi fédérale en matière de protection des données qui serait équivalente, ou très similaire, au RGPD », ajoutant que Bruxelles avait poussé

activement à des changements dans les lois de surveillance américaines. « Mais nous ne pouvons pas faire de magie et changer les lois américaines depuis l'Europe. » Une rencontre bilatérale avec le secrétaire américain au Commerce, Wilbur Ross, est prévue jeudi.

Pas de panique à prévoir pour autant. Les échanges de données entre les deux rives de l'Atlantique ne vont pas subitement s'interrompre. La décision ne concerne que les données personnelles de citoyens européens. De plus, elle ne s'applique pas aux transferts « nécessaires » vers les Etats-Unis, comme l'envoi d'un e-mail ou la réservation d'un hôtel aux Etats-Unis.

Mais pour tout le reste, la décision des juges européens est un bouleversement. Elle va mettre dans l'embarras les géants du numérique, incertains de pouvoir continuer à utiliser les SCC. Mais aussi

quantité de petites et moyennes entreprises, qui se reposaient sur le Privacy Shield. Selon la présidente de la Business Software Alliance (le lobby européen des éditeurs de logiciels), Victoria Espinel, c'est un défi pour « plus de 5.300 entreprises, dont 70 % de PME, à travers une variété de secteurs, à un moment où la faculté d'envoyer des données à l'étranger est cruciale pour la reprise économique suite au Covid-19 ».

Un message aux CNIL

Les entreprises sont face à un dilemme. Soit elles rapatrient sur le sol européen tous les traitements de données personnelles qui rentrent dans le champ de la décision, mais c'est un chantier technique et financier colossal. Soit elles prennent le risque de se mettre en infraction avec le RGPD. Et les amendes prévues à ce titre sont dissuasives : 20 millions d'euros, ou 4 % du

chiffre d'affaires mondial de l'entreprise (le montant le plus important est retenu).

La perspective a de quoi faire réfléchir. D'autant plus que ceux qui misaient sur un relatif laxisme des CNIL européennes dans l'application du RGPD ont été mis en garde. Dans sa décision, la CJUE demande expressément aux gendarmes européens de sortir sifflets et bâtons. Selon la plus haute Cour européenne, les CNIL sont « obligées de suspendre ou d'interdire un transfert de données » si les conditions juridiques ne sont pas réunies.

« C'est un changement fondamental qui va bien au-delà des transferts de données entre l'UE et les Etats-Unis », estime Max Schrems. Les autorités telles que la CNIL irlandaise ont jusqu'à présent sapé l'efficacité du RGPD. La Cour a clairement dit aux CNIL d'avancer et de faire appliquer la loi. ■

Xiaomi poursuit sa stratégie de diversification dans les objets connectés

NUMÉRIQUE

Le groupe chinois lance une palette d'objets connectés qui seront disponibles dans 70 pays, dont la France.

Deux smartphones, une salve de produits connectés parmi lesquels un écran dédié au jeu, des écouteurs sans fil, un bracelet électronique, une clé TV et trois modèles de trottinettes. Xiaomi a annoncé mercredi soir une série de lancements de nouveaux produits, qui seront disponibles dans les 70 pays où il est présent, entre cet été et la rentrée pour la France (où il s'est implanté il y a trois ans).

Le géant chinois accentue ainsi sa stratégie de diversification pour être moins dépendant des smartphones alors qu'il est le quatrième fabricant mondial. En France, il propose déjà de nombreux produits allant des brosses à dents électriques à l'aspirateur connecté, en passant par les téléviseurs, les valises et les trottinettes. « Nous sommes leaders en France et en Europe. Nous avons démocratisé l'usage de la trottinette électrique en proposant des produits sous la barre des 500 euros, là où les concurrents étaient beaucoup plus chers », se félicite Yan Liu, le PDG de Xiaomi France.

Xiaomi aspire à s'établir dans les maisons du futur.

Parmi les produits lancés, le Mi TV Stick, vendu à 39,99 euros, est la première clé HDMI du groupe chinois. Ce concurrent direct de Google Chromecast et d'Amazon Fire TV Stick permet d'envoyer du contenu multimédia sur un écran depuis un smartphone, une tablette ou un ordinateur, et d'accéder à des services de vidéo à la demande. Une manière de se renforcer sur le segment de la télévision et de se placer au cœur de la maison connectée. Xiaomi aspire à s'établir dans les maisons du futur et compte aussi, pour ce faire, sur l'Internet des objets avec sa plateforme IoT.

Hors smartphones et ordinateurs portables, la marque compte 252 millions d'appareils IoT connectés, « soit une augmentation de 42,6 % d'une année sur l'autre. [...] Le nombre d'utilisateurs disposant de cinq appareils connectés ou plus a atteint 4,6 millions, soit une augmentation de 67,9 % depuis l'année dernière », détaille Yan Liu. « Nous avons de fortes ambitions en France », reprend le PDG. En janvier 2019, seulement sept mois après son arrivée dans l'Hexagone, le fabricant a inauguré un « flagship store » sur les Champs-Élysées, marquant sa volonté de devenir une référence en France.

Xiaomi espère désormais profiter de l'arrivée de la 5G pour dépasser Apple et devenir le troisième fabricant mondial de smartphones. Le groupe prévoit d'investir 50 milliards d'euros – plus de 6 milliards d'euros – dans la recherche et le développement de la 5G et de l'intelligence artificielle des objets (AIoT) au cours des cinq prochaines années. — C. Be.

Siri et Alexa dans le viseur de Margrethe Vestager

OBJETS CONNECTÉS

La Commission européenne lance une enquête sur les risques d'entorse à la concurrence dans le secteur de l'Internet des objets.

Derek Perrotte
@DerekPerrotte
— Bureau de Bruxelles

Ce n'est pas la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, cavalière émérite, qui dira le contraire : après une chute, il faut tout de suite remettre le pied à l'étrier. Jeudi, au lendemain du coup de tonnerre de l'annulation par la justice européenne de l'amende record infligée à Apple en 2016 pour ses montages fiscaux en Irlande, Margrethe Vestager est repartie à l'assaut des géants du Net.

Cette fois-ci, sous l'angle des données. La commissaire à la Concurrence a annoncé l'ouverture d'une

enquête sur les pratiques anti-concurrentielles « dans le secteur des biens et services de consommation liés à l'Internet des objets », c'est-à-dire connectés à un réseau et contrôlables à distance, via un assistant vocal ou un téléphone portable.

Bruxelles anticipe le fort essor de ce secteur, les réfrigérateurs intelligents et autres montres connectées étant appelés à « devenir monnaie courante » dans le quotidien des consommateurs européens. Or, a expliqué la commissaire danoise en prenant l'exemple d'un réfrigéra-

teur qui passerait lui-même commande au magasin quand le beurre ou les yaourts sont finis, « l'accès à de grandes quantités de données des utilisateurs semble être la clé de la réussite de ce secteur ».

« Aussi, nous devons faire en sorte que les acteurs du marché n'utilisent pas le contrôle qu'ils exercent sur ces données pour fausser la concurrence ou fermer ces marchés », a insisté Margrethe Vestager pour justifier l'attention accrue qu'elle va désormais y porter.

Prévenir plutôt que guérir

Bruxelles espère ainsi prendre le problème à la racine. Les experts de la Commission notent qu'« en dépit du stade relativement précoce du développement du secteur de l'Internet des objets, [...] des éléments indiquent que certaines pratiques d'entreprises peuvent fausser structurellement la concurrence ». Ils citent des problèmes de restriction de l'accès aux données et de manque d'interopérabilité de ces dernières, ainsi que certaines formes d'autofavoritisme et de pratiques liées à l'utilisation de normes propriétaires, autant de reproches déjà

adressés aux géants américains dans le domaine par exemple des applications de téléphone ou des achats en ligne. « Une fois que les grandes entreprises utilisent leur pouvoir, elles peuvent rapidement pousser les marchés au-delà du point de bascule où la concurrence se transforme en monopole », a précisé Margrethe Vestager devant la presse, insistant sur la nécessité de retenir les leçons du passé pour, cette fois-ci, « agir à temps ».

Parmi les nombreux objets concernés (montres, télévision, bracelets de fitness, etc.), elle promet de porter une attention particulière aux assistants vocaux, « au centre de tout cela », citant « Siri d'Apple, Alexa d'Amazon, l'assistant de Google ». Selon elle, un assistant vocal « change la façon dont vous interagissez avec les choses » dans la mesure où l'utilisateur « peut ne se voir proposer qu'une option » au lieu du choix plus complet qu'il trouverait en se rendant dans un magasin.

La Commission va interroger quelque 400 entreprises de cet écosystème avant de rendre un rapport préliminaire au printemps 2021 et ses conclusions en 2022. ■

« Nous devons faire en sorte que les acteurs du marché n'utilisent pas le contrôle qu'ils exercent sur ces données pour fausser la concurrence. »

MARGRETHE VESTAGER

LES ECHOS FORMATION

L'empathie au service du management



Dans un environnement incertain et encore perturbé par la crise, c'est le rôle des dirigeants et managers de repenser leur communication pour rassurer leurs équipes, les engager et les motiver. Utilisez l'empathie pour renforcer votre communication et transformez les désaccords en opportunités !

En savoir plus sur www.lesechos-formation.fr/empathie-management.htm

Un service proposé par Les Echos Solutions

Twitter victime d'un piratage massif

RÉSEAUX SOCIAUX

Les comptes de plusieurs personnalités, dont Bill Gates, Elon Musk, Joe Biden ou encore Barack Obama ont été visés.

Nicolas Richaud
@NicoRichaud

« Dure journée pour nous, chez Twitter », a commenté sobrement Jack Dorsey, le patron du site de microblogging, mercredi dans la nuit, via un tweet sur la plateforme. Un euphémisme. Jamais la firme à l'oiseau bleu n'avait subi un piratage d'une telle ampleur.

Mercredi soir, plusieurs personnalités, mais aussi des entreprises, ont vu tour à tour leur compte piraté par des hackers pendant plus d'une bonne heure : Jeff Bezos, Bill Gates, Elon Musk, Barack Obama, Joe Biden, Uber, Apple, etc.

« Tous les bitcoins envoyés à mon adresse ci-dessous recevront le double. Si vous envoyez 1.000 dollars, je vous renverrai 2.000 dollars ! » pouvait-on lire dans l'un de ces messages quasi similaires à chaque fois et donnant trente minutes aux « Twittos » pour procéder à l'opération.

« C'est une arnaque des plus classiques qui se produit régulièrement. Pas seulement sur Twitter », fait valoir Jérôme Billois, expert en cybersécurité au cabinet Wavestone. « Twitter a certainement dû se préparer à ce type de scénario de crise, car le groupe a pris le taureau par les cornes. » Très vite, la firme a tenté de réagir en bloquant certaines fonctionnalités (comme le changement

de mot de passe d'un compte) puis en empêchant les comptes certifiés (généralement ceux avec le plus d'« abonnés » et pouvant donc donner le plus d'ampleur à ce vaste piratage) de publier des messages. « Ils n'ont pas hésité à vraiment appuyer sur le bouton rouge », note Lionel Doumeng, expert en cybersécurité chez F-Secure.

Mais le mal était fait, et l'arnaque a bien fait des victimes. En tout, quelque 300 personnes sont tombées dans le panneau. Et près de 120.000 dollars, ont été transférés (via des bitcoins) vers l'une des adresses mentionnées, d'après le site Blockchain.com, qui piste les transactions effectuées en cryptomonnaies. « Ça aurait pu être bien pire, il aurait pu y avoir des manipulations de cours boursier ou une fausse alerte attentat, souligne Jérôme Billois. Là, on a affaire a priori à un ou quelques cybercriminels standards. »

« Une attaque d'ingénierie sociale »

Quelques heures après le « casse », Twitter a fait savoir que ses équipes avaient identifié « une attaque d'ingénierie sociale coordonnée par des personnes qui ont ciblé avec succès certains de [ses] salariés et obtenu un accès à [son] système et à [ses] outils internes ». A partir desquels les équipes du site de microblogging peuvent avoir accès aux comptes des utilisateurs.

« Il n'y a rien de technique dans cette cyberattaque. Ce n'est pas une attaque frontale sur les équipements du groupe ou une faille informatique exploitée dans l'application Twitter », précise Lionel Doumeng. La firme californienne a précisé qu'elle avait ouvert une enquête, qui va notamment porter sur les « autres



Très vite, Twitter a tenté de réagir en bloquant certaines fonctionnalités (comme le changement de mot de passe) puis en empêchant les comptes certifiés de publier des messages. Photo Mike Blake/Reuters

activités malveillantes » qui pourraient avoir été menées par les pirates informatiques. « Si les hackers ont pu avoir accès au numéro de téléphone portable de certains comptes certifiés, ils vont pouvoir faire du "SIM Swapping" [en appelant l'opérateur de la victime, le pirate commande une nouvelle carte SIM, s'approprie son numéro et peut procéder à toutes sortes de nouvelles arnaques, NDLR]. On sera fixé là-dessus dans les prochains jours », juge Jérôme Billois.

Il y a quelques mois, pareille mésaventure était arrivée à un certain... Jack Dorsey. Le quadragénaire s'était fait hacker son compte Twitter, et les pirates avaient publié des messages racistes et/ou injurieux, avant que le patron du site de microblogging ne reprenne la main un quart d'heure plus tard. Un bad buzz toujours ennuyeux, mais vite circonscrit.

Chute du cours de Bourse

Bien plus massif, le piratage de mercredi soir est un coup dur porté à la réputation de Twitter, qui a pourtant bien résisté en Bourse. Après avoir chuté de près 5 % dans les échanges avant l'ouverture de Wall Street ce jeudi, l'action ne reculait que de 1,2 % à la mi-séance.

Ce « hack » de grande ampleur ravive aussi les inquiétudes alors que se profile l'élection présidentielle américaine de novembre. « Twitter doit durcir les capacités de contrôle sur les actions pouvant être réalisées par les salariés sur les comptes des utilisateurs les plus connus. C'est tout à fait jouable avant la présidentielle », estime Jérôme Billois. Ce qui augure de prochaines semaines agitées et nerveuses pour Jack Dorsey et ses équipes. ■

M6 rationalise ses activités hors cœur de métier

AUDIOVISUEL

Le groupe vient de céder son entreprise de téléachat.

Il avait déjà vendu plusieurs activités de diversification, comme le club de football Les Girondins de Bordeaux ou encore MisterGoodDeal.

Marina Alcaraz
@marina_alcaraz

Nouvelle cession dans les diversifications de M6. Le groupe a annoncé mercredi soir la vente de Home Shopping Service (HSS), sa société de vente à distance, à Stars, qui avait déjà acquis l'émission « Téléshopping » de TF1 en 2019. Une cession hautement symbolique, puisque cette activité, hors cœur de métier de M6, était « historique », dans le giron du groupe depuis 1988.

Elle confirme surtout le désengagement progressif de M6 ces dernières années de toute une série de diversifications (ces activités hors télévision) des Girondins de Bordeaux, à MonAlbumPhoto, en passant par IGraal, récemment marié à l'allemand Global Savings Group, ou encore par MisterGoodDeal, et M6 Mobile by Orange.

Ces cessions interviennent alors que M6 s'est renforcé dans l'audiovisuel en rachetant coup sur coup RTL et Gulli. Un recentrage sur le cœur de métier, au détriment des diversifications ? Alors que M6 s'était toujours distingué par une forte diversification pour tenter de compenser les soubresauts du marché publicitaire, le groupe a réduit la voilure au fil des ans. La diversifi-

cation, qui représentait au début de la décennie presque la moitié des revenus du groupe (en prenant en compte les droits audiovisuels et la production), pèse aujourd'hui moins de 20 %. La diversification, prise isolément, représente 13 % du chiffre d'affaires en 2019.

« Nous investissons toujours dans des secteurs très liés à nos médias ou même à nos antennes, expliquait Nicolas de Tavernost, le PDG du groupe, en 2019, aux « Echos ». Cela nous permet de découvrir d'autres métiers, toujours dans le B to C, et de recruter des talents – l'ex-patron de MonAlbumPhoto est aujourd'hui le numéro deux de notre régie. Mais nous n'avons pas vocation à rester durablement dans ces entreprises. »

Recentrage

Julien Roch, analyste chez Barclays, juge la stratégie risquée. « La plupart des télévisions européennes essayent de décorrer leurs activités du marché publicitaire et de réduire leur exposition à la télévision linéaire. M6 va à l'encontre de ça, en réduisant plutôt ses diversifications. Pour autant, ils ont eu aussi intérêt de sortir d'activités de diversification en déclin comme les Girondins ou le téléachat et il va falloir voir comment ils réinvestissent l'argent dégagé. » « Les diversifications ont aidé M6 à financer les achats de Gulli et RTL », plaide encore Nicolas de Tavernost. Pas question, évidemment, de les stopper. Le groupe s'emploie surtout à rationaliser ses activités.

« Nous avons fait évoluer notre stratégie, précise Henri de Fontaines, directeur de la stratégie et du développement de M6. Il y a dix ans, nous cherchions à avoir la majorité du capital des sociétés, et nous les comptabilisions dans notre chiffre d'affaires. Depuis quelques années, nous souhaitons prendre des participations plus modérées pour laisser à

« Nous avons fait évoluer notre stratégie. [...] Depuis quelques années, nous souhaitons prendre des participations plus modérées pour laisser à l'entreprise plus de flexibilité, d'agilité que dans une grande structure comme M6. »

HENRI DE FONTAINES
Directeur de la stratégie et du développement de M6

l'entreprise plus de flexibilité, d'agilité que dans une grande structure comme M6. » Par exemple, alors qu'il avait 100 % de MonAlbumPhoto, M6 n'aura au maximum à terme que 21 % de Miliboo (meubles sur Internet).

M6 veut aussi faire tourner son portefeuille. « Lorsque les perspectives de marge baissent, il vaut mieux vendre l'activité que de la conserver. Idem lorsqu'une société doit s'internationaliser », ajoute-t-il. Cette stratégie d'achat/vente a eu ses succès comme MonAlbumPhoto, cédé plus de dix fois plus cher que son prix d'achat en moins d'une décennie... ou ses échecs, comme MisterGoodDeal, revendu environ 10 fois moins à Dart.

M6 est actuellement au capital d'une bonne dizaine de sociétés diverses comme Stéphane Plaza Immobilier, Bedrock, ou encore Panorabanques. Nul doute que d'autres suivront... ■

Scaler
The Accelerator

Atos

COMMUNIQUÉ

Scaler, une approche d'open innovation sectorielle



3 QUESTIONS À...
Isabelle Warnier, VP, Responsable du Programme Scaler chez Atos

Pourriez-vous nous parler de Scaler, votre accélérateur de startups lancé en juillet 2020 ?
Isabelle Warnier ▶ Scaler est notre nouveau programme à destination des startups et PME qui met l'accent sur une approche sectorielle, sur la sécurité et la décarbonation. Il réunit les équipes d'Atos et des startups afin de cocréer des solutions digitales innovantes pour nos clients dans des secteurs d'activité spécifiques (santé, industrie, télécom & médias, banque et assurance, etc.). Les startups sélectionnées sont accompagnées dans le développement de leurs activités pendant un an et ont accès à nos clients et partenaires pour une véritable accélération commerciale.

Quelles sont les startups sélectionnées cette année ?
I. W. ▶ À l'issue de nos pitches organisés depuis mars, nous avons retenu 14 startups. Nous avançons déjà sur des solutions communes

avec elles. Dreamquark et Atos travaillent par exemple sur une plateforme d'IA baptisée « Sustainable investment brain » pour orienter les clients en gestion de patrimoine vers des investissements écoresponsables. Privilégier des projets liés à la décarbo-

ne des startups françaises sélectionnées cette année aux côtés de Synchronized, Greenpector et Rcup, propose une solution d'authentification biométrique anti-fraude pour les gouvernements, les banques ou la santé.

Comment VivaTech s'intègre-t-il dans votre démarche d'open innovation ?

I. W. ▶ En 2019, nous avons accueilli une trentaine de startups sur notre Lab d'open innovation à VivaTech. Cela nous a permis d'accueillir nos équipes internes au travail en écosystème ouvert et de partager l'intérêt de co-innover. Nous avons adapté et simplifié nos processus et méthodes. VivaTech, c'est aussi l'occasion de mettre en avant des startups sourcées en interne, qui ont déjà suscité l'intérêt de clients, afin de leur offrir de nouvelles opportunités de développement, notamment à l'international.

14 startups sélectionnées pour la première édition de Scaler dont 50 % abordent le sujet de la décarbonation ou la sécurité, axes majeurs de la stratégie d'Atos.

nation fait partie des leviers d'action vers un monde numérique décarboné dans la lignée de notre objectif « zéro émission nette » d'ici 2035. La sécurité est également un sujet stratégique pour Atos : Unified Biometrics,

VIVA 17-19 JUIN
2021 PARIS
TECHNOLOGY

LET'S IGNITE POSITIVE CHANGE

VivaTech shares inspiring insights from industry leaders who are committed to transformation and passionate about innovation.

La Réunion menacée par une lente érosion

Comme toutes les îles volcaniques d'apparition récente, La Réunion s'effondre sur elle-même. Son splendide relief montagneux est sculpté par une érosion record.

Bernard Grollier
—Correspondant à La Réunion

Née d'un volcan sous-marin, La Réunion est apparue à la surface de l'océan Indien il y a trois millions d'années seulement : le temps d'un battement de cils, à l'aune des temps géologiques. Sa structure, encore cassante et friable, est travaillée par une érosion massive. La loi de la gravité est implacable. « Les coulées de lave sont, par nature, très fracturées et les pluies tropicales aggravent cette fragilité, d'autant que La Réunion détient plusieurs records mondiaux de précipitations », précise Bertrand Aunay, hydrogéologue au Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM). La fréquence des éboulements y est dix à vingt fois plus élevée que dans les montagnes métropolitaines. »

Tous les jours, des rochers dégringolent

Siècle après siècle, la montagne volcanique s'use et s'effondre, parfois des pans de falaise s'écroulent. Tous les jours, des rochers dégringolent. Autour du piton des Neiges, qui culmine à 3.070 mètres mais en comptait sans doute 1.000 de plus il n'y a

pas si longtemps, l'érosion a creusé trois cirques aux remparts vertigineux : Cilaos, Mafate et Salazie. Autant que la richesse de la biodiversité insulaire, la beauté de ces paysages a valu l'inscription des « pitons, cirques et remparts » de La Réunion au patrimoine mondial par l'Unesco en 2010.

Mais l'érosion est aussi source de bien des désagréments, tant le contexte réunionnais prédispose au risque. En 1875, un glissement de terrain avait enseveli 63 personnes dans le cirque de Salazie.

Non loin, à Grand-Ilet, 25 personnes ont péri dans des circonstances similaires lors du passage d'un cyclone en 1980. Les communes de l'île se sont dotées

d'un plan de prévention des risques naturels, qui peut conduire à déclarer des zones inconstructibles, voire à exproprier des habitants en cas de danger imminent. 100.000 Réunionnais sont potentiellement exposés à des glissements de terrain ou à des chutes de blocs, selon la Direction de l'environnement et de l'aménagement. Il y a quelques années, l'école d'Îlet Furcy, à l'entrée du cirque de Cilaos, a été fermée à la suite de chutes de pierres. A Saint-Joseph, plusieurs familles, exposées à l'effondrement d'une falaise, ont dû être relogées.



Dans le cirque de Salazie, de nombreux habitants vivent sur des plateaux instables. Photo BRGM-René Carayol

Le BRGM a installé 150 bornes géodésiques, dans les trois cirques, pour étudier les mouvements de terrain. Elles ont révélé que de vastes zones habitées glissent perceptiblement, jusqu'à un mètre par an à Salazie. A ces endroits, des maisons se fissurent, le revêtement des routes se déforme. Sur 720 kilomètres de routes départementales, une centaine est très exposée aux éboulements et aux affaissements de chaussée.

Nouvelle route sur la mer
La collectivité dépense 1,5 million d'euros par an pour réparer les dégâts, et les travaux de mise en sécu-

rité sont beaucoup plus onéreux. Gestionnaire des routes nationales, le Conseil régional estime à plus de 6 millions d'euros le coût d'entretien annuel des 13 kilomètres de route littorale créée au ras des flots entre Saint-Denis et Le Port, dans les années 1960. Face au risque d'effondrement grandissant, la construction d'une nouvelle route sur la mer, en digues et viaducs, a été lancée. Elle coûtera sans doute bien plus que le 1,6 milliard d'euros annoncé... faute de matériaux disponibles. Si La Réunion est une montagne de roches, l'ouverture de carrières est freinée par d'interminables conflits d'usage.

Géographe retraité, René Robert a œuvré à la candidature de son île au patrimoine mondial. Il ne cesse d'alerter sur les dangers montants de l'érosion, alors que la population de l'île (870.000 habitants) continue de croître. « Ce danger est aussi lié aux mauvais comportements, dit-il, notamment quand l'urbanisation se développe dans l'axe de l'érosion torrentielle, dans les pentes et sur les alluvions des deltas. De plus, l'érosion peut s'amplifier en raison du dérèglement climatique et de cyclones de plus forte intensité, il faut s'y préparer dès maintenant pour éviter des drames. »

En même temps qu'elle s'effondre sur elle-même, La Réunion continue aussi à se construire. Son volcan, le piton de la Fournaise, amène régulièrement à l'air libre des millions de mètres cubes de lave qui, en se solidifiant, modifie chaque année le paysage lunaire du massif. Paradoxalement, le risque volcanique n'est pas étudié dans les plans de prévention. Trop difficile à prévoir !

Lundi Des affaires pas ordinaires : Gemstab, l'alchimiste du vin au chevet des vigneron

Les premières lunettes de soleil qui intègrent des filets de pêche usagés

INNOVATEURS
FIL & FAB

Date de création : 2019
Cofondateur : Yann Louboutin
Effectif : 3 personnes
Secteur : recyclage

Stanislas du Guerny
— Correspondant à Rennes

Que faire des filets de pêche usagés ? La jeune entreprise brestoise Fil & Fab a eu l'idée de récupérer dans les ports ceux à base de Nylon (polyamide 6) afin de les broyer, puis les transformer en granulés pour créer un nouveau matériau : le Nylon. « Avec Frédéric Beausoleil, le designer de la marque de lunettes Acuitis, nous avons travaillé sur une solution de fabrication des montures », précise Yann Louboutin, l'un des créateurs de Fil & Fab. Les granulés rouges ou verts, les deux principales couleurs des filets, sont injectés dans un moule à la forme des différentes montures imaginées par le designer. Sachant que le polyamide 6 fond à partir de 250 °C, « elles sont d'une solidité identique, voire supérieure, à celles fabriquées de façon conventionnelle », soutient-il.

Une première collection de 5.000 paires de lunettes de soleil vient d'être produite. Vendues au prix unique de 90 euros, elles existent en quatre gammes. Acuitis les propose

dans sa centaine de magasins d'optique. Le groupe textile breton Armor-Lux s'est aussi associé au projet et assortit désormais ses vêtements à ces modèles de lunettes à base de filets de pêche.

Une aide européenne

Créé il y a tout juste une année, Fil & Fab a déjà récupéré une dizaine de tonnes de filets usagés, principalement dans les ports du département du Finistère. « Notre ambition est de nous préparer à recevoir plus de 600 tonnes par an, grâce aux collecteurs agréés un peu partout sur le littoral de l'Hexagone », projette-t-il. Une entreprise de travail adapté se charge, avant le broyage du Nylon, du tri des filets afin de ne pas mélanger les couleurs et de nettoyer ceux qui sont chargés d'algues. La jeune entreprise vient d'obtenir de l'Union européenne une aide de 140.000 euros lui permettant de faire l'acquisition d'une extrudeuse. Cet équipement sera aussi utilisé pour d'autres produits que les lunettes. Selon Yann Louboutin, « le Nylon est un matériau léger et résistant qui peut servir à la fabrication de pièces techniques, notamment dans l'automobile et le nautisme ». L'autre projet de Fil & Fab consiste à passer des accords directement avec les pêcheurs pour qu'ils conservent intacts les filets usagés afin d'éviter la phase de nettoyage. « On pourrait alors les rémunérer », conclut le jeune dirigeant. ■

Le promoteur RGV lance un complexe œnotouristique à Saumur

PAYS DE LA LOIRE

Le groupe choletais rassemble près de 45 millions d'euros, avec l'aide des collectivités et de la Banque des Territoires, pour la création d'un pôle touristique autour des vins de Loire.

Emmanuel Guimard
— Correspondant à Nantes

Jusqu'alors dans l'ombre d'autres grandes régions viticoles, les vins de Loire devraient bénéficier d'une nouvelle vitrine avec la construction d'un complexe œnotouristique autour du château de Parnay, près de Saumur (Maine-et-Loire). L'initiative est portée par le groupe RGV, un promoteur investisseur installé à Cholet déjà propriétaire du château ainsi que d'autres vignobles dans le Val de Loire et en Champagne.

Ce pôle, qui représentera un investissement de 45 millions d'euros, vient d'obtenir le soutien de collectivités locales – dont l'agglomération de Saumur et le département du Maine-et-Loire – qui ont acté leur présence au capital de la société de portage foncière et immobilière. La Banque des Territoires s'engage aussi à hauteur de 6 millions d'euros.

Suites dans les troglodytes

« Cet investissement est stratégique pour le Saumurois, qui a besoin de renforcer son attractivité touristique et d'attirer des projets de développement, créateurs d'emplois », men-



L'ouverture du complexe œnotouristique autour du château de Parnay est prévue pour 2023. Photo DR

Le resort de Parnay « est une initiative privée, devenue un projet de territoire. »

RÉGIS VINCENOT
Fondateur de RGV

tionne le directeur régional de la Banque des Territoires, Philippe Jusserand. Le resort de Parnay « est une initiative privée, devenue un projet de territoire », se félicite Régis Vincenot, fondateur de RGV.

Le programme comprend la réhabilitation du château, construit puis transformé entre le XV^e et le XIX^e siècle, et de sa dépendance où plusieurs suites seront aménagées. Il prévoit la construction ex nihilo

d'un hôtel quatre étoiles de 53 chambres et l'aménagement d'autres suites dans les troglodytes, ces excavations calcaires typiques du Saumurois. La température constante de ces anciennes carrières de tuffeau permet d'en faire des caves à vin mais aussi des champignonnières et même des logements. Un spa y sera également créé.

150.000 visiteurs

Un parcours de visite emmènera les visiteurs à la découverte de la vinification, avec une « maison du vigneron », une œnothèque « où l'on pourra déguster au verre 100 à 150 vins représentatifs de la vallée de la Loire », précise Régis Vincenot. Dans les parties supérieures, c'est le travail de la vigne que l'on pourra découvrir avec le réaménagement de l'ancien chai. Des cours de cuisine et d'œnologie figureront parmi

les activités proposées ainsi que plusieurs niveaux de restauration dont un établissement gastronomique.

A terme, le site compte attirer 150.000 visiteurs par an avec la création d'une centaine d'emplois. Pour l'heure, le dossier est toujours en cours de montage, mais les travaux de consolidation des sols sont déjà engagés. Suivront deux ans et demi de travaux pour une ouverture en 2023, si aucun aléa ne vient perturber ce programme.

Régis Vincenot travaille depuis treize ans sur ce projet « né par étapes successives ». Cet entrepreneur touche-à-tout emploie 200 salariés dans ses différentes activités commerciales et de loisirs. Il fut notamment le créateur de L'Autre Usine, un complexe d'un nouveau type associant sports, loisirs et restauration dans un ancien site industriel à Cholet. ■

Crédit immobilier : vers une importante chute de la production en 2020

- Les taux d'emprunt restent très attractifs, selon Crédit Logement/CSA, autour de 1,26 % à la mi-juillet.
- Mais cela n'empêchera pas la production totale de crédit de baisser de plus de 20 % dans le cas d'un recul du PIB de 10 %.

CRÉDIT

Edouard Lederer
@EdouardLederer

Signes de fébrilité sur le crédit immobilier. Après la mise à l'arrêt total du marché pendant le confinement, les banques ont recommencé à prêter en mai, mais à des taux un peu plus élevés. Selon les derniers chiffres du baromètre Crédit Logement/CSA, publiés jeudi, les taux ont progressé de 8 points (0,08 %) en mai, puis encore de 4 points en juin, portant le coût des emprunts (hors assurance et garantie) à 1,29 %.

« Pendant le premier trimestre le taux moyen n'avait fait que grappiller 1 à 2 points de base chaque mois », rappellent les auteurs de l'étude. Si l'aiguille du sismographe a bougé plus que d'habitude, c'est en raison de « la montée des risques et de l'incertitude sur les évolutions macroéconomiques et financières à venir », note le baromètre, réputé proche des banques. A la mi-juillet, confirmant les mouvements de marché observés par les courtiers en crédit, le taux moyen est reparti à la baisse, et il tourne à présent autour de 1,26 %. Ce niveau reste historiquement faible, mais il vient tout de même annuler toutes les baisses de l'année 2019.

Derrière cette réalité du crédit bon marché, certains signes montrent que l'euphorie n'est plus de mise. Pour la première fois depuis deux ans, les taux d'emprunt sont repassés devant celui de l'inflation. Depuis avril 2018, c'est la situation inverse qui prévalait : un taux d'inflation supérieur à celui du cré-

« Avec un recul du PIB de 10 % en 2020, la crise du Covid-19 va amplifier la chute de la production : -26,2 % en 2020 et la baisse va se poursuivre en 2021 (-36,8 % en deux ans). »

SELON LE BAROMÈTRE CRÉDIT LOGEMENT/CSA

dit signifiant qu'en taux réel, les ménages empruntaient à taux négatif, comme avaient pu le faire leurs aînés dans les années 1970. Cette forme d'anomalie a donc – au moins provisoirement – disparu.

Autre changement sensible dans le crédit : les prêts à longue durée prennent une place inédite dans la production totale, mais sans parvenir à durablement redresser la solvabilité des ménages. Toutes durées confondues, les prêts n'ont jamais été aussi longs, dépassant, en moyenne les 19 ans. « La remontée des taux de crédit et la poursuite de la hausse des prix des logements ont donc été partiellement compensées par l'allongement des durées », souligne le baromètre.

Sauver la saison 2020

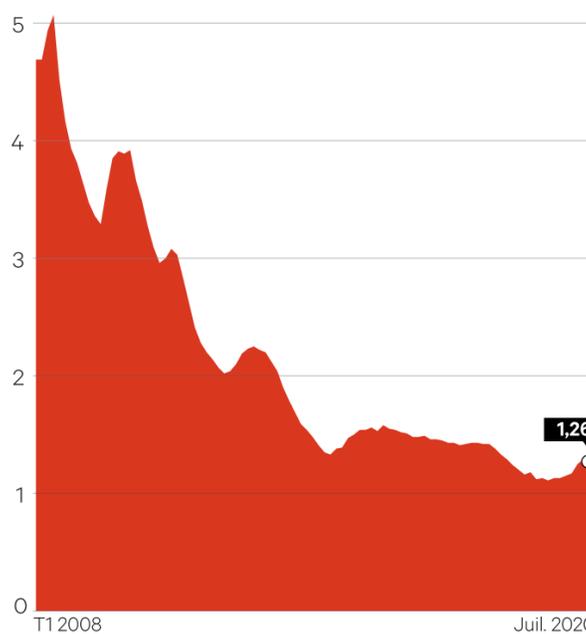
Au deuxième trimestre, la part des crédits accordés sur 20 ans et plus représentait 50,5 % de la production totale. Leur part progresse rapidement, n'étant que 35,4 % en 2017, de 44 % en 2018 puis de 48,8 % en 2019. La situation s'est inversée avec les prêts de durée plus moyenne (de 15 à 20 ans) qui ne représentent plus qu'un tiers des crédits accordés.

Ces conditions encore assez ouvertes ne sauveront vraisemblablement pas la saison 2020 pour les banques. Outre les craintes pour l'économie, le secteur pointe volontiers les recommandations émises l'an dernier par le Haut Conseil de stabilité financière (HCSF), qui avait sommé le secteur de revenir à des pratiques de prêt plus restrictives. « Avec un recul du PIB de 10 % en 2020, la crise du Covid-19 va amplifier la chute de la production : -26,2 % en 2020 et la baisse va se poursuivre en 2021 (-36,8 % en deux ans). La chute attendue en 2020 est comparable à celle de 2012 (suppression du PTZ dans l'ancien) et plus rapide que lors de la crise des "subprimes" (-17 % en 2008) », s'alarment les auteurs de l'étude.

Si elles se confirment, ces évolutions ne sont pas sans risque pour les banques : le crédit immobilier est devenu avec le temps un produit d'appel. Après avoir attiré un client via un prêt bon marché, l'établissement espère l'équiper dans le temps de produits d'épargne ou d'assurance, mieux margés. Le crédit est par ailleurs une arme de conquête efficace, l'achat immobilier étant l'un des rares moments où le client change d'établissement. ■

Des crédits toujours bon marché...

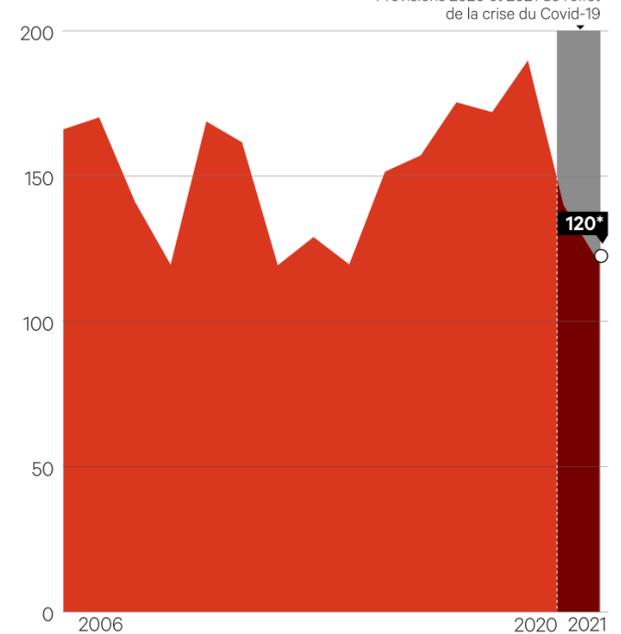
Taux moyen en % (hors assurance et coût des garanties)



...une production qui commence à fléchir

En milliards d'euros

Prévisions 2020 et 2021 de l'effet de la crise du Covid-19



* LES ECHOS / SOURCES : OBSERVATOIRE CRÉDIT LOGEMENT / CSA

L'aide aux emprunteurs fragiles bientôt disponible en Ile-de-France

La région Ile-de-France vient de signer les premières conventions pour mettre en œuvre la garantie immobilière solidaire.

L'œuvre restait inachevée. Depuis 2007, un dispositif (nommé « Aeras ») permet d'élargir l'accès au crédit pour les emprunteurs présentant des risques aggravés de santé. Mais cela n'a pas toujours suffi, certains devant payer très cher leur assurance. D'où le dispositif complémentaire annoncé en novembre dernier par la région Ile-de-France, qui vient d'en annoncer l'entrée en vigueur pour le 25 août. Cette « garantie immobilière solidaire » (GIS) a fait l'objet en juillet de deux premières conventions avec CNP Assurances et plusieurs banques.

« La région Ile-de-France a lancé un appel à manifestation d'intérêt auquel nous avons répondu aux côtés de BPCE », indique La Banque

Postale. La GIS sera expérimentée jusqu'à la fin de l'année 2021. Grâce à un fonds régional de garantie de 3,7 millions d'euros, le dispositif va couvrir la partie des surprimes d'assurances que ne prend pas en charge la convention Aeras.

Si l'Aeras a bien constitué un progrès, son mécanisme dit « d'écrêtement » (qui vise à réduire le montant des surprimes) ne suffit pas toujours à adoucir la facture des emprunteurs présentant les risques de santé les plus élevés. D'après la région Ile-de-France, près de 1.000 Franciliens sont concernés.

Un public cible restreint

« Toute avancée dans ce domaine est positive, insiste Astrid Cousin, porte-parole du courtier Magnolia. Mais les conditions sont très restrictives, c'est du sur-mesure et je crains que l'impact de la garantie soit réduit. » En effet, la GIS s'adresse aux primo-accédants achetant une

résidence principale en Ile-de-France et qui bénéficient déjà de l'écrêtement. Or y accéder est déjà compliqué en soi. Le contrat d'assurance doit arriver à échéance avant les 7 ans de l'emprunteur, le revenu du foyer doit être relativement modeste et la prime d'assurance doit être inférieure à 1,4 point dans le taux effectif global (TEG) du prêt.

Enfin, le crédit immobilier ne doit pas dépasser 320.000 euros. Avec cette somme, « on achète un garage à Paris, ironise David Echevin, directeur du cabinet de conseil Actélior. Le plafond est bas par rapport au prix du foncier, et une personne qui achète un bien immobilier à Paris est potentiellement extérieure à la convention Aeras. »

Si la garantie immobilière solidaire se veut complémentaire à la convention Aeras, Astrid Cousin met en avant l'efficacité de cette dernière : « Tous les ans, l'Aeras ajoute des grilles de pathologies pour compléter son dispositif. Les surprimes

3,7

MILLIONS D'EUROS

Financement du dispositif visant à éliminer les surprimes d'assurance à l'encontre des emprunteurs qui présentent des risques aggravés de santé.

mes sont encadrées pour beaucoup de maladies afin d'éviter qu'elles écrasent certaines personnes. »

Bien qu'il juge la GIS intéressante, David Echevin tient à rappeler l'objectif de la convention : « Son but n'a jamais été la suppression des surprimes, qui sont courantes sur ce marché en raison des risques que prend l'assureur, mais l'accès plus large au crédit immobilier pour les personnes présentant des risques aggravés de santé. De ce point de vue, l'Aeras fonctionne plutôt bien. » — T. T.

La Banque Postale renforce son pôle crowdfunding

BANQUE

KissKissBankBank & Co, filiale de La Banque Postale, vient d'acquiescer microDON, entreprise notamment connue pour l'arrondi solidaire à destination des associations.

Le pôle crowdfunding de La Banque Postale (LBP) s'étoffe. Trois ans après avoir été rachetée par la banque publique, KissKissBankBank & Co (qui regroupe trois plateformes de finance participative à savoir KissKissBankBank, Lendopolis et Good deed depuis 2018) met la main sur un autre acteur du secteur : microDON.

Créée en 2009, comme KissKissBankBank, la start-up œuvre en faveur des associations à travers le don de temps ou encore sa marque de fabrique : l'arrondi solidaire. Ce dernier consiste à consentir un petit don lors d'un achat, en plus du montant à payer.

« Nous avons lancé cette innovation avec des acteurs monéticiens comme Ingenico et l'avons mise en place dans 30 enseignes et 8.000 magasins dont Monoprix ou Picard. Aujourd'hui, il y a un arrondi solidaire toutes les deux secondes en France », explique Pierre-Emmanuel Grange, l'un des cofondateurs.

Autre tranche de clientèle, les entreprises et leurs salariés qui contribuent à des projets associatifs à travers le mécénat collaboratif. Depuis dix ans, microDON a ainsi

collecté plus de 20 millions d'euros intégralement reversés à plus de 1.200 associations.

Financée par La Banque Postale, cette acquisition s'apparente à une opération dans laquelle chacun trouve son compte. « Pour LBP, le renforcement de l'offre KissKissBankBank & Co autour de cette

MicroDON conservera son nom et aura sa propre plateforme dans les locaux de KissKissBankBank & Co.

quatrième plateforme est pleinement aligné avec son identité de banque citoyenne », souligne Vincent Ricordeau, cofondateur de KissKissBankBank.

Ce passage sous la bannière du pionnier du financement participatif revêt un enjeu opérationnel, selon Pierre-Emmanuel Grange : « KissKissBankBank a une pratique des collectes sous la forme de campagnes. Adopter ce type de fonctionnement va nous permettre d'être plus lisible et de mieux parler aux gens. » MicroDON conservera son nom et aura sa propre plateforme dans les locaux de KissKissBankBank & Co. Pour microDON et ses 27 collaborateurs, il était surtout temps de changer d'échelle en s'appuyant sur un grand groupe bancaire avec davantage de moyens plutôt que de

passer par une nouvelle levée de fonds. « Tant qu'on est une start-up financée par des fonds, il peut y avoir une course effrénée à la croissance. Cette opération permet de viser une

rentabilité plus saine et de gagner en sérénité », indique, en connaissance de cause, le patron de KissKissBankBank, qui a connu la même expérience. — T. T.

Les Echos Le Parisien ANNONCES

Publiez vos ventes aux enchères immobilières dans Les Echos

annonces.lesechosleparisien.fr
01 87 39 70 08

Comment la volatilité des marchés a aidé les grandes banques américaines

BANQUE

Les revenus du trading des banques, en particulier Goldman Sachs et Morgan Stanley, se sont envolés pendant la crise.

Nicolas Rauline
@nrauline
— Bureau de New York

La crise ne touche pas toutes les banques de la même manière. Aux Etats-Unis, Goldman Sachs et Morgan Stanley ont vécu un deuxième trimestre faste, qui tranche avec la situation des banques de détail. Jeudi, Morgan Stanley a publié un bénéfice net en hausse de 45 %, à 3,05 milliards de dollars, bien au-dessus des prévisions des analystes. Ses revenus ont augmenté de 31 % sur la même période.

« La transformation de nos activités depuis une décennie était destinée à nous apporter de la stabilité pendant les périodes de crise. Ce deuxième trimestre a testé ce modèle, et nous avons extrêmement bien réagi, en générant des résultats record », s'est félicité le patron de la banque, James Gorman.

Goldman Sachs en première ligne

Morgan Stanley a profité de la volatilité des marchés durant cette période : son activité de courtage s'est envolée de 68 %, les recettes de trading sur le marché obligataire ayant quasi triplé sur un an. Ses investissements dans la gestion de fortune portent aussi leurs fruits : cette activité a progressé de 6 % au deuxième trimestre et devrait encore continuer à profiter au groupe à l'avenir, avec le rachat d'E*Trade, qui doit être finalisé avant la fin de l'année.

Mercredi, c'est Goldman Sachs qui avait publié des résultats record. La banque d'affai-

res a enregistré son deuxième meilleur trimestre de tous les temps en termes de revenus, à 13,3 milliards de dollars.

Le chiffre d'affaires de son bureau de trading a été doublé en un an, profitant des ventes d'actions et de dette sur les marchés. La banque d'investissement a aussi aidé certains clients à lever des montants record, comme Ford, United Airlines ou Carnival, qui luttaient pour leur survie.

Mais Goldman Sachs ne veut pas s'emballer et tente d'apprendre des erreurs du passé. « Nous avons eu beaucoup d'activité, car nos clients avaient beaucoup d'activité. Je ne pense pas que cela soit permanent », a tempéré son patron David Solomon. Les marchés ont d'ailleurs vu un léger ralentissement ces dernières semaines.

Diversification

Le rebond du trading, une activité qui avait quasi disparu pour les banques sur certains marchés après la crise de 2008 et la régulation de leurs activités, pourrait donc n'être que temporaire. En attendant, il permet aux banques américaines de sortir la tête de l'eau. Au premier trimestre, un rapport de Fitch estimait que les revenus du trading des cinq principales banques américaines avaient bondi de 30 %. Cette hausse sera encore supérieure au deuxième trimestre.

Au-delà de ces « pure players » de la banque d'investissement, les grandes banques qui ont le mieux résisté sont celles qui ont diversifié leurs activités, comme JP Morgan ou Citigroup, et sont un peu moins exposées au risque de crédit. Bank of America, qui a publié ses résultats jeudi, a, comme ses concurrents, vu ses bénéfices fondre au deuxième trimestre, mais a résisté dans le courtage. La deuxième banque de détail américaine en termes d'actifs a mis de côté 5,1 milliards de dollars pour faire face aux défauts de paiement de ses clients. ■

Risques exceptionnels : Bercy renvoie la balle aux entreprises

ASSURANCE

Le gouvernement consulte pour cerner les contours d'un dispositif susceptible d'indemniser les entreprises en cas d'événement exceptionnel, comme une pandémie.

Solenn Poulennec
@SolennMorgan

Bercy bat le rappel auprès des entreprises soucieuses d'éviter de revivre le cauchemar du printemps. Jeudi, le gouvernement a lancé une consultation publique sur « l'assurance des risques exceptionnels et pandémiques ». Ouverte jusqu'à la fin du mois d'août, celle-ci doit permettre à l'exécutif de mettre en place « d'ici à la fin de l'année », un mécanisme de couverture des dommages financiers provoqués par des événements hors normes.

« L'enjeu est crucial »

« L'enjeu est crucial : améliorer la protection financière de nos entreprises face à [des risques majeurs] dans l'avenir, pour préserver l'activité et l'emploi », insiste dans un communiqué le ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance, Bruno Le Maire. Celui-ci vient de recevoir les résultats des travaux d'un groupe de travail sur le sujet. Constitué d'experts de l'assurance, de politiques et de représentants d'entreprises, il a été mis sur pied par Bercy à la fin du mois d'avril, pour tenter de tirer les leçons de la crise. Sans parvenir à définir un nouveau régime.

En France, comme partout dans le monde, la crise a montré les limites de l'assurance. Dans l'Hexagone, nombre d'entreprises auraient aimé être couvertes contre les pertes subies pendant le confinement. Cependant, très peu disposent d'un contrat d'assurance des pertes d'exploitation susceptible de les couvrir contre la baisse d'activité dans les circonstances actuelles, selon le gendarme des assurances.

Surtout, les assureurs sont démunis pour répondre aux



Dans l'Hexagone, nombre d'entreprises auraient aimé être couvertes contre les pertes subies pendant le confinement. Photo Valéry Hache/AFP

besoins exprimés, compte tenu du choc. Il faudrait 250 années de cotisations pour indemniser la totalité des pertes des sociétés françaises dues au Covid-19, estiment à 147 milliards d'euros, souligne Bercy dans son communiqué.

Il faudrait 250 années de cotisations pour indemniser la totalité des pertes des sociétés françaises dues au Covid-19.

« Il n'y a pas de baguette magique », insiste l'entourage du ministre de l'Economie. Même avec l'appui de l'Etat, l'équation financière apparaît difficile à résoudre. Les assureurs se sont dits prêts à

mettre 2 milliards d'euros sur la table, mais sont restés très flous sur le financement global du dispositif qu'ils ont imaginé. Si bien que leur proposition a suscité beaucoup de réserves au sein du groupe de travail. Pour faire simple, les réassureurs n'ont pas la même vision que les assureurs et les entreprises ont des vues différentes selon qu'elles sont grandes ou petites.

Sortir des dilemmes

Dans son rapport publié jeudi par Bercy, le groupe de travail souligne les avantages et les inconvénients des différentes pistes proposées. Par exemple, le régime à l'étude pourrait intervenir dans le cas où les entreprises seraient obligées de fermer en raison d'une pandémie ou d'émeutes.

Plus les périls couverts sont limités et bien identifiés, plus ils pourraient être faciles à modéliser et à

couvrir. Mais plus le régime pourrait créer de la frustration. Les entreprises pourraient s'insurger d'avoir à payer pour un système aussi coûteux que rarement utilisé.

La question est d'autant plus délicate que toute augmentation des cotisations paraît difficile à l'heure où beaucoup d'entreprises sont fragilisées par la crise.

La consultation doit permettre de sortir en partie de ces dilemmes. « Le cœur de la question n'est pas comment l'Etat va-t-il financer le dispositif ? mais quel est le contrat d'assurance que les entreprises veulent avoir à disposition ? », insiste-t-on à Bercy. Les entreprises sont par exemple invitées à dire si elles sont prêtes à verser une cotisation pour être indemnisées en cas de risque, si elles souhaitent plutôt provisionner ou si elles seraient favorables à un système mixant les deux approches. ■

Sous le haut patronage de
Monsieur Emmanuel MACRON
Président de la République

Places limitées, inscrivez-vous sur www.360grandest.fr

La Maif part à la conquête des entreprises

ASSURANCE

L'assureur mutualiste va désormais proposer des assurances-dommages aux TPE et PME.

En pleine crise économique, la Maif se tourne vers les entreprises. Le mutualiste, historiquement centré sur les enseignants mais aujourd'hui ouvert à tous les particuliers et actif sur le marché des associations et des collectivités territoriales, a officialisé mercredi sa volonté de se développer sur le segment des TPE et PME. Une façon pour celui qui figure parmi les dix plus gros assureurs auto et habitation français de se diversifier.

A partir de l'an prochain, l'assureur – qui vient de faire adopter en assemblée générale de nouveaux objectifs et une gouvernance spécifique afin de devenir une « entreprise à mission » – déploiera une offre d'assurance-dommages auprès d'entreprises petites et moyennes actives dans des secteurs tels que l'éducation, le sanitaire, le social, le loisir, le tourisme ou encore la culture. A l'heure où la

concurrence se renforce, notamment du fait de l'offensive des bancassureurs, le groupe compte s'appuyer sur l'expertise déjà développée auprès des entités à but non lucratif.

« Le moment est tendu »

« C'est bien sûr pour nous un relais de croissance qui peut être significatif et cela peut nous permettre d'améliorer la résilience du groupe », explique aux « Echos », Pascal Demurger, le directeur général de la Maif. Le groupe, basé à Niort, qui a dégagé un chiffre d'affaires de 3,7 milliards d'euros en 2019 et revendiqué « plus de 3 millions de sociétaires », reste discret sur ses objectifs à court terme. Il compte cependant « d'ici à un peu plus de cinq ans », doubler le chiffre d'affaires réalisé sur les personnes morales (associations, collectivités territoriales et entreprises), qui est aujourd'hui de l'ordre de 200 millions pour quelque 160.000 sociétaires.

L'annonce de la Maif intervient à l'heure où le Covid-19 pourrait faire plonger l'activité économique française de plus de 9 % cette année. « C'est vrai que le moment est tendu pour se lancer sur ce marché, mais on voit bien que la Maif sort avec une

« C'est pour nous un relais de croissance qui peut être significatif et cela peut nous permettre d'améliorer la résilience du groupe. »

PASCAL DEMURGER
Directeur général de la Maif

image renforcée de la crise sanitaire », assure Pascal Demurger.

Pendant le confinement, le mutualiste a mis 100 millions sur la table en proposant de reverser de l'argent à ses sociétaires au titre de la baisse des accidents automobiles. De quoi faire parler de lui alors que, depuis le début de la crise les assureurs ont été souvent accusés par des politiques, des représentants d'entreprises ou de consommateurs, de ne pas agir à la hauteur des besoins de leurs assurés.

— S. P.



La Banque centrale européenne a choisi de marquer une pause : le taux de refinancement reste à 0 % et le taux de dépôt à -0,50 %. Photo iStock

La BCE appelle à un plan de relance ambitieux

BANQUE CENTRALE

La Banque centrale européenne a laissé ses taux d'intérêt inchangés.

Elle a confirmé qu'elle poursuivrait son programme exceptionnel d'achats d'actifs pour soutenir les États et les entreprises.

Guillaume Benoit
@gb_eco

Après quatre mois d'une activité intense pour faire face au coronavirus, la Banque centrale européenne (BCE) a choisi de marquer une pause. A l'occasion de sa dernière réunion avant la trêve estivale, le Conseil des gouverneurs de la BCE a laissé ses taux directeurs inchangés. Le taux de refinancement reste donc à 0 % et le taux de dépôt à -0,50 %. Elle n'a pas réellement changé son discours sur l'évolution de sa politique monétaire.

Cette prise de recul était attendue après quatre mois d'activité assez intense au sein de l'institution de Francfort. Depuis le mois de mars, la BCE a été sur tous les fronts pour lutter contre les effets de la crise du coronavirus sur l'économie. Elle a lancé un programme d'achat d'actifs « urgence pandémie » (PEPP), doté d'un montant initial de 750 milliards d'euros, passé à 1.350 milliards en juin dernier. Et elle a accordé plus de 1.300 milliards d'euros de prêts à taux négatifs aux banques européennes pour les inciter à prêter aux entreprises et aux ménages. Elle a dû également faire face à la décision des juges de Karlsruhe qui menaçaient la mise en œuvre de sa politique monétaire.

Incertitudes

La BCE a accueilli avec un optimisme mesuré le rebond enregistré par l'économie européenne aux mois de mai et de juin. Mais, averti sa présidente Christine Lagarde, « les incertitudes exceptionnellement élevées tant sur l'évolution de la pandémie que sur les perspectives économiques continuent de peser sur la consommation des ménages et les

investissements des entreprises ». L'inquiétude croît alors que se dessine une deuxième vague de contamination et que certaines régions se reconfinent. Pas de quoi, donc, durcir dès à présent sa politique de soutien exceptionnel à l'économie.

Christine Lagarde a ainsi confirmé que le PEPP se poursuivrait « au moins jusqu'à la fin du mois de juin 2021 » et qu'elle s'attendait à ce que l'enveloppe soit entièrement dépensée. Le ralentissement des achats d'actifs enregistré ces dernières semaines, après un démarrage en trombe du programme, avait suscité des interrogations sur les marchés. Elle a aussi rappelé que la flexibilité du programme nécessitait de dévier de la clé de capital qui fixe la part des achats allouée à chaque pays. Cette mise au point de la part de la Française a notamment fait baisser les taux italiens.

Surtout, la présidente de la BCE a souhaité envoyer un message fort aux dirigeants européens, qui se réuniront à partir de ce vendredi pour se prononcer sur le plan de relance à 750 milliards d'euros, élaboré par la Commission européenne. « Il est important que les

dirigeants européens se mettent d'accord rapidement sur un plan coordonné ambitieux », a-t-elle exhorté, appelant à ce que la partie subvention soit plus importante que la partie composée de prêts remboursables.

Message aux Etats

Une pierre dans le jardin des pays dit « frugaux », comme les Pays-Bas, l'Autriche, la Suède et le Danemark, qui renâclent. Christine Lagarde passe donc le relais aux Etats, alors que le Conseil des gouverneurs ne se réunira plus avant la rentrée. « Nous continuons à penser que la BCE attendra sa réunion de septembre, voire celle de fin octobre, avant de se décider à prendre de nouvelles décisions », conclut Carsten Brzeski, chez ING.



À NOTER
L'ancien ministre des Finances portugais et président de l'Eurogroupe, Mário Centeno, a été nommé gouverneur de la Banque centrale du Portugal.

L'Europe retrouve les faveurs des investisseurs

BOURSE

Les gérants d'actifs mondiaux ont repris goût aux marchés actions européens d'après la dernière enquête de BofA.

Mais le rebond des cours est encore loin de les convaincre : ils sont plus de 70 % à juger les marchés mondiaux « surévalués ».

Bastien Bouchaud
@BastienBouchaud

Alors que l'épidémie de coronavirus est hors de contrôle aux Etats-Unis, l'Europe retrouve grâce aux yeux des gestionnaires d'actifs

mondiaux. La perspective d'une relance budgétaire massive de 750 milliards d'euros au niveau européen porte les espoirs d'une surperformance du marché actions, d'après l'étude mensuelle réalisée par Bank of America auprès d'environ 200 investisseurs qui pèsent plus de 550 milliards de dollars d'actifs. Il faut dire que l'Euro STOXX 50 s'inscrit encore en baisse de plus de 10 % depuis le début de l'année, et le CAC 40 de 15 %, alors que le S&P 500 ressort quasi stable et que le Nasdaq affiche désormais une hausse de plus de 17 % sur la période. En d'autres termes, le potentiel de hausse apparaît plus important en Europe.

Optimisme sur l'Europe

Les gérants interrogés par BofA ont augmenté de près de 8 points leur allocation aux actions de la zone euro au cours du mois dernier et sont désormais légèrement

surpondérés par rapport à la moyenne historique. Ils ne sont pas les seuls à compter sur un rebond plus prononcé en Europe au cours des prochains mois. Récemment, c'est le géant américain de la gestion d'actifs BlackRock qui a décidé de réduire son exposition aux actions américaines au profit de la zone euro. Au-delà des marchés, plus de 40 % des gérants s'attendent à ce que l'euro s'apprécie au cours des prochains mois. Ils étaient seulement 30 % de cet avis le mois passé.

La solide performance des marchés actions ces derniers mois peine toutefois à convaincre les gestionnaires d'actifs que le pire est réellement passé. Ils conservent une part de cash importante dans leurs portefeuilles et restent sceptiques sur la capacité des marchés à poursuivre leur rebond. Plus de 70 % des gérants jugent ainsi que les marchés sont « surévalués ». Ils sont aussi plus

de 60 % à estimer que la priorité pour les entreprises devrait être de renforcer leur bilan, plutôt que d'augmenter leurs investissements ou leurs dividendes.

Quant à ce qui pourrait mettre à mal le retour de l'appétit pour le risque, l'impact économique d'une deuxième vague de l'épidémie de coronavirus reste la plus grande crainte des investisseurs. Les élections américaines arrivent en seconde position, mais la plupart des gérants n'ont pas prévu de changer quoi que ce soit à leur allocation en prévision du scrutin. ■

Le géant de la gestion d'actifs BlackRock a décidé de réduire son exposition aux actions américaines au profit de la zone euro.

Ces milliardaires qui misent sur l'exploration minière 2.0

MATIÈRES PREMIÈRES

Bill Gates, Jeff Bezos, Ray Dalio et Michael Bloomberg soutiennent un start-up d'exploration minière utilisant le big data.

Ils parient sur les métaux utilisés dans les nouvelles batteries des véhicules électriques comme le cobalt.

prises First Cobalt et Glencore. Les milliardaires qui financent la start-up américaine sont convaincus qu'il existe encore d'importantes ressources non découvertes de cobalt, notamment des gisements sous-marins. Selon eux, les moyens scientifiques et technologiques de KoBold permettront de scruter tout le globe, à la recherche du métal essentiel aux nouveaux modes de consommation (voitures, smartphones, etc.). Plus de 45 % du cobalt est aujourd'hui destiné aux batteries lithium-ion.

Pénurie annoncée aux alentours de 2025

Face à l'explosion de la demande pour ce minerai, la Commission européenne a averti d'un risque de pénurie aux alentours de 2025. Avec la transition écologique et le boom attendu de la voiture électrique, la demande devrait tripler d'ici à 2030.

La croûte terrestre n'aura bientôt plus de secrets pour Bill Gates, Jeff Bezos, Ray Dalio et Michael Bloomberg. Les quatre milliardaires américains ont décidé d'apporter leur soutien financier à KoBold, une start-up de San Francisco spécialisée dans l'exploration minière de nouvelle génération.

Fondée en 2018, cette entreprise déploie une technologie de cartographie utilisant le big data pour trouver des métaux entrant dans la composition des batteries de véhicules électriques. KoBold va concentrer ses premières recherches sur le cobalt canadien. La société a acquis les droits portant sur un terrain d'environ 1.000 km² (presque l'équivalent de la ville de New York) dans le nord du Québec, à proximité d'une mine de nickel du géant Glencore.

Plus de 45 % du cobalt est aujourd'hui destiné aux batteries lithium-ion.

Gisements sous-marins

Le cobalt est très recherché, notamment par les Etats-Unis qui souhaitent sécuriser leur approvisionnement. Le métal est extrait à 60 % dans les mines de la République démocratique du Congo et le raffinage est réalisé en grande partie par les Chinois. Cette dépendance à la Chine embarrasse Washington, qui mise dès lors aussi sur les ressources canadiennes via les entre-

Un contexte qui a poussé les cours du cobalt vers des sommets, au-delà de 90.000 dollars la tonne, avant une rechute début 2019. Le prix évolue actuellement autour de 28.000 dollars la tonne sur le LME. « Notre approche a de grandes chances de réussir parce que les compagnies minières ne se sont jamais concentrées sur la recherche de cobalt », a affirmé le PDG de KoBold Metals, cité par Bloomberg. Il a aussi déclaré que la société allait probablement commencer à collecter des données géophysiques dans les trois à six prochains mois et qu'elle pourrait commencer les forages dans quelques années. — S.B.-M. de T.

en bref



Le futur gendarme des assureurs démissionne de CNP Assurances

ASSURANCE CNP Assurances a annoncé jeudi la démission de Jean-Paul Faugère (photo) de son poste d'administrateur et de président du conseil d'administration en raison de sa candidature au poste de vice-président de l'ACPR, le gendarme des assurances. Lors d'une audition devant les parlementaires, Jean-Paul Faugère, s'était engagé à démissionner de ce poste s'il était nommé. Son successeur devrait être proposé le 31 juillet prochain.

L'ancien patron de Monte Paschi va prendre la tête d'AXA IM

GESTION D'ACTIFS Marco Morelli va succéder à Gérald Harlin à la tête d'AXA IM, la filiale de gestion d'actifs de l'assureur français. Alors qu'il devait partir à la retraite, Gérald Harlin avait pris les rênes d'AXA IM en octobre 2019 pour remplacer Andrea Rossi. Il quittera finalement le groupe à la fin du mois de septembre. Marco Morelli était jusqu'en mai dernier directeur général de Monte dei Paschi di Siena, après avoir été directeur général pour l'Italie de Bank of America.



SEANCE DU 16-07-2020
CAC 40 : 5085,28 (-0,46 %) NEXT 20 : 10630,9 (0,21 %)
CAC LARGE 60 : 5615,28 (-0,40 %)
CAC ALL-TRADABLE : 3923,72 (-0,33 %)
DATE DE PROROGATION : 28 JUILLET

CAC 40

Table listing CAC 40 companies with columns for company name, stock price, change, volume, and other metrics.

Table listing various French companies with columns for company name, stock price, change, volume, and other metrics.

SRD

Table listing SRD (Small and Retail Dividend) companies with columns for company name, stock price, change, volume, and other metrics.

VALEURS FRANÇAISES

Table listing various French companies with columns for company name, stock price, change, volume, and other metrics.

A : Indicateur composé, solde ou total du dividende. BPA : Bénéfice par action. PER : Price Earning Ratio. Les plus hauts et les plus bas sont sur l'année civile. Les valeurs classées par ordre alphabétique sont regroupées en trois classes de capitalisation signifiées par les lettres A pour les capitalisations supérieures à 1 milliard d'euros, B pour les capitalisations comprises entre 1 milliard d'euros et 150 millions d'euros et C pour les capitalisations inférieures à 150 millions d'euros. ■ : Valeurs de l'indice CACNext20. ▲ : Valeurs de l'indice CACLARGE60. ▲ : Valeurs de l'indice CACMid60. ▲ : Valeurs de l'indice CACSmall. Les bénéfices par action : source FacSet JCF Estimates.

SRD Suite

Table listing SRD (Small and Retail Dividend) companies with columns for company name, stock price, change, volume, and other metrics.

VALEURS FRANÇAISES

SRD Suite VALEURS FRANÇAISES

Table listing various French companies with columns for company name, stock price, change, volume, and other metrics.

AUTRES VALEURS DE LA ZONE EURO

Table listing companies from other European zones with columns for company name, stock price, change, volume, and other metrics.

VALEURS ZONE INTERNATIONALE

Table listing international companies with columns for company name, stock price, change, volume, and other metrics.

euronext // taux & changes

EURONEXT HORS SRD							ACTIONS FRANÇAISES			
ISIN	VALEUR	OUV	+HT	+BS	CLÔT	ÉCART	VOL			
FR0013341781	ZCRSLΔ	C	3,92	3,92	3,84	3,88	- 1,9	25115		
FR0013185857	ABEOΔ	C	7,22	7,26	7,1	7,1	- 1,66	2311		
FR0012618852	ABIONYX PHARMAΔ	B	0,76	0,845	0,76	0,82	+ 9,33	377006		
FR0000064602	ACANTHE DEV.	C	0,41	0,41	0,38	0,404	- 1,94	31390		
FR0000076861	ACTEOSΔ	C	1,155	1,18	1,155	1,155	- 2,12	1386		
FR0012821890	ADUXΔ	C	1,51	1,54	1,48	1,48	- 1,99	1206		
FR0004152874	ADVENISΔ	C	1,04	1,09	1,04	1,04		687		
FR0013296746	ADVICENNEΔ	C	7	7,12	7	7,08	+ 1,34	1195		
FR0013421286	ALPHA MOS	C	1,15	1,15	1,35	1,45	- 7,64	14786		
FR0000053837	ALTAMIR	B	15	15,25	14,6	14,948	- 0,35	28002		
FR0010151598	AMOEAΔ	C	2,92	3,025	2,785	2,8	- 3,78	465050		
FR0013258589	ANTALIS INTLΔ	B	0,846	0,9	0,846	0,9	+ 1,58	26459		
FR0010481960	ARGAN	A	84,6	84,8	82,2	83	- 1,66	2850		
FR0011992700	ATEMEDΔ	C	14,04	14,1	13,94	14,02	- 0,14	7805		
FR0000039232	AUREAΔ	C	4,72	4,81	4,72	4,72	- 0,63	700		
FR0013183589	AURES TECHNOΔ	C	15,35	15,65	15,3	15,65	+ 1,95	998		
FR0011800218	AWOXΔ	C	0,84	0,84	0,822	0,828	- 1,43	11478		
FR0013258399	BALYOΔ	C	1,252	1,376	1,14	1,182	- 5,74	845622		
FR0000035370	BASTIDE CONF.MED.Δ	C	38,65	38,7	38	38	- 1,68	3219		
FR0011814938	BOOSTHEAT	C	5,54	5,54	5,18	5,4	- 2,53	5739		
FR0000074254	BOURSE DIRECT	C	1,51	1,62	1,5	1,53	- 1,29	49788		
FR0012969095	CAPELLEΔ	C	25,9	26,2	25,5	26,2	+ 0,77	896		
FR0000072894	CASTAΔ	C	1,905	2	1,905	2	+ 4,71	6513		
FR0000064446	CATERING INTL SCSΔ	B	9,54	9,94	9,54	9,92	+ 5,09	6034		
FR0010193979	CBO TERRITORIA	C	3,4	3,4	3,34	3,37	- 0,3	24242		
FR0000053506	CEGEDIM	B	32,1	32,7	32	32,3	- 0,31	15889		
FR0000037475	CFI	C	1	1	1	1	+ 1,01	2175		
FR0000054322	CIBOX INTERACTIVEΔ	C	0,199	0,203	0,196	0,202	- 2,02	312409		
FR0013426004	CLARANOVAΔ	B	5,39	5,465	5,315	5,38	+ 0,37	83820		
FR0000053399	CNIM GROUP	C	16,3	16,4	15,65	16,4	+ 0,31	793		
FR001333742	COGELECΔ	C	5,24	5,36	5,24	5,36		461		
FR0010483768	CRCAM BRIE PIC. CC	B	22,9	23	22,305	22,305	- 1,74	36223		
FR0010461053	CRCAM LANGUED CCI	B	62,99	63	61,01	61,11	- 3	1144		
FR0001085514	CRCAM NORD FR.	B	19,91	19,92	19,722	19,772	- 0,69	2341		
FR0007317813	CS GROUPΔ	C	3,62	3,7	3,62	3,65	+ 1,39	1696		
FR0013283108	DELTA PLUSΔ	B	4,66	4,68	4,6	4,66	+ 0,43	5774		
FR0012022497	DIAGNOSTIC MEDICALΔ	C	1,505	1,54	1,5	1,5	- 1,96	11393		
FR0010099515	ECAΔ	B	23,6	25,1	23,6	25,1	+ 6,36	1762		
FR0000072737	EGIDEΔ	C	0,798	0,798	0,75	0,788	+ 5,07	2142		

EURONEXT HORS SRD							Suite			ACTIONS FRANÇAISES		
ISIN	VALEUR	OUV	+HT	+BS	CLÔT	ÉCART	VOL					
FR0012650166	ENGIE EPSΔ	C	11,7	13,4	11,65	12,35	+ 11,26	21042				
FR0000120669	ESSOΔ	B	13,8	14,35	13,8	14,1	- 0,7	2724				
FR0000061475	EURASIA FONC. INV.	C	0,26	0,26	0,26	0,26		951				
FR0000054678	EURO RESSOURCES	C	3,22	3,22	3,17	3,21	+ 1,26	796				
FR0000075343	EUROMEDIS GROUPE	C	9,9	10,4	8,55	8,8	- 7,85	57594				
FR0010490920	EUROPACORPΔ	C	0,706	0,706	0,69	0,706	+ 0,86	9401				
FR0000038184	FIPPΔ	C	0,222	0,246	0,222	0,232	- 5,69	43000				
FR001271600	FERMENTALΔ	C	1,554	1,582	1,342	1,57	+ 15,44	1401144				
FR00004076891	FLO (GROUPE)Δ	B	0,15	0,15	0,15	0,15	- 1,32	25235				
FR001277391	FONC. PARIS NORDΔ	C	0,03	0,031	0,029	0,031		46486				
FR0010341032	FONCIERE INEA	B	38,5	38,5	38	38,1	- 1,04	727				
FR0013030152	FRANCAISE ENERGIEΔ	C	15,85	16	15,85	15,85		1627				
FR0010591692	GENERIXΔ	C	7,06	7,34	7,04	7,32	+ 3,68	7644				
FR0013399474	GROUPE VOLTΔ	C	2,21	2,25	2,21	2,23	+ 0,91	1160				
FR001799907	GENOMIC VISIONΔ	C	0,349	0,387	0,342	0,37	+ 6,03	1043616				
FR0000065971	GRAINES VOLTZ	C	70	70	70	70		844				
FR0004053000	GROUPE OPENΔ	C	9,4	9,69	9,26	9,5	+ 1,5	3886				
FR0010216446	GROUPE PARTOUCHE	A	19,95	19,95	19,45	19,75	- 1	860				
FR0004155000	GROUPE SFFΔ	C	11,15	12	10,7	11,6	+ 6,42	35872				
FR0000066722	GUILLEMOTΔ	C	3,28	3,34	3,26	3,26	- 0,91	19006				
FR0000038531	HF COMPANY	C	3,54	3,54	3,51	3,51	- 1,13	497				
FR0012821916	HIPAY GROUPΔ	C	2,69	2,8	2,68	2,68	- 4,29	7784				
FR0000065278	HOPSCOTCH GROUPEΔ	C	5	5	4,6	4,88	- 2,4	1983				
FR0004055913	ILIDΔ	A	176,2	179,55	175,95	179,55	+ 1,21	57132				
FR0000071797	INFOTELΔ	C	31,9	32	31,5	31,8	- 0,31	1433				
FR0000064297	INNELEC MULTIMEDIAΔ	C	5,06	5,06	4,94	4,98	+ 0,81	1921				
FR0012333012	INVENTIVAΔ	B	9,81	10,36	9,25	9,5	+ 3,26	324477				
FR0004026151	ITESOFTΔ	C	2,62	2,62	2,58	2,58	- 1,53	551				
FR0012812141	JACQUES BOGARDΔ	C	8,94	9	8,76	9		3879				
FR0004029411	KEYRUSΔ	C	1,9	1,97	1,9	1,97	+ 3,68	3151				
FR0000066807	LACROIXΔ	C	22,9	23,1	22,5	22,5	- 1,32	621				
FR0012821916	LATECOEREΔ	C	1,846	1,856	1,822	1,84	- 4,29	10975				
FR0006864484	LAURENT-PERRIER	B	77,4	77,4	76,2	77,4	+ 0,52	377				
FR0013233475	LYSAGENTEΔ	C	24,3	24,7	23,8	24	- 2,04	29433				
FR0000060196	M.R.M.	C	0,975	0,975	0,975	0,975	+ 0,52	3701				
FR0000032302	MANUTAN INTER.	B	4,9	4,9	4,85	4,85	- 1,02	585				
FR0000051070	MAUREL ET PROMΔ	A	1,868	1,884	1,852	1,872	+ 0,54	57351				
FR001142329	MCPHY ENERGYΔ	C	26,9	32	26,15	30,2	+ 20,32	1437208				
FR0004065605	MEDINCELL	C	7,8	7,8	7,54	7,54	- 2,33	9061				

EURONEXT HORS SRD							Suite			ACTIONS FRANÇAISES		
ISIN	VALEUR	OUV	+HT	+BS	CLÔT	ÉCART	VOL					
FR0010298620	MEMSCAPΔ	C	0,962	0,984	0,962	0,98	+ 1,87	4231				
FR0000077570	MICROPOLEΔ	C	1,02	1,035	1,01	1,035	+ 1,97	6155				
FR0013482791	NACON SAS	B	5,6	5,7	5,3	5,69	+ 1,25	33985				
FR0013018041	NAVYAΔ	B	116	1,25	1,05	1,082	- 8,46	1046381				
FR0004154060	NETGEMΔ	C	0,994	1,02	0,994	1		9373				
FR0004050250	NEURONES	B	23	23,5	22,7	23,5	+ 2,62	5000				
FR0000052680	OENEDΔ	B	11	11	10,86	11,08		11609				
FR0010428771	OL GROUPEΔ	C	2,22	2,26	2,19	2,19	- 1,35	15635				
FR0000075392	ORAPIΔ	C	81	84,4	81	84,4	+ 4,2	16350				
FR0010609206	ORGE	C	0,98	0,98	0,932	0,96	- 3,03	40162				
FR0012127173	OSE IMMUNOΔ	C	5,88	6,2	5,86	6	+ 4,9	36782				
FR00000318813	PARAGON IDΔ	C	2,95	2,95	2,84	2,93	- 0,68	483				
FR0004038263	PARROT	B	2,35	2,54	2,35	2,41	+ 3,43	6978				
FR001027135	PATRIMOINE ET COMM	B	13,9	14,05	13,6	13,9		1804				
FR0000053514	PCAS	B	9,9	9,9	9,5	9,8	+ 3,16	3219				
FR0012432516	POXELΔ	C	6,95	6,97	6,72	6,77	- 1,46	100305				
FR0012613610	PRODWAYS GROUPΔ	C	1,81	1,835	1,78	1,785	- 2,46	30534				
FR0000075954	RIBERΔ	C	1,42	1,425	1,4	1,425	+ 1,06	9583				
FR0013341733	ROCHE BOBOIS SA	B	14,75	14,8	14,7	14,7		8892				
FR0000054199	S.T. DUPONT	C	0,08	0,083	0,08	0,083	- 0,48	29200				
FR0000060071	SAMSE	B	129	129	125	125	- 3,1	367				
FR0000039109	SECHE ENVIRONNEMΔ	B	36,6	36,65	35,95	35,95	- 1,78	4518				
FR001950682	SERGEFERRARI GPΔ	C	5,92	6	5,86	5,92		5507				
FR0000074122	SILΔ	C	18,9	18,9	18,35	18,7	+ 0,27	6508				
FR0004016699	SMTPCΔ	B	18,05									

// Budget de l'Etat 2020 : 399,2 milliards d'euros // PIB 2019 : 2.479,4 milliards d'euros courants
 // Plafond Sécurité sociale : 3.428 euros/mois à partir du 01-01-2020 // SMIC horaire : 10,15 euros à partir du 01-01-2020
 // Capitalisation boursière de Paris : 1.827,78 milliards d'euros (au 06-01-2020)
 // Indice des prix (base 100 en 2015) : 103,55 en décembre 2020 // Taux de chômage (BIT) : 8,6 % au 3^e trimestre 2019
 // Dette publique : 2.415,1 milliards d'euros au 3^e trimestre 2019

Retrouvez-nous sur www.lesechos.fr    

crible

EN VUE

Pedro Sánchez



Concours de circonstances. La carrière politique de Pedro Sánchez, devenu **président du gouvernement espagnol** après une motion de censure préparée à la hâte et adoptée sur le fil, est un coup de poker permanent. Sa première fonction politique, il ne la doit qu'à la démission du titulaire en cours de mandat. De même pour son fauteuil de député, en 2009. Bis repetita en 2012. Sa persévérance, il la forge lors de sa carrière de basketteur pro, arrêtée à 21 ans. Il conservera un corps d'athlète qui lui vaut aujourd'hui le surnom d'« El Guapo », « le beau », en français. Dans un paysage politique très fragmenté, gouverner est un fin numéro d'équilibriste, même pour le sauveur du Parti socialiste. Le dernier vote du budget, en 2019, a provoqué la chute de son gouvernement. Ancré à gauche, son cap politique est une girouette, tantôt tentée par une alliance avec le parti de centre droit, tantôt admiratrice de l'extrême gauche. Sa gestion de la crise sanitaire, qui s'améliore enfin, n'a été qu'une succession de couacs à ses débuts : confusion autour des premières mesures de confinement, achat de milliers de tests puis de masques défectueux et accusations de mensonge sur le nombre de morts du Covid-19. Le pays a d'ailleurs rendu hommage à ses victimes jeudi, en présence du roi, des dirigeants de l'Union européenne et du directeur de l'Organisation mondiale de la santé. Un grand moment de cohésion nationale, alors que la coalition gouvernementale est ressortie affaiblie des élections régionales de dimanche, en Galice et au Pays basque.

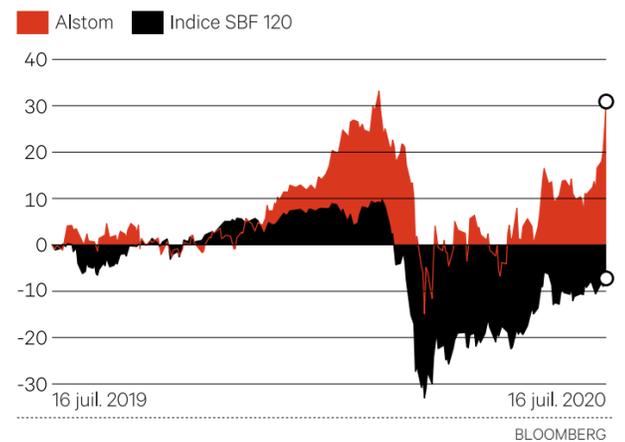
Un train peut en cacher un autre

La pandémie a fait d'Alstom, valeur cyclique, un refuge boursier.

Quel moyen de locomotion le plus sûr entre deux crises ? Le train, bien sûr, à voir le cours d'Alstom se rapprocher du pic de février dernier, qui correspondait lui-même à un plus haut depuis septembre 2008, juste après la faillite de Lehman Brothers. Si l'indice CAC 40 avait réintégré ce qui pourrait déjà être son trente-cinquième champion par la capitalisation (11,2 milliards d'euros), il tiendrait à son troisième rendement (+17,2 %), dividendes inclus, depuis le début de l'année, après Worldline et Schneider Electric, et devant Hermès, et le quatrième sur un an (+31 %), pendant que son cousin avionneur, Airbus, émerge respectivement à la deuxième et troisième place des lanternes rouges sur ces périodes (à environ -49 %). Ce n'est pas l'un des moindres paradoxes de cette crise sanitaire d'avoir fait d'une valeur cyclique « tardive » un refuge qui côtoie dans les portefeuilles la santé, les fintechs des paiements et les énergies vertes. Entre la pression du « flygskam » (la honte de prendre l'avion) et l'incertitude planant sur la reprise des vols internationaux, les investisseurs abonnés des classes affaires se sont épris du rail, réceptacle naturel des plans de relance d'infrastructures qui ne manqueront pas d'arriver. Loin d'être perçue comme une croissance externe en haut de cycle, l'acquisition du canadien Bombardier par le groupe d'Henri Poupart-Lafarge relève presque du timing prémonitoire. Les quelques mois de production perdus pendant le confinement seront difficiles à rattraper. Mais celui-là n'a pas empêché le carnet de commandes, représentant cinq ans d'activité, de continuer à grandir d'avril à juin. Qui voudrait manquer un tel convoi ?

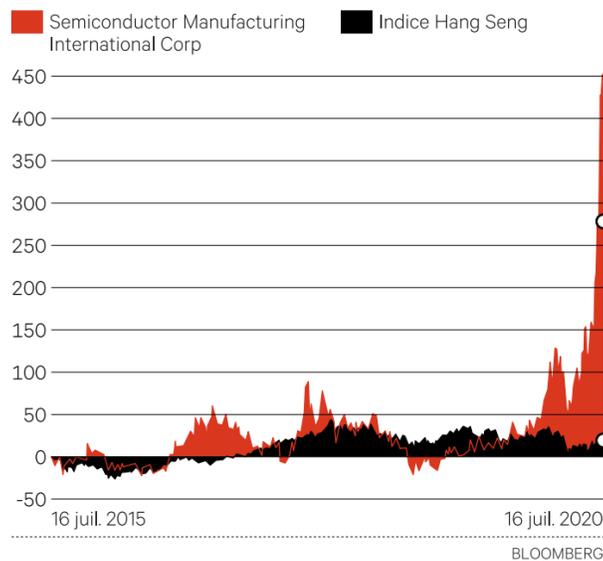
Alstom face à la Bourse de Paris

Variation, en %, depuis le 16 juil. 2019 (dividendes réinvestis)



Semiconductor Manufacturing International Corp face à la Bourse de Hong Kong

Variation, en %, depuis le 16 juil. 2015 (dividendes réinvestis)

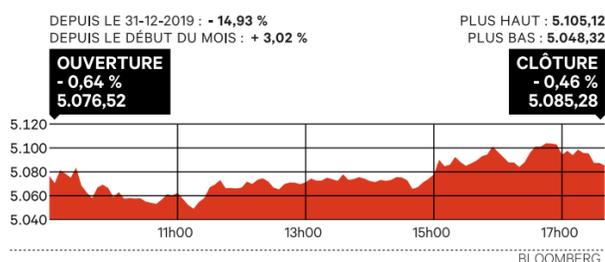


SMIC hard

La Bourse de Shanghai se lance dans le technonationalisme avec le fondateur de puces SMIC.

L'ordre règne à Hong Kong. Toutefois, malgré l'arrivée d'Alibaba et JD.com, ce n'est plus la place boursière incontournable au pays du capitalisme administré. Xi Jinping n'a pas attendu Donald Trump pour faire basculer le « soft power » à la chinoise dans une version beaucoup plus « hard », et c'est donc en Chine continentale que tout doit désormais se passer. La diplomatie du panda s'étant éclipsée derrière la guerre des puces électroniques, l'entrée à la Bourse de Shanghai du premier fondateur chinois de semi-conducteurs, Semiconductor Manufacturing International Corporation, ne pouvait se faire qu'en fanfare. Ce SMIC-là se devait aussi de paraître d'autant plus riche qu'il vivait depuis seize ans sur la cote hong-kongaise sans jamais réussir à repasser son prix d'introduction. Objectif atteint : les fonds souverains de Singapour (GIC) et d'Abu Dhabi ont été ravis de faire la courte échelle au fonds étatique China Integrated Circuit Industry pour inaugurer cette nouvelle ère du techno-nationalisme boursier avec la plus grosse levée (6,6 milliards de dollars plus une option de 1 milliard supplémentaire) sur le sol chinois depuis celle d'Agricultural Bank of China il y a une décennie. SMIC ne serait pas rentable sans les subventions publiques. Sa technologie a quatre à six ans de retard sur celles du taïwanais TSMC et du coréen Samsung, et il est incapable de fournir les puces dont Huawei a besoin. Mais le quintuplement de sa capitalisation le fait entrer au douzième rang des semi-conducteurs. Gan bei !

La Bourse de Paris finit en baisse



● La Bourse de Paris a clôturé en léger recul, jeudi, dans une séance marquée par la réunion de la Banque centrale européenne (*lire nos informations page 27*), dont l'absence de nouvelle mesure était anticipée. L'indice CAC 40 a perdu 0,46 %, à 5.085,28 points. La veille, il avait terminé en forte hausse de 2,03 %. Ailleurs, en Europe, la tendance a été identique. La Bourse de Francfort a cédé 0,43 %, à Londres, l'indice FTSE 100 a reculé de 0,67 %.

Du côté des valeurs, Alstom a gagné 4,58 %, malgré une chute de 27 % de son activité au premier tri-

mestre (avril à juin) de son exercice décalé 2020-2021.

Danone a perdu 0,50 % dans la foulée de l'annonce d'un investissement de 100 millions d'euros en Chine pour « renforcer ses activités de nutrition spécialisée ».

Airbus a affiché la plus forte baisse (3,21 %) du CAC 40, subissant des prises de bénéfices au lendemain d'une journée faste.

Casino a perdu plus de 4,37 %, pénalisé par un abaissement de recommandation de Bryan, Garnier, qui passe à la vente sur la valeur.